Neuchâtel — N° 184 (10 pages) Un numéro 20 centimes Samedi 9 août 1952

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

214me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ÉTUDE D'UN JEUNE AMÉRICAIN

Le « trade-unionisme » britannique est-il en train de se scléroser ?

Dans un ouvrage qu'il vient de faire paraître en Grande-Bretagne, un jeune Américain, M. Joseph Goldstein, consacre une étude fort intéressante à l'« oligarchie syndicaliste » telle qu'il l'a observée dans l'un des principaux syndicats britanniques. Cet ouvrage a produit une certaine sensation de l'autre côté de la Manche. Non parce qu'il relève des faits nouveaux ; dans leur sphère d'activité, tous les syndicalistes anglais ont déjà eu l'occasion d'observer quelques-uns des faits révélés par Goldstein. Mais ils n'avaient pas réalisé que de tels défauts existaient sur un plan plus vaste et que le trade-unionisme tout entier en souffrait.

M. Joseph Goldstein s'est attaché à analyser le fonctionnement du système démocratique dans un grand syndicat pour déterminer si l'idéal correspond à la réalité.

L'auteur de cet ouvrage reconnaît que, du point de vue constitutionnel et juridique, les syndicats britanniques paraissent de parfaits exemples d'institutions démocratiques. Mais celles-ci fonctionnent-elles réellement sur une base démocratique ?

Ce qui a le plus frappé ce jeune Américain, c'est l'apathie des masses embrigadées. Le plus souvent, celles-ci se bornent à obéir passivement aux mots d'ordre qui leur sont donnés.

Sur la base d'expériences personnelles auxquelles il s'est livré dans une grande maison de Londres et de calculs statistiques, M. Goldstein en arrive à la conclusion que la désignation démocratique des dirigeants des syndicats est aussi un mythe et que leurs élections ne sont jamais entourées de toutes les garanties indispensables. La vie des syndicats est devenue essentiellement celle d'une petite oligarchie qui les inspire, qui les dirige sans peine et — il faut le dire aussi — qui en tire parti. La masse accepte de suivre sans se préoccuper de comprendre ou de participer. Le trade-unionisme qui était à l'origine un mouvement de masse en révolte tend à devenir une organisation d'intérêts matériels dirigée par une petite minorité qui — loin de déplorer la passivité des masses — s'en accommode fort bien.

Mais ce déclin de la démocratie syndicaliste ne laisse pas d'être inquiétant. Car on voit trop bien à qui il risque fort de profiter...

A. D.

UNE CERTITUDE DANS L'ENQUÊTE DE LURS

L'assassin des trois campeurs anglais est un homme primaire et fruste

Un fermier, le principal témoin du drame, interrogé longuement par la police

Après trois jours d'enquête serrée, les inspecteurs de la 9me brigade mobile de Marseille ont acquis maintenant une certitude presque formelle et qui découle, comme on le verra, d'une logique implacable. C'est que le triple assassinat dont furent victimes sir Jack Drummond, sa femme et sa fillette, est bien l'œuvre d'un isolé.

Minutieusement, les policiers ont reconstitué le séjour de la famille Drummond en France, depuis son départ d'Angleterre, voici deux semaines, jusqu'à la date du crime, lundi dernier.

Cette reconstitution a permis d'établir de façon définitive que l'éminent expert anglais, tout comme Mme Drummond et la petite Elizabeth, n'avaient pas été abattus pour quelque raison politique, car cette hypothèse, aussi absurde fût-elle, ne devait pas être rejetée « a priori ».

Cette affirmation que l'on peut émettre aujourd'hui découle de tous les témoignages recueillis, tant en Grande-Bretagne qu'en France : sir Jack Drummond n'était qu'un pur savant et il n'avait jamais joué le moindre rôle politique.

Un homme seul a tué

La seconde hypothèse : celle du crime commis par des gangsters professionnels, est également écartée, à l'heure actuelle, par les policiers.

— Un « professionnel » ne passe généralement à l'action qu'après s'être bien assuré que son coup lui rapportera, a expliqué un inspecteur.

D'autre part, un gangster professionnel ne se serait pas livré à ce massacre répugnant, digne d'un criminel primaire et fruste ; de plus, un gangster professionnel aurait possédé uu colt du dernier modèle, et non un vieux fusil rafistolé, mais surtout n'aurait pas fait la bêtise d'abandonner son arme sur les lieux mêmes de son forfait.

Ce criminel primaire et fruste, trois jours durant, policiers et gendarmes l'ont recherché à travers les Basses-Alpes. L'une après l'autre, toutes les pistes ont été abandonnées et tous les suspects relâchés.

Mais, loin d'être découragés, les inspecteurs qui, depuis le début de l'enquête, n'ont presque pas pris de repos, semblent, au contraire, plus convaincus que jamais que la solution est proche.

Pourquoi ? Ils ne nous ont pas donné la raison. Mais un fait a intrigué tout le monde. C'est qu'au lieu de s'éparpiller, comme aux premiers jours dans la région, ils ont installé définitivement à présent leur quartier général à six kilomètres du lieu du crime, très exactement à Perthuis.

Si l'on écarte l'hypothèse du crime politique et l'hypothèse du crime commis par des gangsters professionnels, il ne reste donc plus qu'à admettre que, seul, un isolé a pu perpétrer le triple assassinat.

(Lire la suite en 9me page)

La première femme de l'ex-roi Farouk va porter plainte

LE CAIRE, 8 (Reuter). — On apprend au Caire que la princesse Farida, première femme du roi Farouk, a l'intention de porter plainte devant le tribunal islamique pour demander que les droits paternels sur ses trois filles lui soient dorénavant attribués.

Ses filles se trouvent actuellement à Capri avec l'ex-roi Farouk.

M. ACHESON FLEURI À HONOLULU

A son arrivée à Honolulu, où s'est déroulée la conférence du Pacifique, le secrétaire d'Etat américain Dean Acheson (au centre) a été fleuri à la mode des îles Hawaï.

SYNGMAN RHEE SERAIT RÉÉLU

Selon les derniers résultats des élections présidentielles en Corée du Sud, M. Syngman Rhee a obtenu 4,724,000 voix et son concurrent direct Dai Sho Bong-Ahm 747,000. M. Rhee peut déjà être considéré comme réélu pour une nouvelle période de quatre ans.

Conclusion provisoire de la police qui, hier matin, a interrompu ses recherches :

L'assassin Gavillet a quitté la région de Bionnens

L'on pense qu'il a gagné le Jura vaudois ou même la frontière française

Des mesures de sécurité continuent à être prises pour protéger les personnes menacées

Notre correspondant de Fribourg nous écrit :

L'affaire de Bionnens prend des proportions comparables à celle de Maracon. Bien que le meurtrier soit connu, il a échappé à toutes les recherches et la menace continue de planer sur les populations. L'atmosphère d'insécurité va se prolonger, sauf au cas, considéré comme improbable, où Gavillet se serait suicidé dans un coin perdu.

Si ce n'est pas le cas, il se révèle que le criminel n'est pas un «minus habens», mais un individu rusé, capable de tenir tête aux autorités et à la force publique.

Les recherches ont été pratiquement interrompues hier matin dans la région de Bionnens. On ne sait pas encore quand et où elles seront reprises. La police attend de recueillir de nouveaux indices lui permettant de s'orienter.

La meilleure solution

Etant donné le déploiement des forces de la police, Gavillet ne pouvait entrer en lutte ouverte. Il ne lui restait qu'une chose à faire, abandonner ses cachettes, repérées de près, quitter son mousqueton compromettant et s'enfuir, grâce à un déguisement ou à des complicités. C'est exactement ce qu'il a fait.

A-t-il des complices ?

L'opinion se répand de plus en plus que Gavillet pourrait avoir des complices. D'une part, on a vu, dans la forêt du Différent, plusieurs personnes se promener ou vaquer à leurs occupations de bûcherons ou de récolteurs de baies. Interpellées, elles ont répondu qu'elles « sentaient » que Gavillet ne leur ferait pas de mal et qu'il n'avait rien contre elles.

(Lire la suite en 9me page)

Près de Thèbes

Un malfaiteur arrête un autocar, dévalise les voyageurs et s'enfuit au volant du véhicule !

ATHÈNES, 8 (A.F.P.). — Un malfaiteur masqué, après avoir arrêté hier près de Thèbes un autocar interurbain régional, a dévalisé, sous la menace de ses armes, les 24 voyageurs qui se trouvaient dans le véhicule. Il les fit ensuite descendre et, s'installant au volant de l'autocar, il prit la fuite.

La voiture fut retrouvée quelques heures plus tard abandonnée au bord de la route.

NOS REPORTAGES

Pour que les gosses qui ne peuvent pas partir aient tout de même des vacances

Depuis un mois, les grandes vacances scolaires ont commencé. Le lendemain de la Fête de la jeunesse déjà, on voyait des parents partir avec enfants et bagages vers le petit trou pas cher, la grande station ou la campagne environnante. Là, grands et petits faisaient provision de bon air et de soleil.

Tous les enfants pourtant ne sont pas aussi privilégiés, et ils sont nombreux ceux dont les parents ne peuvent quitter la ville et qui n'ont pas de tante ou de grand-mère chez qui passer quelques semaines.

Ceux-là restent en ville et justement ils auraient grand besoin d'un changement d'air. Souvent, ils habitent les rues sans verdure du centre de la ville, où ils musardent toute la journée, car, même si leur mère ne travaille pas au dehors, elle ne peut trouver le temps de les accompagner quotidiennement à la plage ou à la forêt.

L'œuvre de la « Plage des enfants », dirigée avec beaucoup de dévouement par la doctoresse Gueissaz, s'est donné comme but de permettre aux enfants au début de leur scolarité d'avoir aussi des vacances. Le service médical scolaire se charge de découvrir parmi les élèves des classes de 1re, 2me et 3me année, ceux qui ne peuvent quitter la ville, dont la santé nécessite une cure d'air et qui ne peuvent être accompagnés ou surveillés par leur mère. Dans une certaine mesure, les petites sœurs ou petits frères sont également accueillis à la Plage des enfants.

La très modique somme de 20 ct. permet aux enfants de goûter à la plage et leur offre le transport en tramway, transport effectué en compagnie d'une surveillante.

En passant à la Plage des enfants

La Plage des enfants, qui peut accueillir quatre-vingts gosses, est située au sud de la nouvelle route de Saint-Blaise peu avant qu'elle rejoigne la route des Saars.

Sur le vaste terrain de jeu qui est isolé de la route par de grands arbres, on voit courir, sauter et jouer à cœur joie des bambins vêtus en tout et pour tout d'une petite culotte rouge vif. Deux surveillants organisent des jeux ou regardent les amusements que les gosses savent toujours très bien trouver seuls.

Une maisonnette — ancien baraquement de la Croix-Rouge mis à la disposition de la Plage des enfants et habilement retapé — sise à l'entrée abrite tout ce petit monde dès qu'un orage survient et les surveillants racontent alors des histoires qui font le délice de ces gosses dont quelques-uns seraient sans cela abandonnés à la rue une grande partie de la journée.

Après le bain — qui est assez court, car un bain prolongé peut être anémiant — les gosses s'étendent au soleil, pour autant bien sûr que ce dernier ne leur soit pas nuisible pour une raison ou pour une autre.

Après cette cure d'air, qui est le principal bienfait de l'après-midi, un goûter de pain, confiture et tilleul est servi à tous les gosses sagement rangés en rond au milieu de la pelouse.

Puis les jeux reprennent gaiement jusqu'à l'heure de la rentrée.

M. M.

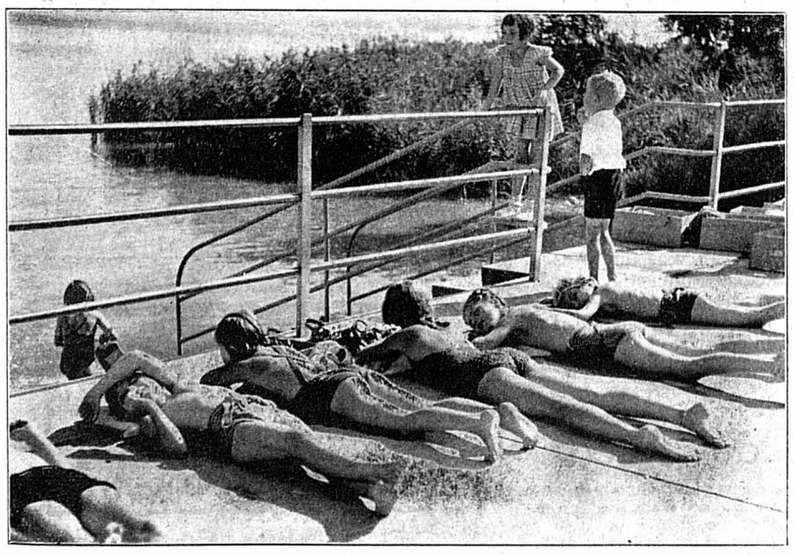

Après le bain, les enfants s'étendent au soleil.

Par suite de la limitation des livraisons d'armes américaines

Les efforts de réarmement de la France et de l'Angleterre se sont ralentis

Le programme de Lisbonne risque de n'être pas entièrement réalisé

WASHINGTON, 8 (Reuter). — M. Lovett, secrétaire à la Défense des Etats-Unis, a déclaré vendredi que les livraisons d'armes américaines aux alliés européens ont été réduites. Ces diminutions, ainsi que les difficultés économiques de la France et de la Grande-Bretagne ont pour conséquence de ralentir les efforts de réarmement. Le ministre ne peut évaluer ce que représente ce retard. Tout le problème sera examiné par les délégués de l'O.T.A.N., en septembre.

M. Lovett a commenté les informations selon lesquelles les plans de l'O.T.A.N. pour la mise sur pied de vingt-cinq divisions prêtes au combat et de vingt-cinq divisions de réserve pour la défense de l'Europe, d'ici à fin 1952, avaient échoué. Le ministre a déclaré qu'il considérait ces informations comme insensées et défaitistes. Tout adversaire éventuel qui voudrait attaquer l'Europe trouverait une situation beaucoup plus grave pour lui qu'il y a un an.

La France a déjà décidé de limiter le programme de Lisbonne

Le Gouvernement français a laissé entendre qu'il avait l'intention d'adresser à l'O.T.A.N. un mémoire et d'indiquer que la réduction des commandes américaines « off shore » en France porterait atteinte à l'exécution du programme pour 1953, décidée à la conférence de Lisbonne, ou même la rendrait impossible.

En réalité, la France a déjà décidé de limiter l'ampleur du programme de Lisbonne. Après l'entretien de jeudi entre MM. Pinay, président du Conseil, et Pleven, ministre de la Défense nationale, on a déclaré vendredi en haut lieu que la durée du service militaire en France demeurera fixée l'an prochain à dix-huit mois au lieu de deux ans comme prévu. Le nombre des Français sous les armes, l'an prochain, sera égal à celui de 1952.

Une demande officielle de l'O.T.A.N.

PARIS, 8 (Reuter). — M. Dirk Spierenburg, secrétaire général adjoint de l'O.T.A.N., a demandé officiellement à la France et à la Grande-Bretagne si elles avaient l'intention de modifier le programme de défense et de réarmement qu'elles s'étaient engagées à exécuter à Lisbonne.

Cette demande a été faite après les déclarations officielles des Gouvernements britannique et français selon lesquelles le programme original devait subir quelques modifications.

MENUS PROPOS

La naissance de Bernadette

Il y a les gens qui vont prendre leurs vacances. Il y a les gens qui les ont déjà prises, et il y a les gens qui les prennent en ce moment. Je me demande parfois si ce ne sont pas les plus à plaindre. Parce que ces gens-là, tous les soirs, ils voient se rapprocher l'échéance de la rentrée.

Le soir, déjà, tombe un peu plus tôt. Les feuillages sont moins fournis. Les grandes chaleurs dont on s'est follement plaint, les voilà pas mal diminuées. Décidément, consolons-nous, avec ceux qui sont déjà rentrés, de n'avoir plus de vacances.

Pour ceux qui vont les prendre, ma foi, c'est une autre affaire. Ils les voient poindre à l'horizon. Ils ont, eux, bien des soucis. Ils se demandent ce qu'il faudra emporter. S'il fera chaud, s'il fera froid, s'il fera tempéré. C'est un grave problème. Et puis, la France est chère, la Suisse n'est pas à bon marché. et ailleurs... c'est bondé. A moins d'en avoir un sérieux entraînement, voyez-vous, les vacances, c'est un souci constant. Quand on les a déjà eues, on trouve que ce serait beaucoup plus simple de les supprimer.

Ou bien il faut s'y entraîner dès son âge le plus tendre. Ainsi la jeune Bernadette. Elle est née en plein lac. Entendons-nous. Elle n'a pas paru parmi les flots, les bondelles, les sirènes et les tritons qui peuplent la vaste étendue dont, ne vous en déplaise, vous buvez un peu tous les jours, si je ne fais erreur. Elle était au-dessus. Elle dominait la situation. Elle apparut dans la cabine d'un bateau battant pavillon helvétique, et l'équipage, les passagers, tout le monde, j'imagine, était suspendu, si je puis dire, à son premier vagissement. Car, si vous l'ignorez, cette jeune personne est née l'autre jour, sur le vapeur « Yverdon ».

Et comme pour Homère ou Don Quichotte, les cités vont se disputer le lieu de sa naissance. Les juristes les plus éminents de ce pays d'hommes de loi, les chronométristes les plus précis de ce centre horloger, les géographes les plus savants de ces contrées touristiques se penchent sur ce problème : le bébé lacustre est-il Vaudois, Fribourgeois, ou Neuchâtelois ?

Je n'ai jamais bien su ce qui, de la rive opposée à la nôtre, appartenait à Fribourg ou au Pays de Vaud. Excusez mon ignorance, due au fait que les vacances m'empêchent de consulter les érudits qui pourraient me renseigner. Mais même alors, n'est-elle pas née sur l'« Yverdon » ?

Yverdon est ville incontestablement vaudoise. Et les eaux territoriales fribourgeoises doivent aussi se promener sur la rive opposée, ou je me trompe fort.

Quoi qu'il en soit, espérons que cette épineuse question ne provoquera pas d'incident diplomatique entre les cantons. Ce serait trop triste. Au contraire, une si belle naissance devrait être célébrée par tous les cantons riverains, dont les plus dignes représentants devraient tenir cette jeune personne sur les fonts baptismaux. Car c'est une belle idée que de naître sur le plus beau lac de Suisse ! Ah ! si c'était à refaire... Malheureusement, il y a des choses qu'on ne fait qu'une fois dans sa vie, et la naissance, ma foi, en est une, sans conteste. C'est bien ennuyeux, parce que c'est assez important, dans la vie. Et qu'on peut réussir plus ou moins.

La jeune Bernadette a fait un coup de maître, et cette enfant certainement aura le pied marin — ou tout au moins lacustre. Elle a donné à ce lac une grâce de plus — une grâce qui lui a toujours manqué, à ce terrible vieux glouton.

Et c'est pourquoi, mes bons amis lecteurs et riverains, buvons à la santé de cette jeune navigatrice, et avec autre chose, s'il vous plait, que l'eau limpide de notre lac.

OLIVE.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

La vie régionale

La Combe Hory
par Samuel Robert

Il y a 400 ans...
par Louis Thévenaz

Du côté de la campagne
par Rusticus

EN SIXIÈME PAGE :

Les propos du sportif
par C. C.

Nouvelles de l'écran

EN SEPTIÈME PAGE :

Un conte
par Jean Feyrin

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de Montalchez

Placement

La commune de Montalchez cherche à placer un garçon de 17 ans. — Pour renseignements et offres, s'adresser par écrit au Conseil communal.

Baux à loyer

S'adresser au bureau du journal

IMMEUBLES

A vendre, région d'Yverdon,

jolie propriété

construction 1950 ; 2800 m² de verger attenant, ainsi que douze fossoriers de vigne en production selon désir. Tél. Champvent (024) 3 51 60.

Près NEUCHATEL

et C.F.F., immeuble en société anonyme à vendre 450,000 fr. Facilités. Huit logements, grands ateliers modernes. Pour fabrique, magasin, etc. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

Pour cause de santé, à vendre

HOTEL

avec CAFÉ complètement rénové en plein rapport. Chiffre d'affaires prouvé. Situation de 1er ordre, au bord de la route cantonale Bienne-Lausanne. Adresser offres sous chiffres P 5027 N à Publicitas, Neuchâtel.

A LOUER

Locaux à louer

pouvant servir de magasin, atelier ou dépôt, au rez-de-chaussée, avec issue directe sur rue en bordure de route cantonale de grand trafic, éventuellement avec logement dans le même immeuble.

Etude Jean-Pierre Michaud, avocat et notaire, Colombier

A louer

petit chalet

meublé (pour six personnes), à Montana-Vermala, tout confort, bois et prés. S'adresser sous chiffres P 9415 S Publicitas, Sion

A louer

appartement

de trois pièces, hall, tout confort, pour le 24 octobre. 180 fr. par mois. — Tél. 5 55 23.

Meublé de une chambre et cuisine à louer. Adresser offres écrites à L. M. 988 au bureau de la Feuille d'avis.

CORCELLES

A louer un superbe appartement de quatre chambres, cuisine, bains et toutes dépendances. Belle vue. Tél. 6 73 12, Saint-Aubin.

A louer grand

appartement

rez-de-chaussée et premier étage, dans belle propriété au bord du lac. Adresser offres à L. R. 966 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Pour employé de bureau sérieux, jolie chambre tranquille. Tél. 5 59 92

Chambre pour jeune homme sérieux, confort. Bellevaux 11.

A louer pour tout de suite, jolie chambre meublée, indépendante, à personne sérieuse. Tél. 5 24 34

A louer à personne sérieuse, chambre indépendante. Orangerie 6, 3me.

A louer, aux Hauts-Geneveys, belle

chambre

meublée à monsieur seul. Tél. (038) 7 17 75 de 12 h. à 12 h. 45.

Chambre, à monsieur. Soleil, vue, bains. Côte No 32a, 1er. Tél. 5 41 89.

PENSIONS

Monsieur, veuf

désirant passer l'hiver à Neuchâtel, cherche famille ou home pouvant le recevoir. Adresser offres à R. D. 952 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre et pension est cherchée par jeune fille pour fin du semestre scolaire. Samedi et dimanche exceptés. Si possible près de l'Ecole de commerce. Faire offres écrites sous G. U. 979 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre meublée, avec pension soignée. Tél. 5 64 46.

CHAMBRE indépendante meublée, confort, en plein soleil, avec vue magnifique, à louer pour le 15 août, avec bonne pension. Tél. 5 33 12.

HOME D'ENFANTS

On prendrait encore quelques enfants à partir du 9 août. Bons soins assurés par infirmière. Prix : 5 fr. 50.
Jeanrenaud, Vallamand-Dessus. Tél. (037) 8 51 40.

DEMANDES A LOUER

Jeune homme sérieux cherche

chambre

si possible indépendante, tout de suite ou pour le 15 août. Adresser offres écrites à R. B. 975 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour fin décembre, personne seule cherche

appartement

de deux pièces, cuisine, salle de bains, accès facile, vue, soleil. Adresser offres écrites à O. D. 958 au bureau de la Feuille d'avis.

Fiancés cherchent un

appartement

d'une ou deux pièces, cuisine et si possible salle de bains. Région: Neuchâtel-Peseux. Adresser offres écrites à A. C. 984 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche pour le 11 août,

chambre meublée

avec confort, si possible indépendante, au centre de la ville. Adresser offres écrites à B. Z. 983 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour le 1er novembre 1952 ou pour date à convenir, une

PETITE MAISON

de campagne avec trois à cinq poses de terrain. — Adresser offres à Paul Mottuz, Courtion (Fribourg).

On demande à louer

garage

quartier: Trois-Portes-Saint-Nicolas. Téléphoner au 5 23 57 de 7 h. 30 à 12 h et 13 h. 30 à 18 heures.

On cherche

garage

quartier gare-Vieux-Châtel. Tél. 5 46 94.

On cherche à louer pour époque à convenir, région de Colombier

APPARTEMENT

de cinq ou six pièces, éventuellement maison familiale. Tél. 5 50 47.

OFFRES D'EMPLOIS

BOULANGERIE

pâtisserie-tea-room, lac de Neuchâtel, à vendre 100,000 fr. avec immeuble. Belle situation. Recettes 48,000 fr. l'an. 2/3 pâtisserie. — Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

Rochefort

A vendre maison locative

avec champs et forêts, comprenant quatre appartements, chambres indépendantes, garage et remises. Ecrire sous chiffres P. 10982 N., à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

Immeubles

tous genres demandés — Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

Agriculteur cherche à acheter ou à louer, pour le printemps 1953, un

domaine

de dix à vingt-cinq hectares. — Adresser offres écrites à S. I. 957 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

CHAUFFEUR

pour remplacement du 8 au 28 septembre. Téléphoner au No 6 34 62.

Place intéressante est offerte à

COMMIS

ayant fait apprentissage de commerce et quelques années de pratique, possédant le sens de l'organisation et si possible quelque expérience des voyages. Le poste à repourvoir prévoit environ 60 % d'activité de bureau et 40 % d'activité de visite de la clientèle régionale.

Faire offres à Nusslé, agencements de magasins, la Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie cherche, pour travail en fabrique de préférence,

régleuse

qualifiée et habile, petites pièces ancre, avec mise en marche. Faire offres sous chiffres P. 5084 N., à Publicitas, Neuchâtel.

A remettre, comme situation principale ou accessoire,

la représentation par rayon

pour la

vente et l'introduction

de

l'appareil à tricoter à main TRIMAC

Excellentes conditions offrant extraordinaires possibilités de gain.
La maison se charge de mettre au courant le représentant et de soutenir ses efforts par la propagande.
Ne sont priés de s'annoncer que des intéressés vivant dans des conditions ordonnées à la

Maison A. Feuz & Co, Speichergasse 5, Berne, tél. (031) 3 06 09

Fabrique importante à l'ouest de la ville, cherche pour son département d'expédition une

employée de bureau

travaillant consciencieusement. — Adresser offres écrites à B. S. 980 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engagerions pour tout de suite :

OUVRIÈRE CAPABLE

pour faire de petits travaux de montage et de fabrication de série.
Fritz KREBS & fils NEUCHATEL
Tél. 5 48 28 107, Fahys

Importante fabrique de machines, à Winterthour, cherche

sténodactylographe

capable

de préférence de langue maternelle française, avec de bonnes notions d'allemand. Offres avec certificats, photographie et prétentions de salaire à adresser sous chiffres P. Z. 4488 à case postale 240985, grande poste, Winterthour.

Nous cherchons pour notre département de laines et cotons à tricoter,

correspondante

capable et expérimentée, de langue maternelle française, notions d'allemand exigées, possibilités de se perfectionner.
Faire offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, photographie, références et prétentions) à

LANG & Cie, Filature et retorderie Reiden (Lucerne) près Zofingue

L'atelier de mécanique Jean Schelling rue d'Auvernier, à Peseux

cherche un jeune

MÉCANICIEN

faiseur d'étampes de précision.
Se présenter.

La Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S. A., à Peseux, cherche pour son département industriel, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un

jeune mécanicien

habile et consciencieux et cherchant une place stable. — Faire offres ou se présenter.

Nous cherchons pour notre clientèle privée un

ACQUISITEUR

capable et correct. Age minimum : 28 ans.
Conditions : certificat de bonnes mœurs et bonne présentation.
Nous offrons : mise au courant à fond ; dès le début un salaire mensuel garanti, ainsi que des frais de déplacements et frais journaliers.
Candidats ayant la bonne volonté de dépasser la moyenne, sont priés d'adresser leurs offres sous chiffres E. R. 909 au bureau de la Feuille d'avis.

paillard S.A
STE-CROIX s/ VVERDON
Radio · Gramo · Cinéma
Machines à écrire Hermès

Nous offrons place stable à

mécanicien de précision

capable d'être formé sur l'entretien et la réparation de nos appareils de cinéma et désireux d'accepter une place de réparateur chez notre agent en Belgique.

Nous demandons un mécanicien de confiance, âgé de 30 ans environ.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae, et si possible photographie et copies de certificats au chefs du personnel de Paillard S. A., Sainte-Croix.

Fabrique d'horlogerie cherche

employé de fabrication

sérieux, actif et expérimenté, connaissant à fond la branche horlogère et ayant déjà occupé un poste analogue. Capable de diriger et de surveiller la fabrication, mettre en chantier les ordres et commander les fournitures. Français et allemand sont exigés Entrée à convenir.

Offres écrites à la main, avec curriculum vitæ, sous chiffres J. 11196 à Publicitas S. A., Bienne.

Nous cherchons

secrétaire sténodactylo

entre 25 et 40 ans, intelligente, consciencieuse, capable d'initiative, de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'anglais et d'allemand.
Bon salaire et place stable.
Répondre avec photographie, curriculum vitae, copies de certificats et références à la Maison

SCHINDLER VAGONS S. A. Pratteln (Bâle)

Jeune chauffeur

trouverait place dans maison d'alimentation de la place. Entrée immédiate. Permis rouge exigé. Faire offres avec prétentions et photographie à case postale 6612, Neuchâtel

Nous cherchons une

vendeuse de confection

très capable à la vente, ayant très bon goût ; nous donnerons la préférence à une personne pouvant justifier une longue activité dans la branche. Faire offres manuscrites en joignant copies de certificats, photographie, en indiquant date d'entrée possible et prétentions de salaire, sous chiffres A. X. 949 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame âgée cherche

personne de confiance

pour s'occuper des travaux du ménage. Belle chambre à disposition. Gages selon entente. — Faire offres sous H. L. 986 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de la ville cherche pour le 1er septembre,

employée ou débutante

Faire offres sous chiffres P 5022 N à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

CONTROLEURS D'OUTILLAGE
MÉCANICIENS-OUTILLEURS
MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Tous les candidats doivent avoir quelques années de pratique. Prière d'adresser les offres écrites avec copies de certificats ou se présenter.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A., Neuchâtel

Monsieur seul

habitant maisonnette, tout confort (bord du lac), cherche

couple d'âge mur

(éventuellement retraité) pour le gardiennage de la propriété et pour divers services d'ordre ménager.
Jouissance de deux jolies chambres, plus rétribution à convenir.
Adresser offres à M. Ubaldo Grassi, architecte, Marin.
Ne se présenter que sur convocation.

Ménage avec deux enfants en bas âge cherche, pour entrée à convenir, une

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. Vie de famille assurée. Faire offres à Mme Pierre Bloch, directeur, route de la Glâne 25, Fribourg.

Importante usine industrielle de la Suisse allemande

cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir, jeune homme intelligent et actif, en qualité de

MAGASINIER

(connaissance de la branche fers et ferronnerie exigée). Offres avec certificat, photographie, etc., sous chiffres A. 40820 L.Z., à Publicitas, Lucerne.

Maroquinerie de la ville cherche

VENDEUSE

intelligente, honnête et active.
Adresser offres écrites à M. B. 992 au bureau de la Feuille d'avis.

COMPTABLE

capable, sérieux et expérimenté, est demandé un jour par semaine. — Adresser offres écrites à R. C. 976 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

bonne à tout faire

sachant travailler seule, pour maison privée, tout confort. Bons gages et bonne nourriture. Congés réglementaires. Demander l'adresse du No 921 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er septembre,

personne

(45 à 60 ans), pouvant s'occuper d'une dame âgée et aider à différents travaux du ménage. — Offres sous chiffres P. 5083 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche

jeune fille

au courant de tout les travaux de ménage. — Adresser offres écrites à R. A. 974 au bureau de la Feuille d'avis.

Petite industrie de gravure engagerait

ouvrières

sachant si possible graver au pantographe. Travail propre. Tél. 5 26 45.

La boulangerie ROULET cherche pour aider au ménage jeune fille comme

volontaire

Entrée immédiate, ainsi qu'un

ouvrier boulanger

pour un remplacement. Tél. 5 13 85.

On cherche une

jeune fille

pour s'occuper d'une enfant de trois ans et aider au ménage. Possibilité d'apprendre l'allemand. Adresser offres écrites à P. Z 989 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille à Arosa cherche

jeune fille

environ 18 ans, pour garder trois enfants et aider au ménage. Entrée : 1er septembre. Place à l'année. Pour tous renseignements, téléphoner au No (038) 8 15 92.

JEUNE HOMME

honnête, demandé pour livrer le pain et aider au four. Bon salaire, bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Ecole de langues sera payée. Jos. Meier, boulangerie-pâtisserie, Haselstrasse No 23, Baden.

Bonne à tout faire

est demandée pour ménage de trois personnes. Très bon salaire, congés réguliers. Entrée début de septembre ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à V D. 963 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un homme connaissant les travaux de campagne. S'adresser à Maurice Miéville, ferme de Châtillon sur Bevaix. Tél. 6 62 75.

On cherche une

fille de cuisine

pour aider aux travaux du ménage. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres à M. R. Matthey, restaurant de Villiers. Tél. 7 14 03.

Nous cherchons

représentants-dépositaires

pour la vente d'un produit éprouvé, remplaçant et améliorant

le fumier

Ecrire à case postale 14, Grange-Canal, à Genève.

Je cherche

coiffeuse

capable de travailler seule pour remplacements du 26 août ou 13 septembre. Faire offres au Salon Ed. Jaques, Fahys No 81, Neuchâtel.

LESSIVE

Personne de toute confiance est cherchée pour lessive et nettoyages, une demi-journée par semaine. Ecrire à case postale 232, Neuchâtel 1.

Quelle couturière

à domicile s'intéresserait au finissage de robes et de deux-pièces, à partir du mois de septembre. Faire offres à Mme E. Mennet, Jersey-Tricot, faubourg de l'Hôpital 5. Tél. 5 61 91.

On cherche un

commissionnaire

possédant éventuellement permis de conduire. S'adresser à la boucherie Balmelli, rue Fleury 14. Tél. 5 27 02.

Angleterre

Nous cherchons d'une façon continue, pour familles distinguées, offrant toute garantie, des jeunes filles et nous sauvegardons leurs intérêts durant l'emploi.

Beldi-Grant

(A noter: seule adresse actuelle.)

Bureau anglo-suisse. Meilleures références. Demandez renseignements en joignant Fr. 2.— en timbres-poste à : Cleavers Lyng, Herstmonceux, Sussex (Angleterre).

Je cherche garçon de 15 à 17 ans comme

aide-pêcheur

Entrée immédiate, chez Jean Arm, pêcheur, Saint-Aubin (Neuchâtel). Téléphone 6 72 32.

Bon café-restaurant, la Chaux-de-Fonds, cherche une bonne

sommelière

Café des Chasseurs, la Chaux-de-Fonds. Téléphone 2 41 60.

Maison de commerce des environs de Neuchâtel cherche

JEUNE FILLE

débutante, pour travaux faciles de bureau. Adresser offres écrites avec prétentions à B. R. 978 au bureau de la Feuille d'avis.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune commerçant

Suisse allemand, ayant diplôme d'examen d'apprentissage et de bonnes notions de la langue française et de la sténographie française, cherche place pour date à convenir. Adresser offres écrites à G. A. 990 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

employé de bureau

ayant de l'initiative et désirant améliorer sa situation, cherche emploi en Suisse française, de préférence dans localité avec possibilité de bien apprendre le français. — Adresser offres écrites à W. S. 926 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame cherche

nettoyages

ou autres travaux. Région Vauseyon-Peseux. — Adresser offres écrites à T. V. 971 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

mécanicien-dentiste

cherche emploi pour le 1er septembre ou date à convenir. Adresser offres écrites sous H. A. 991 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 16 ans, cherche place facile dans petite famille particulière dans la ville de Neuchâtel. Leçons de français désirées. Offres sous chiffres P 12473 Y à Publicitas, Berne.

Débutante

Suissesse allemande cherche place dans tea-room. Entrée: 1er octobre. Adresser offres écrites à Z. A. 982 au bureau de la Feuille d'avis.

Suissesse allemande, parlant le français, cherche place de téléphoniste ou

DEMOISELLE DE RÉCEPTION

Libre le 1er septembre. Adresser offres écrites à T. Z. 981 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux jeunes filles hollandaises, 19 ans (Helmstedt),

CHERCHENT PLACES

pour une année comme volontaires dans bonnes familles. Argent de poche. Ecrire sous chiffres P 5080 N à Publicitas, Neuchâtel.

Electricien sur autos

sérieux et capable cherche emploi dans garage de la région. Faire offres à Roger Blanc, Belmont-Tramonet (Savoie).

Jeune

Suissesse allemande

de 18 ans, cherche place d'aide dans famille, de préférence COUTURIÈRE où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Adresser offres avec indication de salaire à Lisa Nüesch, « Neugrütt », Balgach (Saint-Gall).

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter

moto

avec ou sans side-car, grosse cylindrée. Adresser offres écrites à T. N. 948 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter un piano

(noir ou brun), un bureau pour dame, un meuble à tiroirs de style. Ecrire sous chiffres A. S. 9544 N., au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Apprenti coiffeur

pourrait entrer tout de suite ou pour époque à convenir, chez Fritz Zimmer, coiffeur, Corcelles.

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus et dans l'impossibilité de répondre à chacun, les enfants de

Madame veuve Numa BLUMER

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Peseux, le 9 août 1952.

Monsieur Carl SILBERSTEIN

profondément touché des marques de sympathie qui lui ont été témoignées, adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui l'ont entouré durant la maladie et le décès de sa chère disparue.

Madame
veuve Louis CAPPA-MARCHELLO

ses enfants et familles, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver et les prient de trouver ici l'expression de leur vive gratitude.

Boudry, le 9 août 1952.

La famille de

Monsieur Charles BAUMANN

dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux amis et connaissances qui lui ont adressé leurs marques de sympathie et l'ont entourée lors du grand deuil qui vient de la frapper, prie chacun de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout spécial aux sœurs dévouées de l'Hôpital Pourtalès.

Neuchâtel, le 9 août 1952.

BULLETIN D'ABONNEMENT

A LA

Feuille d'avis de Neuchâtel

Le soussigné s'abonne dès ce jour jusqu'au

30 septembre . . . . » 4.20
31 décembre . . . . » 12.—

(souligner ce qui convient)

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....

Adresser le présent bulletin à

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Neuchâtel, compte postal IV 178

Ne concerne pas les personnes qui reçoivent déjà le journal.

Révolution dans les meubles

Superbes mobiliers complets se composant de

1 jolie chambre à coucher tout beau bois dur demi-poli, 1 armoire 3 portes démontable, 2 tables de nuit, 2 lits 190 × 95, 1 coiffeuse avec glace.

1 très bonne literie, 2 sommiers métalliques 30 ressorts, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas pure laine tricotés, 2 duvets édredon, 2 traversins, 2 oreillers, 1 superbe couvre-lit piqué en satin et fourré.

1 beau studio se composant de 1 couch, 2 bras réversibles, 2 coussins, 2 fauteuils très beau tissu épais compris, ressorts première qualité, 1 guéridon carré poli, 1 table de radio.

Cuisine 4 tabourets dessus lino, 1 table dessus lino. Le tout très solide, bonne qualité.

Mobilier 1	teinté matiné fin	2450 fr.	= 66 fr.	par mois
Mobilier A	en hêtre teinté ½ poli	2890 fr.	= 78 fr.	par mois
Mobilier B	beau bouleau, pommelé ½ poli	3090 fr.	= 82 fr.	par mois
Mobilier C	beau noyer patiné ombré	3190 fr.	= 84 fr.	par mois
Mobilier D	très beau noyer sur socle, avec umbau, large tête de lit	3560 fr.	= 98 fr.	par mois

Demandez notre catalogue Crédo-Mob. E. GLOCKNER
PESEUX (Neuchâtel) — Tél. (038) 8 16 73 et 8 17 37

Grand choix de belles chambres à coucher pour (6 pièces) par mois 17.– 28.– 37.– 40.– 50.–
1 A B C D

Beau studio pour . . . . . 17 fr. par mois
Belle salle à manger noyer pour . . . 17 fr. par mois
Grand choix de meubles - Livraison rapide franco gare toute la Suisse
Visitez notre exposition — Demandez notre catalogue gratuit
Nous nous rendons à domicile sans engagement

au Corset d'or
ROSÉ-GUYOT
RUE DES ÉPANCHEURS 2 . NEUCHATEL

Warner's
LE GANT

Un conseil d'élégance ! La jolie robe de style que vous porterez cette saison exigera de vous: finesse de la taille, correction du buste, galbe des hanches. Il faut, Madame, une ceinture ou un corselet

VENTE EXCLUSIVE

5 % Timbres S.E.N. & J.

Tous les jours
nos excellents
LAPINS
frais du pays
à Fr. 3.20 le ½ kg.
LEHNHERR
FRÈRES

Choix immense
Prix très avantageux
Qualité parfaite

Dès aujourd'hui nous mettons en vente...
... à notre rayon d'articles pour enfants

Chemise polo grandeurs 27 à 36
en jersey . . . . . au choix **3.-**

Pyjama pour jeunes gens
en fine popeline. Grandeur 42 . . . . . son prix **12.-**

AU LOUVRE
La nouveauté SA
NEUCHÂTEL

SAMEDI MATIN
Sous la tente près de la fontaine du marché
Vente de beaux poulets du pays
Poules à bouillir extra
BAISSE sur les lapins frais du pays
Se recommande : J. DELLEY.

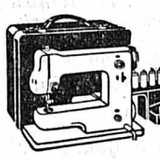

Seule la

vous offre le dispositif zig-zag BERNINA d'origine

Conditions avantageuses

H. Wettstein
NEUCHATEL
Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

OCCASIONS

Berceau, gramophone, dressoir, armoires, commodes, fauteuils, cuisinière à gaz, divans, matelas, chaises, tables, pousse-pousse, marche bébé, poussette, etc. — Marcelle Remy, passage du Neubourg. Téléphone 5 12 43.

A vendre
troncs de sapin
à port camion, prix à débattre. Faire offres à André Duvanel, Le Bois de l'Halle. Tél. (039) 3 52 65.

Existe-t-il une horloge dont le cadran a 12 mètres de diamètre ?

Oui, celle de la tour de l'église Saint-Pierre, à Zurich.

Entendu à la radio. Naturellement avec un nouvel appareil de AUTOPHON S.A.

autophon

Service le plus proche:
G. Müller, 38, ch. des Valangines
Neuchâtel. Tél. (038) 5 68 82

Particulier vend
« Peugeot 202 »
1947, en parfait état. — Taxes et assurances payées. Prix: 3500 fr. — Demander l'adresse du No 931 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un
side-car « Condor »
dernier modèle, pour cause de décès, à très bas prix. Grandes facilités de paiement S'adresser à H. Jean-Richard, Foyer 6. Tavannes

Entourage de divan depuis **165.–**
Grand choix chez
Meubles G. Meyer

Vos Maux de Pieds

Quand un bain curatif aux Saltrates Rodell (sels savamment dosés pour le traitement efficace de ces maux) vous apporte une sensation immédiate de bien-être et de soulagement. Vite ! un bain de pieds aux Saltrates Rodell. Toutes pharmacies ou drogueries. Prix modique.

Qu'elle est pratique
LA SERVIETTE-ÉPONGE
WETTEX

pour les travaux ménagers, l'entretien de l'auto et le lavage des vitres. Grand pouvoir d'absorption.

Nettoie et sèche d'un seul coup. Ne laisse pas de traces. Souple, solide, hygiénique et bon marché. Facile à tenir propre.

Toutes bonnes maisons.

En gros : WETTEX, Tranchées 44, Genève

CALORIE S. A.
NEUCHATEL - LA CHAUX-DE-FONDS

CHAUFFAGE CENTRAL

Chauffage à distance
Chauffage par le plafond
Régulation automatique
Brûleurs à mazout

ADLER
LA MERVEILLEUSE

Etudiée jusqu'en ses moindres détails

Vous y découvrirez un grand nombre de nouveautés qui facilitent énormément le travail. Voici le dispositif automatique du «départ lancé»: en un clin d'œil, la feuille est en place et déjà vous pouvez commencer à écrire l'adresse! Là, c'est la double réglette transparente pour repérer les lignes; à droite, le bouton qui permet d'espacer les caractères; derrière le rouleau, l'appui sur lequel vous gommerez enfin, tout à votre aise; au-dessus du clavier, les touches du tabulateur.

• Demandez à l'essai cette machine à écrire aussi séduisante que rapide. Démonstrations à votre gré dans notre magasin.

Machines de bureau
Paul Gaschen & Cie
Seyon 7
Tél. (38) 5 45 48
Neuchâtel

Une nouvelle baisse intéressante !

Savon blanc morceau 420 g. **-.75**
doux et d'un bon rendement, un produit de pointe
(les morceaux de 400 g. sont vendus —.70)

Savon à l'huile d'olives morceau 450 g. **-.75**
(les morceaux à 430 g. sont vendus —.70)

Savon de Marseille morceau 480 g. **-.75**
le savon classique d'avant-guerre, particulièrement apprécié
(les morceaux à 460 g. sont vendus à —.70)

BATEAU PROMENADE
Par suite du renvoi de la croisière du 6 août, les billets vendus seront valables sans autre pour le bateau de
Mercredi 13 août, à 20 heures
Il y a encore quelques places disponibles. Hâtez-vous !

Copeaux de savon blanc paquet 580 g. **1.25**
au borax, excellents pour les petites lessives et la machine à laver
(le paquet de 510 g. est vendu 1.10)

Encaustique «PIA» boite 650/660 g. **1.75**
à la térébenthine pure, à la cire d'abeilles et autres cires de premier choix. Nettoie parfaitement et donne un brillant éclatant.

Encaustique liquide boite 770 g. **2.50**
Nettoie, cire et polit en même temps. Très avantageux pour les parquets peu salis, vous fait gagner du temps et de l'argent.

MIGROS
Société coopérative

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'heureuse méprise

ROMAN
par 21
Claire et Line DROZE

Le baron conseilla à la veuve « prématurée » d'aller miser sur un cheval sûr : Apollon. A peine se fut-elle éloignée, ces dames du Carrousel firent irruption dans le groupe ; il les aiguilla sur un coin ombreux et respira, parce que la belle sociétaire venait de rencontrer une amie ; puis il alla s'enfermer au fond du mail coach pour rassembler ses idées.

Là, stores baissés, invisible aux yeux de tous et mourant de chaleur, il se mit à penser aux Ombelles. Comme il devait faire bon dans son grand bureau aux volets clos sur le soleil ardent !... Il souhaitait, scudain, qu'un génie l'y transportât. Il voyait Julien lui apportant un verre d'eau fraîche et des groseilles tièdes, un peu acides, transparentes, ou bien des framboises couvertes de buée. Il entendait Thierry, entrant en coup de vent, s'écriant : « Une coupe de saumur pour moi, papa ! » et lançant deux raquettes sur le grand canapé Louis XIV.

Thierry ! Quelles bêtises inventait-il ? Mais il eut un sourire indulgent. Thierry était encore mieux là qu'ailleurs, ce Paris n'est qu'une Babylone ; là-bas, malgré tout... Des pensées secrètes l'assaillaient. Il ne pensait plus aux veuves ici présentes et oubliait même l'invisible veuve « à petits moyens ». Il était persuadé, cependant, qu'elle serait l'unique et retournerait avec lui, un jour, aux Ombelles. Elle l'intriguait, semblant se dérober toujours. Sa prose ne décelait que délicatesse et poésie. Alors que le baron, en laissant courir sa plume, s'était fait connaître, elle gardait le plus strict incognito, sauf sur son âge qui cadrait bien avec le sien. Le baron des Ombelles avait tenu à mettre les points sur les « i », pour ne pas recommencer l'histoire de la veuve du Carrousel.

Le baron, à cet instant étouffant, souhaitait donner brusquement l'ordre aux lads d'enlever les six chevaux bais d'un claquement de fouet sur la route de l'Anjou.

Y avait-il bien dix ou quinze jours qu'il vivait dans le tourbillon parisien ? Des rendez-vous l'obsédaient tout à coup : M. de Segonzac, l'ingénieur agronome... cet Argentin qui devait venir pour les vins... « Pourvu que le fermier de la Hêtraie se soit entendu avec le régisseur à propos du nouvel engrais que m'avait proposé ce chimiste dont le nom m'échappe... »

Une horrible migraine le tenaillait; il faisait si chaud dans le mail coach! Vraiment, le baron des Ombelles était bien malheureux. Il sentait la ronde des veuves tourner autour de lui et se faisait l'effet d'être enfermé au cœur d'un manège de chevaux de bois. Sa respiration devenait courte. Alors, brusquement, il ouvrit la portière et happa littéralement l'air extérieur. Quand il retourna au pesage, une voix connue lui fit tourner la tête.

— Mais c'est Adalbert !

Le baron eut un léger mouvement de recul et puis :

— Aurore de la Grenette ! Quelle surprise ! Je vous croyais en Algérie.

— Et vous-même, que faites-vous loin des Ombelles ?

— Je suis venu à Paris pour affaires, expliqua brièvement le baron. Mon ami Adhémar, qui a quitté Rambouillet pour exhiber ici son mail, m'a amené, comme vous le voyez.

— Adhémar est là ? J'en suis ravie. Quant à moi, j'arrive d'Algérie.

— Je croyais que vous n'aviez annoncé votre visite à Joli-Plessis que pour l'an prochain ?

— J'ai décidé brusquement d'aller au mariage d'une nièce dont le père est consul en Suède. Je ferai halte à Joli-Plessis en revenant. C'est l'an prochain que je m'installe en Anjou et pour tout de bon. Je ne ferai plus que des voyages en Algérie pendant lesquels Roland, mon filleul, gérera mon domaine.

— Je crois qu'il y a quelque chose à vendre aux environs de Montreuil-Belley.

— C'est dommage, c'est un peu tôt... Et Thierry ?

— Il est aux Ombelles.

— C'est votre bras droit, bien entendu.

— Bien entendu, répéta le baron, navré. (Que n'eût-il donné pour ne pas mentir !) On vous a regrettée au mariage de votre neveu Olivier avec Mlle Plantureux, dit-il pour changer la conversation.

— A propos, Adalbert, d'où sortent ces Plantureux ?

La vicomtesse de la Grenette, belle-sœur du comte de la Grenette, de Joli-Plessis, bavardait gaiement avec le baron, sans se soucier des courses. Celui-ci, qui n'avait jamais prisé cette poétesse à frange frisée dont une gandoura recouvrait éternellement les toilettes, était enchanté de la voir. C'était bien la première fois de sa vie ! Mais elle représentait, dans cette « fantasia » si parisienne, la seule personne qui pût lui parler de l'Anjou. Il éprouvait la joie du provincial qui retrouve un quidam de son terroir. Il n'y avait plus ni mails, ni pesage, ni tribune... ni veuves... qu'elles fussent prématurées, du Carrousel ou d'Hector.

Des mots chantaient à l'oreille du baron : les Ombelles, Joli-Plessis, les Trois-Tours... Candes, et son village ! Il se retrempait auprès d'Aurore de la Grenette, sa payse !

Malheureusement, leur aparté ne fut pas de longue durée.

— Monsieur le baron, s'écriait, de loin, Paméla Rondeau, la veuve « prématurée », votre Apollon était un cheval de labour ! Il perd du terrain ! Il est en queue ! En queue ! Farceur, va !

On ne savait pas exactement si cette épithète s'adressait au cheval... ou au baron. Ce dernier s'empressa d'installer la couturière au buffet ; Mlle Briey, ayant quitté son amie, revenait ; le comte Adhémar s'approchait, suivi de ses invités qui désiraient regagner le mail.

Quel charivari !

Le baron présenta tout ce monde à la vicomtesse de la Grenette dont les yeux, réputés « de gazelle », brillaient d'intérêt.

— Quelle est cette dame que vous venez de quitter ? demanda-t-elle en désignant la veuve « prématurée » qui, restée à l'écart, semblait mécontente.

En effet, le baron des Ombelles venait de lui dire que le mail était comble. Il ne se souciait pas d'imposer cette personne un peu trop « nature » sur l'impériale distinguée de l'équipage.

— C'est une veuve, dit-il avec un geste vague.

— Vous avez une drôle de façon de parler des veuves. J'en suis une.

« C'est vrai, pensa le baron, encore une ! »

Pendant ce temps, celle du Carrousel était sortie de l'ombre. Comme elle connaissait un monde fou, elle se découvrit immédiatement des relations communes avec Mme de la Grenette (l'ancien résident d'Algérie et sa famille) et s'installa sans hésiter à côté d'elle. Au dernier moment, le baron, enveloppant d'un coup d'œil charmé le groupe élégant et animé, s'élança auprès de Mlle Briey qui lui faisait un petit signe discret. Il n'était plus morose, il n'étouffait plus. Il venait de revivre en Anjou avec Aurore de la Grenette. Rêver seul au fond d'un mail attriste, alors que les paroles volent et consolent.

Soulagé, le baron des Ombelles reprenait gaiement son séjour sous les feuillages embaumés de l'allée des acacias. Il admirait le beau profil de l'artiste, il subissait le charme de son sourire et celui de sa voix profonde.

Il faisait plus frais, des rires perlaient, on projetait de dîner aux Ambassadeurs...

— Oh ! disaient les promeneurs attardés, le bel équipage !

La grande semaine passa, puis une autre, et puis d'autres. Le baron des Ombelles n'avait plus le mal du pays, le baron trouvait les journées trop courtes, le baron oubliait les ingénieurs agronomes, les chimistes et les régisseurs, et ses vignes qui s'épanouissaient sur les coteaux. Il laissait Thierry à son sort sans même lui écrire. Certaine conversation, qu'il avait eue avec Monique de Gessière, s'effaçait...

(A suivre.)

AUTREFOIS - LA VIE RÉGIONALE - AUJOURD'HUI

LA COMBE HORY

LA TRISTE FIN D'UN CHANCELIER

Quand on atteint la vallée des Ponts par la route de Rosières, on aperçoit à sa droite, peu avant le haut de la montée, un vallon clos: c'est la combe Hory. *Un vieux chemin y pénètre, caillouteux, envahi ici et là par l'herbe, mais en somme assez courtois et tenant de son grand âge le désir de bien vous conduire, après un dernier lacet, à l'une des plus vieilles fermes du haut Jura. Elle est bâtie sur le revers nord de la montagne qui domine Noiraigue et Brot-Dessous et qui se prolonge jusqu'à la Tourne. Sa position, commandée par l'inclinaison de la pente à laquelle elle est adossée, n'est pas des plus favorables, sa façade principale étant orientée au nord-ouest. Mais la vue dont on jouit de là s'étend sur presque toute la vallée de la Sagne et des Ponts dont les villages et les fermes éparses donnent un peu de gaieté et de vie à ce paysage rude et sévère où règne un morne silence.*

Il y a juste trois siècles, celui que l'histoire appelle le chancelier Hory, exilé par son prince, a vécu dans cette vieille métairie les quatre dernières années de sa vie et il y est mort à 84 ans, en 1656.

Aujourd'hui, elle n'est habitée que pendant le court été de la montagne; aussi a-t-elle l'air triste des habitations laissées longtemps seules, à elles-mêmes. Dans son aspect général, la maison n'a certes pas beaucoup changé depuis cette époque lointaine. Elle est construite partie en pierre, partie en bois, coiffée d'un large toit de tuiles surmonté d'une antique cheminée à bascule. La façade est percée d'une porte cintrée dont le seuil est usé par toutes les semelles qui l'ont frappé au cours des siècles. Une autre porte à gauche est sans doute plus récente et quelques fenêtres de dimensions différentes ne sont ni trop grandes ni trop petites, placées juste où il faut pour donner du jour et de l'air. On en remarque une à meneau dont le montant a été malheureusement brisé et sous une autre une lointaine date gravée au ciseau dont on ne peut déchiffrer qu'un 7 et un 9.

La cuisine occupe le centre de la maison et primitivement ne prenait jour que par la cheminée. Plus tard, on a percé dans l'épaisseur des murs une sorte de couloir éclairé par une petite fenêtre et où l'on a pu placer un évier et un vaisselier. Une chambre boisée à deux fenêtres présente dans le mur deux placards fort anciens où Hory pouvait dissimuler ses dossiers.

Derrière, les écuries abritent aujourd'hui une trentaine de têtes de bétail. Un pâturage entoure la maison et un peu plus haut commence une forêt de sapins majestueux qui gémissent au moindre souffle. Devant cet horizon qui n'a pas changé, on évoque tout naturellement le souvenir de cet homme éminent par la culture de son esprit et ses qualités d'homme d'Etat, dont la vie offre un exemple rare des vicissitudes de la fortune, comme on va s'en convaincre.

~~~

Né à Neuchâtel en 1573, Jean Hory acheva ses études à Lausanne d'où il envoyait des vers latins de sa composition à son oncle, Blaise Hory, pasteur à Gléresse et poète à ses heures. Il revint dans sa ville natale, cultivé, grand travailleur et ambitieux, désireux de faire une carrière dans l'administration. En 1594, la mort du gouverneur Vallier allait lui donner l'occasion d'intervenir dans les affaires de l'Etat. La régente Marie de Bourbon nomma pour lui succéder le fils de ce dernier Béat-Jacob Vallier. Les bourgeois de Neuchâtel, soutenus par Hory, tentèrent de s'opposer à cette nomination, car le nouveau gouverneur était catholique comme son prédécesseur et on le voulait protestant. Il en résulta d'interminables démêlés auxquels Berne fut associée en raison de son traité de combourgeoisie avec Neuchâtel. Hory était alors secrétaire du Conseil d'Etat ou chancelier. Pour arranger les choses, il fut délégué à Paris et il en revint accompagné du jeune prince Henri II de Longueville, lequel ne fit que brouiller les cartes. Il commit en outre la maladresse de monter au son des cloches à la chapelle du château pour y entendre la messe, pendant que le gros bourdon de la Collégiale conviait au culte réformé les bourgeois de la ville. On vit là une provocation et le prince dut désormais se rendre dans sa chapelle sans sonnerie de cloches. Après une année de séjour, Henri II reprit le chemin de la France sans s'être réconcilié avec la population.

Le gouverneur Vallier mourut en 1623 et la place resta provisoirement vacante. Hory, nommé alors lieutenant au gouvernement du pays, convoitait le poste de gouverneur qui lui eût donné un pouvoir étendu. Le prince nomma François d'Affry, au grand désappointement de Hory, lequel dut se contenter d'un siège au Conseil d'Etat. C'était un homme énergique, entreprenant jusqu'à l'audace. Son imagination caressait des projets grandioses. Il voulait d'abord relier le Rhône au Rhin par le canal d'Entreroche. Une compagnie de bateliers s'était déjà constituée à Yverdon en vue de l'exploitation de la nouvelle voie de communication. Mieux que cela, Hory rêvait de bâtir sur le plateau de Thielle, une ville Henripolis *qui aurait été avant tout une cité marchande, réglant le trafic entre le Nord et le Midi. Tous les plans étaient faits en 1625, mais il avait compté sans ses ennemis Les bourgeois de Neuchâtel ne voulaient pas, si près de leurs murs, une ville qui deviendrait une rivale et firent échouer le projet. Il avait en outre des ennemis personnels qui, ayant la confiance du prince et du gouverneur d'Affry, l'accusaient d'être trop favorable à Berne et à la Suisse et d'être un dangereux révolutionnaire. Le plus acharné était David Favargier, ancien fabricant de bonnets, mais que son intelligence et une certaine éloquence naturelle, avaient poussé à l'un des plus hauts postes de la Principauté, celui de procureur général.*

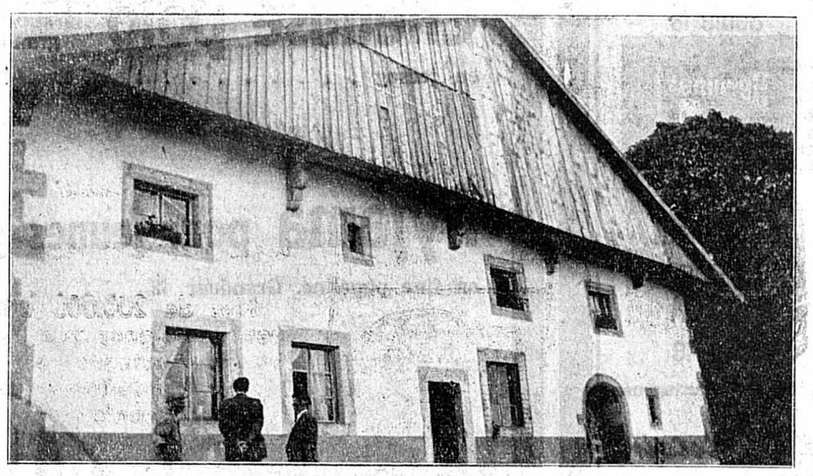

La façade principale de la métairie de la Combe Hory

Malheureusement Hory avait des dettes vis-à-vis du prince. Du temps qu'il était receveur de plusieurs mairies, il n'avait pas rendu ses comptes et on lui réclamait 143,000 livres, somme énorme pour l'époque. Hory demanda maintes fois l'extinction ou du moins l'atténuation de sa dette. On la lui refusa toujours sur l'instigation de l'implacable Favargier. La vente de ses biens et même de sa maison de la rue du Château ne suffirent pas au remboursement. D'autres malheurs vinrent encore l'atteindre. Il est obligé de quitter le Conseil d'Etat à cause de ses dettes, puis son ancienne domestique Anna Risman lui attribue la paternité de son enfant. Il déclare cette accusation mensongère mais doit comparaître, tête nue, devant le Conseil d'Etat et le Consistoire. Après cette humiliation, on l'accuse encore, à tort ou à raison, de faux en écritures. Il quitte alors le pays, laissant à Neuchâtel sa femme et son fils. Un nouveau malheur le frappe. Sa femme, Madeleine Hory née Fornachon qui, paraît-il, avait les yeux rouges ce qui la rendait suspecte à beaucoup, est accusée d'être la complice d'une sorcière détenue au château de Thielle. En dépit de ses dénégations, elle est enfermée dans les cachots de la tour de Diesse. Elle refuse d'avouer quoi que ce soit, ce qui lui vaut d'être mise à la question puis d'être conduite à Thielle pour y être confrontée avec sa co-accusée. Elle proteste de son innocence. On lui inflige les pires supplices et sous l'empire de la douleur, elle avoue tout ce qu'on voudra. Elle est condamnée à avoir la tête tranchée, le 3 juillet 1649, dans la cour du château de Neuchâtel et son corps fut enterré au pied du gibet des Valangines. Ses biens assez considérables furent confisqués et vendus.

Jean Hory, en exil depuis 1640, errant d'une ville à l'autre, survécut à tous ses ennemis : Favargier, Trybollet, le gouverneur d'Affry et d'autres. Henri II, lui aussi exilé par Louis XIV, l'autorise à rentrer dans sa patrie, à condition qu'il reste confiné dans sa vieille métairie de la combe Hory, condamné à ne jamais en sortir. Il avait alors 80 ans ; il est oublié; seuls les membres de sa famille peuvent le voir et subvenir à ses modestes besoins. Il vécut quatre années dans cette solitude sauvage et c'est là qu'il est mort le 2 juillet 1656 « ayant conservé jusqu'à la fin, dit un de ses biographes, une tête pleine de feu dans laquelle il roulait sans cesse quelque nouveau dessein ».

~~~

Dans cette ultime étape de sa vie, ce qu'il devait « rouler dans sa tête pleine de feu », ce n'était pas des « desseins » qu'il savait irréalisables en raison de son grand âge. Il devait bien plutôt nourrir des sentiments d'amertume au souvenir des vexations dont il avait été la victime et, dans sa haine impuissante, éprouver la douleur de se voir contraint de finir ses jours dans l'isolement et la misère.

Sans doute était-il trop grand pour un pays trop petit et sa supériorité même devait susciter l'envie et la jalousie de son entourage.

Samuel ROBERT.

PLONGÉE DANS LE PASSÉ

Il y a 400 ans, Neuchâtel était hypothéqué pour un roi de France

Vers 1552, Henri II, roi de France, empruntait à Leurs Excellences de Soleure, une somme de 50,000 écus au soleil.

La couronne de France était alors dans un moment de véritable détresse financière. Au reste, assez souvent à travers les siècles, elle se trouva dans la situation d'un débiteur aux abois, usant d'expédients ou recourant à l'emprunt pour payer les frais de campagnes militaires. Les mercenaires suisses en surent quelque chose : leur solde n'était plus payée et leurs pensions échues ne leur parvenaient qu'avec de longs retards ou même point du tout.

Pour répondre aux sollicitations toujours plus pressantes des Suisses, le cardinal de Lorraine, Charles de Guise — devant l'état des finances royales et le trésor vide — n'écrivait-il pas un jour à l'ambassadeur de France en Suisse : « Après avoir espluché... tous les moyens que l'on a pu penser nous nous sommes trouvés si paouvres et necessiteux... que je vous confesse... qu'il n'y a ordre au monde que nous vous puissions faire payer... »

Donc en face de toutes ses dettes, un roi de France, en 1552, avait emprunté 50,000 écus d'or à un canton suisse.

Mais en quoi cela a-t-il pu et peut-il encore intéresser Neuchâtel et les Neuchâtelois

~~~

C'est qu'il y a exactement 400 ans, un conflit s'étant élevé entre deux prétendants à la souveraineté de Neuchâtel, Jacques de Savoie, duc de Nemours et Léonor d'Orléans-Longueville, ce dernier, sans doute pour obtenir l'investiture avec l'appui de son cousin le roi Henri II, avait eu la malheureuse complaisance de le cautionner pour les 50,000 écus précités en donnant, comme gage hypothécaire aux Soleurois, le comté de Neuchâtel et la promesse de la préférence en cas de vente.

L'acte de cautionnement, du 13 mars 1552, hypothéquait le comté et obligeait Léonor d'Orléans — le roi faisant défaut — à payer les intérêts et à rembourser le capital s'il ne voulait pas voir le pays de Neuchâtel devenir la possession des Soleurois.

Le prêt devait arriver à échéance à la Chandeleur (2 février) 1559 ; mais en 1558 déjà, la cour de France se trouvait devant un trésor épuisé, et Soleure allait pouvoir se saisir du gage hypothécaire, si la caution du roi ne versait pas les 50,000 écus et les intérêts.

Henri II, « en bonne volonté et deliberation » de s'acquitter de sa dette « affin de descharger son cousin et sondict conté par ladicte obligation », cherche à se « fayre accorder une prorogation du remboursement de ladicte somme de cinquante mil escuz jusques a ung an ou deux après ledict premier terme de huit ans expiré et passé ». Il entendait bien en payer l'intérêt annuel, soit 2500 écus.

Les Soleurois se montrèrent larges et accordèrent la prolongation sollicitée. Henri II exprima son contentement : mais n'ayant pu verser à la Chandeleur les intérêts courus, il songea à offrir à ses créanciers « quelque present honneste pour le long temps qu'ils ont attendu ». Pourtant, avant d'en venir là, il demanda, à son ambassadeur en Suisse, d'« essayer tous les moiens que vous pourrez pour en eschapper sans leur rien bailler s'il est possible » !

Les rois de France se succédèrent, mais le système financier ne changea pas. La dette de 50000 écus ne fut pas plus soldée à la première échéance de 1559, qu'à celle de 1561. Elle fut consolidée et prolongée par de nouveaux délais les 1er septembre 1564, 14 juin 1568, 5 août 1575, etc., non sans de nombreuses remontrances du Conseil de Soleure. Chaque fois aussi le comte de Neuchâtel renouvelait sa caution et sa promesse de donner la préférence au canton de Soleure en cas de vente de Neuchâtel.

Les choses paraissent s'être gâtées en 1598 par défaut de versement du capital et des intérêts depuis la Chandeleur de 1597. La Cour de France étant incapable de s'acquitter de sa dette, la souveraine de Neuchâtel, la duchesse Marie de Bourbon, par l'intermédiaire de Claude Mango, son ambassadeur, et de Jacob Vallier, son gouverneur du comté, convint avec le canton de Soleure d'acquitter le capital en quatre payements dans le terme de quinze ans : les trois premiers de 10,000 écus, le dernier de 20,000. L'acte du 3 novembre 1598, prévoit que la duchesse pourra avoir recours contre le roi ou ses successeurs.

Marie de Bourbon et Henri II d'Orléans-Longueville eurent eux-mêmes de la peine à rembourser les Soleurois. Ce ne fut qu'en 1656, soit après cinquante-huit ans au lieu des quinze prévus, que les créanciers reçurent le dernier versement. Pendant plus d'un siècle, Neuchâtel fut donc gage hypothécaire pour les rois de France et vit son existence indépendante menacée.

~~~

On peut se demander pourquoi Soleure fit preuve de tant de patience et renouvela si souvent et si longtemps le billet échu.

Au fond, ses maîtres cherchaient à garder le comté de Neuchâtel pour eux dans le cas où la caution du roi le duc d'Orléans-Longueville, n'aurait pu trouver la somme de 50,000 écus d'or.

Sillery, ambassadeur en Suisse, avait, en 1589, offert des villes de France pour sûreté du payement des levées de troupes suisses ; mais les Soleurois refusèrent, disant sans ambages que les villes de France sont trop éloignées, qu'ils préfèrent que la duchesse de Longueville « leur donne et cède son comté de Neufchastel et seignerie de Valangin avec toutes leurs appartenances » et qu'en échange, on remette à la dite duchesse «d'autres villes en son royaulme».

Mais le roi de France d'alors, Henri IV, informé des désirs des Soleurois, répondit à Sillery que, même en lui « baillant bonne recompense en terres ou autre matière », la duchesse de Longueville ne cèdera certainement pas son comté de Neuchâtel et Valangin, car « elle tient cette pièce-là en grande estime, beaucoup plus que le prix que on luy en veult rendre ».

Elle y tenait si bien qu'elle préféra verser les 50,000 écus d'or dus par les finances royales, plutôt que d'abandonner Neuchâtel et Valangin aux Soleurois.

Nous ignorons si ses successeurs, princes de Neuchâtel, parvinrent à se faire dédommager des conséquences pécuniaires pour eux du cautionnement signé par Léonor d'Orléans en 1552.

Louis THÉVENAZ.

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Déluges et sécheresse

Comme bien des humains, Dame Nature est fort capricieuse. Mais peut-être bien l'est-elle quelquefois par la faute des humains ? Nous en reparlerons un peu plus loin, à propos des forêts.

Maintenant que le gros de l'été est passé, ainsi que sont à peu près terminés tous les gros travaux agricoles qui le caractérisent, nous pouvons déjà, à certains égards, « faire le point ». Nous l'avons déjà dit, le printemps fut en grande partie pluvieux, ce qui favorisa la poussée du foin ; celui-ci fut abondant, et grâce à une longue série de jours chauds — et même souvent torrides — il put être récolté dans des conditions excellentes. Un foin séché rapidement, sans les ennuis de la pluie qui oblige les paysans à le mettre en tas, puis à l'étendre à nouveau, et cela sur un sol encore humide, représente l'idéal comme qualité. En outre, le foin bien sec, une fois engrangé, ne subit qu'un minimum de fermentation, ce qui diminue les dangers d'échauffement excessif et l'incendie.

L'été que nous venons de vivre favorisa donc nos agriculteurs à ce point de vue, ce qui n'arrive pas toutes les années. Par contre, on peut reprocher à Messire Soleil d'avoir quelque peu abusé de la situation et de n'avoir pas su s'éclipser de temps à autre pour faire place à quelques bonnes périodes de pluie. En effet, je ne sais ce qu'il en sera quand paraîtront ces lignes, mais au moment où je les écris, je puis dire qu'il s'est bien écoulé sept bonnes semaines sans que la pluie vînt nous visiter... sinon quelques gouttes ici et là pour nous faire envie.

Beaucoup de nos champs, du moins ceux situés comme on dit chez nous « à l'endroit », c'est-à-dire inclinés vers le sud et exposés toute la journée au soleil, sont entièrement grillés, et je crois, la saison étant déjà passablement avancée, qu'il faut faire simplement une belle croix dans la colonne du bilan marquée « regain ». A moins cependant que les pluies n'arrivent sans tarder, drues et abondantes, et que le mois de septembre ne soit ensuite suffisamment ensoleillé; en ce cas, une certaine récolte de regain est encore possible, moyennant des travaux supplémentaires. En effet, à la fin de l'été et au début de l'automne, le soleil se lève déjà bien plus tard et se couche plus tôt ; en outre, étant plus incliné sur l'horizon, il nous dispense une chaleur amoindrie. Il faut donc un ou deux jours de plus pour sécher les récoltes. En outre, les rosées étant généralement abondandantes, il faut chaque soir mettre en tas le regain à demi séché, puis le réétendre le lendemain, mais pas trop tôt, presque vers midi, car il faut attendre que le sol humide se soit quelque peu séché lui aussi. C'est ainsi que la récolte du regain demande au paysan toute une suite de travaux, chaque jour répétés, qui ne sont pas toujours nécessaires pour le foin. Moyennant ces conditions, on peut encore le récolter assez tard dans l'année; je me souviens par exemple avoir vu rentrer du regain encore dans la première quinzaine d'octobre, ce qui est plutôt rare.

Les moissons

Le sec persistant a fait jaunir précocement les champs de céréales, et un peu partout, la moisson s'est faite avec quinze bons jours d'avance. Sur les pentes exposées « à l'envers », soit vers le nord et quelque peu préservées des trop grandes ardeurs du soleil, la récolte a été très bonne, du moins selon quelques renseignements pris ici et là ; la terre étant encore relativement humide, les grains se sont gonflés à peu près normalement; par contre, sur les pentes « à l'endroit », plus complètement desséchées, le grain est resté plutôt petit, d'où il faut prévoir un moindre rendement en farine.

Depuis la fin de la guerre, les surfaces de nos campagnes ensemencées en céréales sont restées fort importantes; lors d'une récente promenade au Mont-d'Amin, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur le Val-de-Ruz, j'ai eu l'impression, devant ce magique damier aux riches couleurs, que les «cases» jaunes représentaient à peu près la moitié de la surface totale. Ceci est assez naturel, pour deux raisons. La première c'est que depuis quelques années on constate que la production du lait tend à excéder les besoins de la consommation, d'où de multiples appels aux campagnards pour qu'ils diminuent leurs prairies à foin. La deuxième raison, c'est que la production du blé, quand l'année est bonne, constitue un précieux apport au budget, difficilement équilibré, de nos paysans, qui sont ainsi fortement encouragés à intensifier la culture de cette précieuse céréale.

Dans les vergers

Chaque agriculteur, ou presque, possède un verger attenant à la ferme ; il fournit, outre le fruit, une herbe abondante, restée fraîche à cause des ombrages; c'est une belle source de fourrage bien vert et tendre, à faucher chaque soir pour fourrager le bétail resté à l'étable, les génisses étant, elles, à la montagne. Cette année, à ce que j'ai pu voir dans mon coin de terre, la sécheresse a même brûlé une bonne partie des herbages de ces vergers; on y fauche tout de même, mais pour prendre ce qui reste, c'est-à-dire les grosses herbes à racines profondes, luzernes, anthrisques (carquois) et autres, dont les tiges sont dures et ne doivent pas constituer un fourrage idéal.

En ce qui concerne les fruits, je dirai simplement que l'année 1952 ne sera pas brillante en tous points. Les cerises et griottes ont bien donné; les pommiers ont assez bien noué, quoique inégalement ; certains d'entre eux sont chargés de fruits comme dans les meilleures années, et les autres en sont absolument vierges ; cela provient certainement de ce qu'ayant fleuri inégalement, à des époques différentes, il en est dont la fleur n'a pu échapper aux effets néfastes des bises glacées d'avril et de mai. Les poiriers en espaliers, généralement protégés des frimas par le mur auquel ils sont adossés, se sont bien comportés et fourniront, pour les desserts futurs, un bel apport de fruits succulents.

Parlons un peu de nos forêts

Je ne crois pas sortir de mon domaine en parlant des forêts, car elles aussi se trouvent « du côté de la campagne ». Elles nous entourent de toutes parts et par mille côtés se trouvent mêlées à notre vie. Et, comme les champs et les jardins, elles sont « cultivées » et leur exploitation, de même que leur plantation, leur ensemencement et leur croissance sont contrôlés depuis nombre d'années et soumis à des règles bien précises.

J'ai dit plus haut que je montrerais ici qu'il peut arriver que ce soit l'homme lui-même qui conditionne le climat de son pays, du moins le régime des pluies et des vents. En effet la forêt joue un grand rôle dans ces questions-là. Elle doit donc être soigneusement conservée là où elle est, et il serait même bon d'en créer de nouvelles dans les régions qui en sont par trop dépourvues.

La forêt, tout d'abord, est un précieux régulateur de la circulation des eaux dans le monde. Lorsqu'il pleut à torrent, les aiguilles des sapins et les feuilles, se décomposant peu à peu, forment sur les pentes de nos montagnes une couverture spongieuse, qui boit au fur et à mesure les excédents d'eau venant du ciel, et cette eau, ainsi retenue, descend lentement imbibant le sol sur son passage; elle est alors fort utile, tandis qu'en l'absence des arbres et de l'humus qu'ils fournissent et complètent chaque année, l'eau des fortes pluies dévale en torrents impétueux et dévastateurs. Les personnes qui ont eu l'occasion de visiter la ville de Gênes et ses environs peuvent en dire quelque chose. En effet, l'Apennin, dans cette région, est totalement dépourvu d'arbres, sauf à son pied où s'étalent pourtant de magnifiques forêts de châtaigniers, de telle sorte que les eaux de pluie, non retenues, dévalent torrentueusement les pentes, et par des lits larges et rocailleux, arrivent à la mer. Quelques jours après, ces rivières et fleuves de toutes proportions, sont absolument à sec pendant des mois. On m'a dit, mais je ne le répète que sous toutes réserves, que ces montagnes étaient autrefois richement boisées, mais que les forêts qui les couvraient ont été sabrées sans discernement, ce qui a produit le résultat que l'on peut voir aujourd'hui.

La présence des forêts constitue aussi un précieux régulateur des vents ; en effet leur impétuosité se trouve ralentie, puis souvent calmée par un épais rideau d'arbres disposés de distance en distance ; les arbres dissipent également les brouillards. Nous voyons donc, par tout ce qui précède, que l'homme peut parfaitement équilibrer, dans une large mesure, le climat de son pays en conservant les forêts ou en les créant à nouveau là où l'ignorance de ses devanciers les a détruites.

Il n'y a pas si longtemps encore, quelque cinquante à soixante ans en arrière, alors que les lois forestières n'étaient encore qu'embryonnaires, on abattait ainsi des forêts entières, pour en obtenir tout le bénéfice d'un coup, sans penser à l'avenir... après nous le déluge !... Il est vrai que l'on était encore ignorant de ce que l'on sait aujourd'hui, et que ce sont les expériences désastreuses faites autrefois qui ont conduit les autorités de presque tous les pays à légiférer peu à peu en ce domaine.

Maintenant, tous les dix ans ou à peu près, les propriétaires de forêts importantes sont tenus d'en faire le dénombrement, arbre après arbre ; on en calcule le cube de bois, et le chiffre obtenu permet à nos inspecteurs forestiers, selon un pourcentage établi par suite de longues années d'expériences répétées, de calculer le « rendement » de la forêt, c'est-à-dire le nombre de mètres cubes (ou sylves) dont elle s'accroît chaque année ; ce nombre sera aussi celui que le propriétaire est autorisé à abattre annuellement. Il peut varier de dix ans en dix ans, selon le résultat d'un recensement nouveau, et ainsi de suite. Grâce à ces très sages mesures, la forêt reste intacte, ainsi que le capital qu'elle représente.

Certains propriétaires de forêts ont souvent des appréhensions en voyant s'accroître un peu partout les constructions métalliques ou de béton, ainsi que le nombre toujours croissant des cuisinières et chauffages électriques. Ils ont peur que dans un proche avenir leur bois ne se vende plus. Quelle erreur ! Les charpentes de bois resteront toujours les meilleures, et si l'on cuit à l'électricité, le bois sera cependant toujours demandé pour toutes sortes d'autres usages, quand ce ne serait que pour la fabrication de la pâte de papier, qui s'accroît d'année en année, à un rythme accéléré.

N'ayons aucune crainte ! Les forêts conserveront toujours leur valeur, qui ira même en s'accentuant. Les mines de charbon et de fer, les puits de pétrole, ne sont pas inépuisables, il a fallu des dizaines ou des centaines de milliers d'années pour que se forment ces réserves de richesses, et elles ne se reformeront plus... du moins pour nos générations. Donc, leur exploitation toujours plus effrénée aura une fois ou l'autre une fin.

Tandis que la forêt, elle, se renouvelle au fur et à mesure, c'est une mine de matériaux et d'énergie inépuisable, c'est, à ma connaissance, le seul capital qui ne puisse être détruit. Je n'insiste pas là-dessus, les gens qui ont la bonne aubaine de pouvoir placer quelques mille francs le savent bien, puisqu'ils cherchent, avant tout, à acheter une forêt... ou un domaine, ce qui est la même chose !

RUSTICUS.

En montagne, vent, lumière, soleil, fatiguent les yeux. Soignez-les spécialement en les baignant matin et soir avec OPTRAEX.

1er SALON

de camping et de sport

à Neuchâtel (Collège de la Promenade)

du 31 juillet au 13 août

Visitez les stands...

Pour passer de bonnes vacances EMPORTEZ AVEC VOUS

L'AMI DU CAMPEUR 12 fr.

un volume 650 pages, 370 dessins et photographies

Stand **DELACHAUX & NIESTLÉ** Editions

N. H. SCHMIDT & Cie

Crèmes « Mino » faciles à faire pour le camping
« Zarbo » Flan, le délicieux dessert

Dégustations gratuites

JEAN WILLEMIN fabricant - Draizes 80, NEUCHATEL

« Béby Camping »

Vous offre... tables et chaises à des prix très avantageux
Dépositaire sur l'emplacement de camping à Colombier :
F. KUNZ, tapissier-décorateur.

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

Meubles de camping et de jardin, réchauds camping-gaz et Colemann — Lanternes — Couverts — Thermos
Accessoires de camping. Modèles réduits d'avion

A la Plage, Mesdames !

Toujours élégantes avec un maillot de bain « RASUREL » en exclusivité

ERÈS - CORSETS

Chavannes 3 NEUCHATEL Tél. 5 50 30

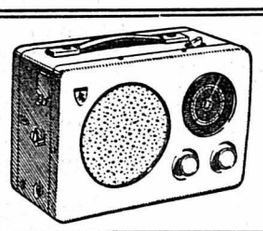

Tout un choix de

radios portatifs

RASOIRS **PHILIPS**
auto et réseau **PORRET-RADIO**
SPECIALISTE
Seyon, NEUCHATEL

BERKELEY

La caravane la plus demandée...
Son confort de grand tourisme...
Sa tenue de route impeccable...
Sa véranda unique en son genre...

FRANCIS ROCHAT Distributeur pour la Suisse : 9, rue de l'Hôpital, NEUCHATEL

Agents régionaux : V. RODIEUX, rue A.-Lachenal, GENÈVE
E. DUMOULIN, la Sallaz, LAUSANNE

Après vos visites des stands, arrêtez-vous au

RESTAURANT-TEA-ROOM du Salon

et dégustez une fine goutte de « Neuchâtel »
Tous apéritifs — Glaces — Cassata
Restauration froide Café express

Entrée libre Entrée libre
Même direction : MÉTROPOLE R. BORNAND

EN SÉJOUR

ACHETEZ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
dans les dépôts des agences de journaux

Si vous ne pouvez pas obtenir notre journal, avisez-nous immédiatement et nous ferons le nécessaire pour vous le procurer.

ADMINISTRATION DE LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

Baisse sur

POULETS FRAIS

entièrement vidés et flambés

PARC AVICOLE, PESEUX
Marcel BASSET Tél. 8 11 06

A vendre pour cause de double emploi,

frigo « Sibir »

(utilisé 20 jours), un **BANC DE MENUISIER** avec outils, **OUTILS DE JARDIN.** — S'adresser à Philippe Robert, Epervier 9, Cernier.

AUTOS

« VW » luxe, modèle 1950, état impeccable.
« VW » luxe, modèle 1951, ayant peu roulé.
« FORD » 12 CV, moteur revisé, prix: Fr. 1800.—.
Toutes ces voitures sont vendues avec garanties. R. Favre, Charmettes 31, Vauseyon, tél. 5 53 39

Occasion intéressante : à vendre beau choix de

potagers

émaillés, à gaz et à bois depuis 40 fr. à 180 fr. Sur désir, livrables pour « Butagaz » ou « Primagaz ». Tél. (038) 7 53 83.

Chiens Saint-Bernard

Une nichée, tous avec dessin de tête régulier, longs poils, avec pédigree. Nichée d'une rare beauté. Prix: 180 à 200 francs. — Blöchle, Estavayer-le-Lac. Tél. 6 30 56.

J'offre à vendre ou à échanger un

vélo

d'homme, genre militaire, remis en bon état, contre un vélo de dame. A la même adresse, on cherche une

personne

pour tenir le ménage de trois personnes, le père et deux filles, de 15 ans et 8 ans. Adresser les offres à Albert Geiser, **les Jordils, Bevaix.**

Pour vos **Citernes**

ADRESSEZ VOUS AU CONSTRUCTEUR

A. ROMANG

TÉL. 5 33 59 5 33 97 NEUCHATEL

Dans l'essence d'été

REACTOL TT

s'impose pour le meilleur rendement et contre l'oxyde de plomb

● **Votre garagiste en vend**

A vendre :

bel agencement de bureau en noyer

(deux pupitres, etc.), ainsi que

cinq lampes de bureau

(grands luminaires « ESTA » quatre lampes), le tout à l'état de neuf. Conditions favorables. S'adresser à : fabrique d'horlogerie Roger Puthod, Favarge 1, Neuchâtel.

OCCASION UNIQUE

Ayant acheté une caravane plus grande, je vends

CARAVANE BERKELEY

TYPE « MESSENGER »

en parfait état et très soignée, complètement équipée, avec grand auvent latéral, pour vacances, doublant le volume habitable, stores, W.-C. chimique, etc. Prix : tout compris, Fr. 6000.— (valeur du tout supérieure à Fr. 8000.—). Disponible dès le 22 août 1952 ou date à convenir. Offres à Case postale 37078, Neuchâtel.

OCCASION

A vendre, faute d'emploi, un potager à gaz, quatre feux, un four, chauffe-plat fermé, deux rallonges, casseroles. Le tout en très bon état. Demander l'adresse du No 987 au bureau de la Feuille d'avis.

Radio-meuble

avec pick-up et changeur automatique «Médiator », état de neuf, EST A VENDRE. Ecrire sous chiffres P. 10983 N., à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

Tous les jours belles

POULES

fraîches du pays

à Fr. 2.50 et 3.— le ½ kg.

LEHNHERR

FRÈRES

A vendre un

billard « Morgenthaler »

un potager à gaz de bois, un boiler. Téléphone 5 21 67 (le matin).

A vendre bonne

machine à laver

électrique, cuve en cuivre. Tél. 5 32 40.

PUR JUS DE RAISIN

Grappemaye

Les Fils Maye S.A.
RIDDES (VALAIS)

Dès aujourd'hui, nous mettons en vente

300 superbes BLOUSES

MODÈLES couture de haute valeur, en piqué, toiline damiers, popeline brodée, batiste, etc.
CINQ PRIX au choix

20.- 15.- 10.- 5.- 3.-

JUPES AMÉRICAINES

de forme très ample, en splendide pur coton, coloris les plus actuels, au choix **19.80**

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Tous les jours

Filets de perches frais

LEHNHERR
FRÈRES

A vendre

camionnette

« Citroën Swan », 10 CV, en état de marche. Prix: 650 fr.

limousine

« Renault » 12 CV, quatre-cinq places, modèle 1942, changement de vitesses au volant et freins hydrauliques, en parfait état. Prix: 1600 fr.

« Peugeot »

modèle 402, moteur révisé, intérieur neuf, pour 2100 fr. S'adresser à H. Kämpfer, garage, Pont de Thielle. — Tél. (032) 8 36 57

545.-

pour ce magnifique meuble combiné en noyer
Grand choix d'autres modèles

Meubles G. Meyer
HAUTERIVE

Arrangements pour paiements

A

la boutique

La poterie bleue

Trésor 2

« HUDSON »

modèle 1948, magnifique voiture, radio, chauffage, phare brouillard, toit ouvrant « Over Drive », cédée à prix très avantageux. Tél. 8 13 62.

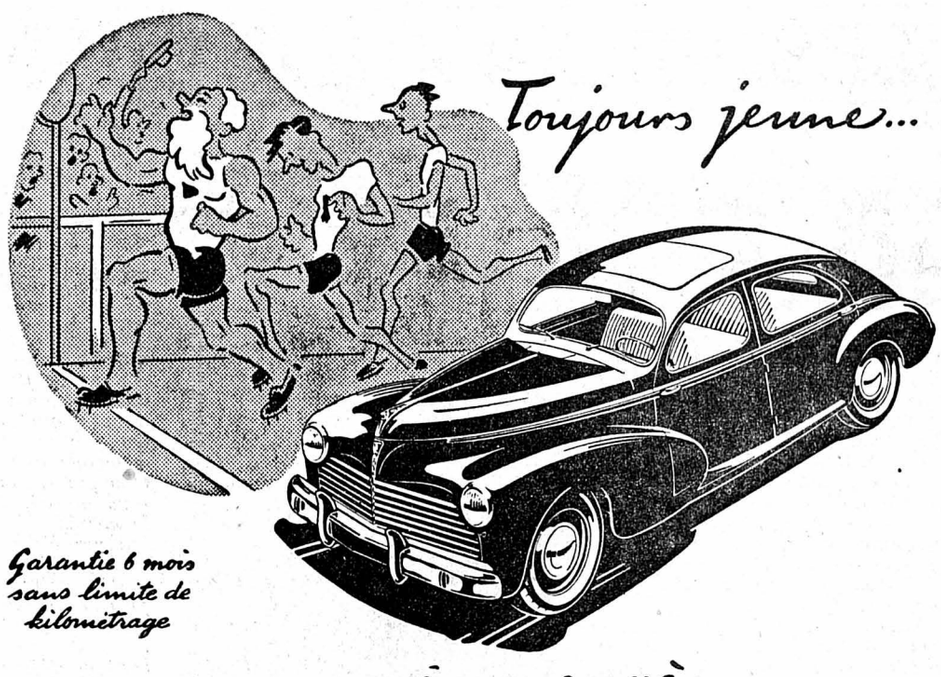

Toujours jeune...

Garantie 6 mois sans limite de kilométrage

... même après un très long usage !

Plus de 200.000 utilisateurs de 203 peuvent témoigner que cette voiture, rationnellement entretenue et correctement conduite, conserve indéfiniment ses qualités initiales : bel aspect, et confort de la carrosserie, rendement mécanique, douceur de la suspension, sûreté des freins et de la direction, etc... Son faible budget kilométrique (consommation, entretien, amortissement) est un fait indiscuté. L'achat d'une 203 est toujours une bonne affaire.

LES CARROSSERIES 203 - 203 U

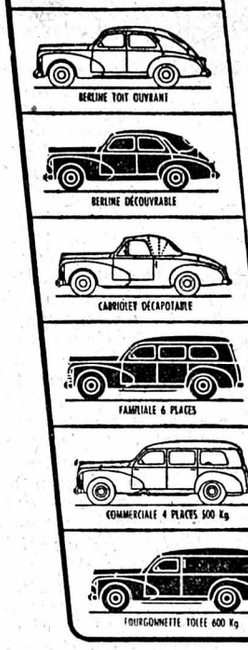

Peugeot 203

depuis Fr. 8300.—

GARAGE DU LITTORAL

Nouvelle route des Saars — Tél. 5 26 38
J.-L. Segessemann - Neuchâtel

PRÊTS

de Fr. 200.— à 1500.— Rembours mensuels sont accordés à toutes personnes solvables pour leurs différents besoins. Crédits aux fonctionnaires et employés, nantissement, assurances vie, titres, etc. Rapidité et discrétion.

Bureau de Crédit S. A. Gd-Chêne 1, Lausanne

HAUTERIVE, Place des Sports

DIMANCHE 10 AOUT, DÈS 9 HEURES

GRAND TOURNOI DE FOOTBALL

avec la participation des équipes suivantes :

en LIGUE SUPÉRIEURE

Cantonal réserves, renforcé - **Bienne** réserves, renforcé
Neuveville I - Hauterive I

en IVme LIGUE

Könitz II - Saint-Blaise I - Vully-Sports I - Hauterive II

Cantine, jeu de quille, tables pour pique-nique

Les cartes de membres passifs ne donnent pas droit à l'entrée

---

APPRENEZ A DANSER
vite et bien
chez
Mme Droz-Jacquin
professeur
Rue Purry 4
NEUCHATEL
Tél. 5 31 81

Orchestre de la place cherche un

saxo-clarinette

ou trompettiste. Adresser offres écrites à X. Z. 946 au bureau de la Feuille d'avis

---

Francis-Bar-Cortaillod

Samedi et dimanche, 20 heures

DANSE

ORCHESTRE WILLY BENOIT
(et sa guitare hawaïenne)
Spécialité, bonne cave, assiette maison
Hôtel de la Gare M. et Mme Schneider

NICE

Riviera - Côte d'Azur chaque semaine : 4 jours en autocar de luxe, tout compris, Fr. 170.—. Inscriptions par **Ch. Kunz**, voyages, **Munsingen** près **Berne. Tél. (031) 68 14 95.**

MONTMOLLIN

Bonne table
Bons vins
Vacances
Séjours agréable
Petits coqs
Tél. 8 11 96
Jean Pellegrini-Cottet

SAINT-BLAISE

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10

Fête nautique

du sauvetage

SAMEDI ET DIMANCHE SOIRS

Danse sur les barques

Bon orchestre - Trois musiciens

CANTINE

Club de dressage du chien de police

NEUCHATEL

Dimanche 10 août, à 10 heures

Grande démonstration

à la Tène-Plage

avec la participation du **chien « Annie du Lys »**

AVIS

La direction des **MAGASINS MEIER** informe les habitants de Maillefer que sa succursale (**Maillefer 18**) sera reprise le 11 août 1952 par Monsieur **Fritz Jaeggi,** Elle remercie vivement sa fidèle clientèle de la confiance qu'elle lui a témoignée et l'invite à la reporter sur son successeur.
Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai le plaisir de me recommander auprès des habitants de Maillefer. Possédant une grande expérience dans la branche alimentaire, je m'efforcerai de mériter la confiance de chacun.

FRITZ JAEGGI.

RESTAURANT **Le Jura**

Ses menus et spécialités qui ont fait sa renommée

W. MONNIER-RUDRICH
Tél. 5 14 10

Convention chrétienne de Morges

du 27 août au 7 septembre

Demandez le programme à
M. Roger Chérix, Côte 66, Neuchâtel

24

NOBS FILS ★ NEUCHATEL

Saars 14 Téléphone (038) 5 23 30

SPÉCIALISTE DU PNEUMATIQUE ★ VENTE ★ ENTRETIEN ★ RÉPARATIONS

LES PROPOS DU SPORTIF

Le championnat de football débute dans trois semaines

La saison de football 1951-1952, qui a pris fin le 8 juin 1952, s'était terminée, pour le public neuchâtelois, par la déception de voir Cantonal manquer sa promotion en ligue nationale A. Depuis lors, le club neuchâtelois a changé son comité, l'ancien président estimant qu'il était nécessaire, pour la vitalité du club, de faire appel à des forces nouvelles. Dès sa nomination, le nouveau comité s'est préoccupé de chercher des joueurs.

A ce jour, Cantonal dispose de 17 joueurs pour former sa première équipe. Ce sont les gardiens Luy, Bernasconi et Hiltbrunner. Ce dernier, qui nous vient de Gerlafingen, est considéré comme un espoir. En arrière, nous retrouverons la paire Erni-Brupbacher, éventuellement les frères Studer, qui jouent indifféremment arrières ou demis. Wenk et Gauthey opéreront dans la ligne intermédiaire, encadrant le centre-demi stoppeur Hinduliak. L'offensive sera menée par les hommes suivants : Kauer, Oberer, Grossmann, Lanz, Drescher, Brunner, Guillaume et Hartmann. C'est à l'entraîneur Hinduliak qu'il appartiendra de former l'équipe. Il aura toute liberté pour prendre ses décisions, car le Cantonal F.C. a renoncé à désigner une commission technique, même consultative.

Il n'est pas inutile de présenter brièvement le nouvel entraîneur auquel le club neuchâtelois a confié la destinée de sa première équipe. Hinduliak est un ancien international tchèque. S'il a perdu sa qualité de membre de l'équipe nationale tchèque, il le doit à des raisons qui n'ont rien à voir avec le sport. Hinduliak joua quatre fois dans l'équipe de son pays et douze fois dans l'équipe représentative de Slovaquie. Lorsqu'il était encore en Tchécoslovaquie, il était demi dans la première équipe du S.K. Bratislava. En 1950, il gagna l'Allemagne et fonctionna comme centre-demi du B.C.A. Augsbourg, club de première division, dont il entraînait les juniors. Hinduliak est âgé de 28 ans.

Le nouvel entraîneur du F.C. Cantonal

Le F.-C. Cantonal a confié l'entraînement de sa première équipe à l'ancien international tchèque Hinduliak, qui occupera le poste de centre-demi stoppeur.

Sous la direction de Pierre Gindrat, les joueurs de Cantonal suivent, depuis quelques semaines, un entraînement physique soutenu. Nous espérons que cet entraînement portera ses fruits et qu'il ne nous sera plus donné, comme ce fut souvent le cas la saison passée, de voir des joueurs à bout de souffle à la mi-temps déjà.

Dès cette semaine, Hinduliak a pris contact avec les joueurs. Divers matches d'entraînement lui permettront de juger les hommes qui lui sont confiés et de les utiliser selon leurs capacités respectives. Cet après-midi, Cantonal ira faire un premier galop d'essai à Saint-Imier. Vendredi prochain, en nocturne, le public neuchâtelois pourra à son tour se faire une première idée de la nouvelle équipe de Cantonal, qui sera opposée au F.C. Chiasso. Le mercredi suivant, c'est Servette qui viendra donner la réplique à l'équipe neuchâteloise.

Sans vouloir diminuer la valeur de pareilles rencontres, qui sont nécessaires pour la mise en train d'une équipe, nous pensons qu'elles ne sont pas un «critère» pour porter un jugement sur une équipe. Les conditions d'un match disputé à la lumière des réflecteurs sont par trop différentes de celles dans lesquelles se dispute une rencontre de championnat. L'expérience nous enseigne que Cantonal est une équipe qui se trouve particulièrement à l'aise lors de matches nocturnes et que les jugements portés à la suite de telles rencontres ont généralement été démentis lors des parties de championnat. Nous ne demandons pas mieux qu'il n'en soit pas ainsi cette année, et, jusqu'à preuve du contraire, nous pensons que l'équipe-fanion du Cantonal donnera satisfaction à ses supporters, qui ne doivent pourtant pas s'imaginer que leurs favoris gagneront le championnat en trois coups de cuiller à pot. La concurrence sera plus forte cette année qu'elle ne le fut l'an dernier.

C. C.

Le calendrier des ligues nationales A et B

31 août 1952

Bellinzone - Lausanne ; Chaux-de-Fonds - Berne ; Chiasso - Granges ; Fribourg - Lugano ; Grasshoppers - Zurich ; Servette - Locarno ; Young Boys - Bâle.

Bienne - Winterthour ; CANTONAL - ZOUG ; Lucerne - Etoile ; Malley - Wil ; Schaffhouse - Aarau ; Soleure - Young Fellows ; Saint-Gall - Urania.

7 septembre 1952

Berne - Bâle ; Chaux-de-Fonds - Chiasso ; Granges - Bellinzone ; Lausanne - Grasshoppers ; Locarno - Fribourg ; Lugano - Young Boys ; Zurich - Servette.

Aarau - Saint-Gall ; CANTONAL - SCHAFFHOUSE ; Urania - Soleure ; Winterthour - Lucerne ; Wil - Bienne ; Young Fellows - Malley ; Zoug - Etoile.

14 septembre 1952

Bâle - Lugano ; Bellinzone - Chaux-de-Fonds ; Chiasso - Berne ; Fribourg - Zurich ; Grasshoppers - Granges ; Servette - Lausanne ; Young Boys - Locarno.

Bienne - Young Fellows ; Etoile - Winterthour ; Lucerne - Wil ; Malley - Urania ; Schaffhouse - Zoug ; Soleure - Aarau ; SAINT-GALL - CANTONAL.

20 septembre 1952

Match Suisse - Hongrie.

28 septembre 1952

Berne - Lugano ; Chaux-de-Fonds - Grasshoppers ; Chiasso - Bellinzone ; Granges - Servette ; Lausanne - Fribourg ; Locarno - Bâle ; Zurich - Young Boys.

Aarau - Malley ; CANTONAL - SOLEURE ; Schaffhouse - Saint-Gall ; Urania - Bienne ; Wil - Etoile ; Young-Fellows - Lucerne ; Zoug - Winterthour.

5 octobre 1952

Bâle - Zurich ; Bellinzone - Berne ; Fribourg - Granges ; Grasshoppers - Chiasso ; Lugano - Locarno ; Servette - Chaux-de-Fonds ; Young Boys - Lausanne.

Bienne - Aarau ; Etoile - Young Fellows ; Lucerne - Urania ; MALLEY - CANTONAL ; Soleure - Schaffhouse ; Saint-Gall - Zoug ; Winterthour - Wil.

12 octobre 1952

Bellinzone - Grasshoppers ; Berne - Locarno ; Chaux-de-Fonds - Fribourg ; Chiasso - Servette ; Granges - Young Boys ; Lausanne - Bâle ; Zurich - Lugano.

Aarau - Lucerne ; CANTONAL - BIENNE ; Schaffhouse - Malley ; Saint-Gall - Soleure ; Urania - Etoile ; Young Fellows - Winterthour ; Zoug - Wil.

19 octobre 1952

Bâle - Granges ; Fribourg - Chiasso ; Grasshoppers - Berne ; Locarno - Zurich ; Lugano - Lausanne ; Servette - Bellinzone ; Young Boys - Chaux-de-Fonds.

Bienne - Schaffhouse ; Etoile - Aarau ; LUCERNE - CANTONAL ; Malley - Saint-Gall ; Soleure - Zoug ; Wil - Young Fellows ; Winterthour - Urania.

26 octobre 1952

Troisième tour de la Coupe.

2 novembre 1952

Bellinzone - Fribourg ; Berne - Zurich ; Chaux-de-Fonds - Bâle ; Chiasso - Young Boys ; Grasshoppers - Servette ; Granges - Lugano ; Lausanne - Locarno.

Aarau - Winterthour ; CANTONAL - ETOILE ; Schaffhouse - Lucerne ; Soleure - Malley ; Saint-Gall - Bienne ; Urania - Wil ; Zoug - Young Fellows.

9 novembre 1952

Match Allemagne - Suisse.

16 novembre 1952

Bâle - Chiasso ; Fribourg - Grasshoppers ; Locarno - Granges ; Lugano - Chaux-de-Fonds ; Servette - Berne ; Young Boys - Bellinzone ; Zurich - Lausanne.

Bienne - Soleure ; Etoile - Schaffhouse ; Lucerne - Saint-Gall ; Malley - Zoug ; Wil - Aarau ; WINTERTHOUR - CANTONAL ; Young Fellows - Urania.

23 novembre 1952

Quatrième tour de la Coupe.

30 novembre 1952

Bellinzone - Bâle ; Berne - Lausanne ; Chaux-de-Fonds - Locarno ; Chiasso - Lugano ; Grasshoppers - Young Boys ; Granges - Zurich ; Servette - Fribourg.

Aarau - Young Fellows ; CANTONAL-WIL ; Malley - Bienne ; Soleure - Lucerne ; Schaffhouse - Winterthour ; Saint-Gall - Etoile ; Zoug - Urania.

7 décembre 1952

Bâle - Grasshoppers ; Fribourg - Berne ; Lausanne - Granges ; Locarno - Chiasso ; Lugano - Bellinzone ; Young Boys - Servette ; Zurich - Chaux-de-Fonds.

Bienne - Zoug ; Etoile - Soleure ; Lucerne - Malley ; Urania - Aarau ; Wil - Schaffhouse ; Winterthour - Saint-Gall ; YOUNG FELLOWS - CANTONAL.

14 décembre 1952

Bellinzone - Locarno ; Berne - Granges ; Chaux-de-Fonds - Lausanne ; Chiasso - Zurich ; Fribourg - Young Boys ; Grasshoppers - Lugano ; Servette - Bâle.

Bienne - Lucerne ; CANTONAL - URANIA ; Malley - Etoile ; Schaffhouse - Young Fellows ; Soleure - Winterthour ; Saint-Gall - Wil ; Zoug - Aarau.

21 décembre 1952

Bâle - Fribourg ; Granges - Chaux-de-Fonds ; Lausanne - Chiasso ; Locarno - Grasshoppers ; Lugano - Servette ; Young Boys - Berne ; Zurich - Bellinzone.

AARAU - CANTONAL ; Etoile - Bienne ; Lucerne - Zoug ; Urania - Schaffhouse ; Wil - Soleure ; Winterthour - Malley ; Young Fellows - Saint-Gall.

28 décembre 1952

Match Italie - Suisse.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Place du Port : 20 h. 15. Parade sur la glace. — Matinée.

Cinémas

Théâtre : 20 h. 30. Virginia City.
Rex : 15 h. et 20 h. 30. Prison de femmes. 17 h. 30. Ville sans loi.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Ignace.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Si ma femme savait ça.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Penché sur son passé.

DIMANCHE

Place du Port : 20 h. 15. Parade sur la glace. — Matinée.

Cinémas

Théâtre : 15 h. et 20 h. 30. La femme à abattre.
Rex : 15 h. et 20 h. 30. Prison de femmes. 17 h. 30. Ville sans loi.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Ignace.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Si ma femme savait ça.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Penché sur son passé.

Appenzeller
syphon +zeste de citron
rafraîchit mais ne refroidit pas!

Calendrier sportif du week-end

FOOTBALL. — Saint-Imier - Cantonal ; Chaux-de-Fonds - Urania.

CYCLISME. — Tour d'Allemagne.

ATHLÉTISME. — Fête cantonale d'athlétisme léger à Saint-Aubin.

NATATION. — Championnats suisses de plongeons, à Bellerive-Plage.

HIPPISME. — Marché-concours de Saignelégier.

ATHLÉTISME

Les records olympiques établis à Helsinki

MESSIEURS. — 400 m. : Rhoden, Jamaïque, 45"9. — 1500 m. : Barthel, Luxembourg, 3' 45"2. — 5000 m. : Zatopek, Tchécoslovaquie, 14' 06"6. — 10,000 m. : Zatopek, Tchécoslovaquie, 29' 17". — 110 m. haies : Dillard, Etats-Unis, 13"7. — 400 m. haies : Moore, Etats-Unis, 50"8. — Saut en hauteur : Davis, Etats-Unis, 2 m. 04. — Saut en longueur : Biffle, Etats-Unis, 7 m. 57. — Saut à la perche : Richards, Etats-Unis, 4 m. 55. — Triple saut : Da Silva, Brésil, 16 m. 22. — Poids : O'Brien, Etats-Unis, 17 m. 41. — Disque : Iness, Etats-Unis, 55 m. 03. — Javelot : Young, Etats-Unis, 73 m. 78. — Marteau : Csermak, Hongrie, 60 m. 34. — Décathlon : Mathias, Etats-Unis, 7887 pts.

DAMES. — 200 m. : Jackson, Australie, 23"4. — 80 m. haies : Strickland, Etats-Unis, 10"8. — Saut en longueur : Williams, Nouvelle Zélande, 6 m. 24. — Poids : Zybina, U.R.S.S., 15 m. 28. — Disque : Romaschkova, U.R.S.S., 41 m. 42. — Javelot : Zatopkova, Tchécoslovaquie, 50 m. 47.

Communiqués

Les Fêtes de Genève (15-18 août)

A quelques jours des Fêtes de Genève, tout est prêt. Le comité d'organisation met au point les dernières questions et se prépare à donner un ultime effort durant ces quatre journées, qui seront peut-être cinq, où le peuple de Genève et ses hôtes seront à la joie.

Le programme général a été arrêté de la façon suivante : les Fêtes débuteront officiellement le vendredi soir par les Redoutes nocturnes, suivies de bataille de confetti. La grande journée de gala sera le samedi, avec le Corso fleuri l'après-midi, avec la grande fête de nuit dans la rade dès 21 heures, durant laquelle sera tiré un feu d'artifice hispano-suisse.

Grand corso fleuri à nouveau dimanche après-midi, avec la Musique royale des fusiliers marins britanniques, grande musique de fête.

Tournoi du F. C. Hauterive

Dimanche prochain aura lieu, sur la place des sports d'Hauterive, le grand tournoi du club local. Une très intéressante participation est assurée dans les deux groupes. En ligue supérieure, relevons Cantonal réserves, renforcé par des éléments en transfert, Bienne réserves, Neuveville I et Hauterive. Ces quatre équipes se disputeront un challenge mis en compétition pour la première fois. En IVme ligue, Saint-Blaise, Vully-Sports, Köniz II et Hauterive II, se disputeront le challenge F. Meier.

Nul doute que tous les amateurs de football se donneront rendez-vous à Hauterive pour suivre le cours de parties qui seront très disputées.

APÉRITIF PICON
APPRÉCIÉ DEPUIS 1837

NOUVELLES DE L'ÉCRAN

ESPRIT ET FANTAISIE

Raymond Rouleau est l'homme de plusieurs vocations

« Je ne crois pas à la vocation. Seul le hasard décide des carrières où on se lance. C'est pourquoi je ne pense pas que le fait, pour ma mère, d'avoir chanté l'opérette, eut une influence sur ma future profession. Déjà, à l'âge de quatorze ans, j'organisais dans le jardin des féeries et des drames guerriers, à l'aide de draps de lit. Les places se payaient en billes ; celles d'agathe donnaient droit aux meilleures places. »

Si Raymond Rouleau ne croit pas à la vocation, c'est peut-être qu'il s'en découvrit plusieurs. Dès son enfance, il étudiait le piano, suivit un moment les cours d'une Académie de peinture et enfin se lança dans le théâtre, dont aucun des secrets ne devait lui demeurer étranger. On verra par la note ci-contre l'importance et la diversité d'une carrière qui allait faire de ce jeune comédien belge, l'un des hommes de théâtre les plus actifs de Paris.

On sent bien qu'il n'a pas cessé de vouer à ce théâtre le meilleur de lui-même, mais, très tôt, son inlassable activité le conduisit vers le cinéma, non pas comme on pourrait le croire en qualité de comédien, mais tout d'abord de metteur en scène. L'intérêt que Rouleau portait dans sa jeunesse au surréalisme, l'incita à tenter, à Bruxelles même, la réalisation d'un film inspiré des tendances de cette école alors fort en vogue. Il y parvint ; le film : « Ce soir à 8 heures » fut terminé, mais il ne vit jamais le jour. Après d'autres essais plus heureux à Paris et à Londres, Raymond Rouleau se consacra surtout à l'interprétation et conquit rapidement une belle place parmi les jeunes favoris du cinéma français.

Raymond Rouleau (à droite), quand il ne joue pas.

Le jeune premier d'hier a maintenant des cheveux blancs. Cela n'enlève rien à sa séduction naturelle et à l'entrain qui lui a permis de composer dans la galerie des comédiens de l'écran français, un type d'une désinvolture volontiers cynique, d'une fantaisie débridée qui s'est concrétisée dans le personnage du reporter Georges Masse des films d'André Hunebelle : « Mission à Tanger », « Méfiez-vous des blondes » et « Massacre en dentelles »...

Mais Raymond Rouleau n'est pas l'homme des spécialisations. On l'a qualifié — sans prendre le terme en mauvaise part ! — de « touche-à-tout » ! La création de l'administrateur, qu'il fait actuellement dans « Il est minuit Dr Schweitzer » confirmera son aptitude à se dégager des images qu'on se fait de lui...

U. F.

RAYMOND ROULEAU : Né à Bruxelles, le 4 juin 1908. Il fait dans sa prime jeunesse plusieurs métiers pour gagner sa vie — camelot, pianiste, — et à quinze ans, entre au Conservatoire royal de musique d'art théâtral pour y travailler la comédie. Il y demeura quatre ans et en sortit avec quatre premiers prix. En même temps avec des troupes diverses il parcourt en tournée la province faisant tout à tour fonction de souffleur, régisseur, accessoiriste, décorateur et comédien. A 19 ans, il ouvre à Bruxelles un théâtre surréaliste dont l'existence est éphémère et enfin se rend à Paris où, sur la recommandation de Stève Passeur, Dullin l'accueille.

Rouleau passe quatre ans à l'«Atelier», y fait même jouer une pièce de lui, collabore en même temps aux représentations du théâtre d'avant-garde d'Alfred Jarry où le spectacle se termine généralement par des bagarres. Devenu ensuite directeur du théâtre du Marais à Bruxelles, Rouleau ramène sa troupe à Paris, crée le « Mal de la jeunesse » à l'Oeuvre et commence ainsi sa carrière définitive sur les scènes parisiennes, où il sera tour à tour ou simultanément, metteur en scène, acteur, décorateur, adapteur, auteur. Il fait jouer actuellement au théâtre de la Renaissance, une adaptation scénique du roman de Tolstoï : « Anna Karénine ».

SES PRINCIPAUX FILMS, comme réalisateur et acteur : « Ce soir à huit heures », « Une idylle à la plage », « Suzanne », « Le jugement de minuit », « Une vie perdue », « Rose », « Trois, six, neuf », « Le messager ».

Comme comédien : « La femme nue », « Volga en flammes », « Vers l'abîme », « Les beaux jours », « Donogoo », « Le cœur dispose », « L'affaire Lafarge », « Le drame de Shanghaï », « Conflits », « Coups de feu », « L'assassinat du Père Noël », « Premier bal », « Mlle Bonaparte », « L'esclave blanche », « Le duel », « Dernier atout », « L'honorable Catherine », « M. de Lourdines », « Le secret de Mme Clapain », « L'aventure est au coin de la rue », « Falbalas », « Le couple idéal », « Vertiges », « L'aventure commence demain », « Dernier refuge », « Une grande fille toute simple », « L'inconnu d'un soir », « Mission à Tanger », « Méfiez-vous des blondes », « Massacre en dentelles ».

Tourne actuellement : « Il est minuit, Dr Schweitzer », aux côtés de Pierre Fresnay.

AU THÉATRE :

« LA FEMME A ABATTRE »

Enfin, voici un véritable film policier avec Humphrey Bogart, comme toujours, dur, sec et cassant. Ce film est de Bretaigne Windust, le nouveau champion du « suspense » dont le tempo final, d'une violence terrible, vous coupera le souffle. Vous connaîtrez tous les détails de cette passionnante histoire, en allant voir ce prodigieux film d'action et d'aventures.

DÉPLACEMENTS ET PROJETS

Marcel Carné et Charles Spaak ont quitté les hauteurs de Savoie pour une auberge tranquille des environs de Honfleur, où ils travaillent toujours à l'adaptation du roman de Zola : « Thérèse Raquin ».

L'acteur Marcel Dalio a rejoint Pierre Brasseur dans sa propriété du Midi. Ces deux comédiens sont aussi des auteurs qui écrivent ensemble une pièce nouvelle et préparent un scénario auquel Brasseur pense depuis longtemps, sur les « théâtres ambulants ».

Ayant terminé depuis quelques semaines le « Trou normand », Bourvil est rentré chez lui, c'est-à-dire à Bourville, en Normandie, pour s'y reposer en famille.

AU REX : « PRISONS DE FEMMES »

L'œuvre bouleversante et réaliste de Francis Carco où Viviane Romance incarne le personnage le plus extraordinaire qu'elle ait interprété et celui qui mène le jeu, c'est Francis Carco lui-même, observateur impartial.

Un croquis saisissant de la vie secrète des détenues. Toutes les passions les plus âpres prennent violemment leur essor derrière le mur froid de la discipline !

Quant au 5 à 7, en cas de temps incertain, il est tout simplement fantastique. C'est un technicolor dans lequel John Payne et Dick Foran mènent le jeu de cette ville sans loi à un train d'enfer. C'est un grand, un très grand Far-West.

LA DERNIÈRE INCARNATION DE SHYLOCK

C'est ce mois que Pierre Billon doit entreprendre à Venise la réalisation du film « Le marchand de Venise », d'après l'œuvre de Shakespeare. L'auteur dramatique Louis Ducreux a collaboré avec le metteur en scène pour l'adaptation.

Shylock sera incarné par Michel Simon, qui met beaucoup de conviction et d'espoir dans ce personnage. La vedette féminine sera Andrée Debar, qui a joué récemment dans le sketch de Rossellini des « Sept péchés capitaux ».

AU STUDIO : « IGNACE »

Ignace, le pauvre type sur lequel s'abattent les pires catastrophes ; Ignace qui, malgré tous ses déboires, garde un sourire béat ; Ignace, eh bien ! c'est Fernandel. Et Fernandel, c'est le rire personnifié ! Aussi Ignace, la célèbre opérette marseillaise, fera-t-elle accourir, cette semaine, tous les amis et admirateurs du grand comique français qui a remporté dans ce film le plus grand triomphe de sa carrière, pourtant riche en succès.

En complément de programme : « EAUX MENACÉES ». De toutes les parties du pays, on signale que la souillure de nos cours d'eau et nos lacs a atteint un degré tel qu'elle risque de devenir un danger sérieux pour la santé publique. L'eau est une des premières nécessités de la vie ; le premier commandement pour assurer la santé de l'homme, est donc de veiller à la pureté de l'eau. Ce film est destiné à montrer à chacun l'importance de ce problème et de faire comprendre l'urgence de mesures protectrices.

A LA GUILDE DU CINÉMA

La Guilde du cinéma réunie en assemblée générale samedi 26 juillet a renouvelé son conseil d'administration en nommant les administrateurs suivants : M. Maurice Deléglise, professeur, à Sion, président ; M. Raymond A. Bech, cinéaste, à Lausanne, gérant-trésorier ; Mlle Marilyse Bernard, à Genève, secrétaire. M. Georges O. Messer, de Genève, a été nommé directeur de la Guilde.

A L'APOLLO :

« SI MA FEMME SAVAIT ÇA »

Une comédie fantaisiste, piquante et dynamique avec Linda Darnell, Paul Douglas, Celeste Holm, Charles Coburn, etc.

Doris Borland, femme du richissime industriel Leonard Borland, nourrit le secret dessein, encouragée par sa mère, de faire une carrière de chanteuse d'opéra. Elle prenn régulièrement des leçons avec le maestro Hugo. Un beau jour, elle annonce à son mari horrifié qu'elle a loué l'Opéra et qu'elle va y donner un récital. Leonard et son beau-père, le rigide major Blair, ont surtout peur que Doris se couvre de ridicule et que ce ridicule rejaillisse sur leur nom. Le soir du récital, Doris a un succès fou. Leonard a bien travaillé : la salle ne compte que des amis à lui ou à son associé et les journalistes invités on été généreusement traités. Leonard en a été quitte pour régler les additions.

Ce succès achève de tourner la tête de Doris qui décide de faire une tournée.

AU PALACE :

« PENCHÉ SUR SON PASSÉ »

Charles Bacchi, riche industriel, fête aujourd'hui son anniversaire... Toute la matinée, il est resté à son bureau pour traiter avec une grande firme américaine un marché très important, tandis que dans l'antichambre se pressent des délégations attendant avec impatience que le patron les reçoive.

Les hommes d'affaires américains partis, Bacchi, blasé, expédie les enfants des écoles et leurs parents avec leurs gerbes de fleurs et leurs compliments, et renvoie au travail la délégation ouvrière venue réclamer divers ajustements de salaire. Mais nous n'en disons pas plus. Nous vous conseillons de venir voir ce film grandiose.

Emissions radiophoniques

Samedi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., concert et premiers propos. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, musique populaire. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, Souvenir de Franz Lehar. 12.30, l'orchestre Harry Davidson. 12.45, signal horaire 12.46, inform. 12.55, musique, airs et chansons. 13 h., la vedette du jour : Jacqueline François. 13.15, sans annonce. 14 h., les enregistrements nouveaux. 14.30, comment vivaient nos pères ; 15 h., musique légère. 15.45, promenade littéraire. 16 h., pour les amateurs de jazz authentique 16.29, signal horaire. 16.30, de Monte-Ceneri : fantaisie tzigane ; P. Pavesio au piano ; chansons. 17.30, la rencontre des isolés : Jean-Jacques Rousseau, l'éternel calomnié. 17.45, cinq danses espagnoles, de Montz Moszkowski. 18 h., Poucette, conte de Norette Mertens, musique de Werner Thöni. 18.35, pièces pour deux pianos. 18.50, le courrier du Secours aux enfants. 18.55, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.35, moment musical. 20 h., de tout et de rien. 20.10, moment musical. 20.30, chantons la vigne, avec les Cadets de Bourgogne et les Arlettes de Nyon. 21.15, Jean Sébastien, par Terval. 21.50, c'est bien leur tour 22.10, l'orchestre Jacques Hélian. 22.30, inform. 22.35, musique de danse.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.15, accordéon 11 h., pièces pour piano, de Bach. 11.20, une œuvre de J.-N. Hummel. 12 h., art et artistes. 12.05, voix célèbres. 12.15, sports. 12.30, inform. 12.40, A, B, C, D. 13.15, du trafic routier en week-end. 13.20, noir et blanc. 13.40, chronique actuelle de politique intérieure. 14 h., disques nouveaux pour les amateurs d'opéras. 14.30, l'œuvre pour piano de grands compositeurs et de pianistes célèbres. 15 h., l'industrie automobile anglaise. 15.55, musique populaire. 16.30, de Monte-Ceneri : émission commune. 17.30,, «Gang lueg d'Heimet a».

Dimanche

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, salut musical. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, pages de Beethoven et de Schubert. 9.15, musique et lecture pour les malades. 9.55, sonnerie de cloches. 10 h., culte protestant. 11.20, les beaux enregistrements. 12.20, problèmes de la vie rurale. 12.35, une page de Lehar. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, disques. 13.05, Kermesse. 13.45, Instants mélodiques : Folklore d'outre-mer. 13.45, musique populaire du Mexique. 14 h., la pièce du dimanche : La belle au bois, de Supervielle. 15.50, Variétés internationales. 16.15, Tour de chant des Sœurs Etienne. 17 h., Trois concertos de Geminiani, Bach et Mozart. 18 h., l'heure spirituelle : nouvelles du monde chrétien. 18.15, petit concert spirituel. 18.30, Causerie religieuse catholique. 18.45, une page de Borodine. 19 h., Résultats sportifs. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, Les aventures de M. Stop. 19.40, A la six, quatre, deux. 19.55, Divertissement estival. 20.25, A l'opéra : La Walkyrie, actes 2 et 3, de Richard Wagner. 22.30, inform. 22.35, musique légère.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 7.10, musique pour orgue et motets, de Bach. 9 h., culte protestant. 9.30, musique d'église de Mozart. 9.45, Sermon catholique 10.15, l'Orchestre du B.O.G. 11.20, Poésie et musique. 12.15, l'Orchestre-Promenade de Londres. 12.30, inform. 12.40, disques demandés. 13.30, calendrier du paysan. 14.30, chants populaires scandinaves. 15 h., La Collection universelle des archives internationales ethnologiques à Genève 15.30, Thé dansant. 17.15, Récits, par M. Kutter. 17.30, Broosme-n-und Breesmeli. 18 h., Résultats sportifs. 18.05, chants rarement entendus. 18.25, livres nouveaux. 18.40, musique de chambre contemporaine. 19 h., les sports du dimanche 19.30, inform. 19.40, l'Hospice du Gothard. 19.45, Was sollen wir denn tun ? 20 h., Lieder de F. Fellmann. 21.15, Es geischtet um d'Madlee, comédie en dialecte. 21.50, musique russe pour orgue. 22.15, inform. 22.20, l'Orchestre récréatif bâlois.

CACHETS FAIVRE
contre la grippe les maux de tête et toute douleur
12 CACHETS 2 TOUTES PHARMACIES
1, 4, 12 cachets - Pharmacies et droguerie

Roulin-Radio
Spécialiste de la réparation
20 années d'expérience
Seyon 18 — Tél. 5 45 83

A remettre

manufacture et commerce d'articles divers. Fabrication facile. Nécessaire : Fr. 15,000.—
Adresser offres écrites à C. R. 977 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« SIMCA 8 »
modèle 1948, en bon état d'entretien, quatre pneus neufs. Prix intéressant. A. Perret & fils, Saint-Aubin.. Tél. 6 73 52.

A vendre un
bureau ministre
en bois dur, ainsi qu'un
vélo d'homme
S'adresser: A. Merminod, Saint-Blaise. Tél. 7 53 67 ou 7 52 92.

OCCASIONS

Un sommier rembourré sur pieds, une place, avec matelas, 125 fr.; un sommier métallique, une place, 45 fr., le tout propre et remis à neuf. — S'adresser à R. Perrottet, Parcs 40. Tél. 5 52 78.

CAMPING

A vendre une TENTE avec avant-toit et absides, trois places, en très bon état, prix très avantageux. S'adresser dès 18 h. 30, à Ch. Waser, Charmettes 26, Neuchâtel

A vendre
moto
« Indian » sport 480 cm³, en parfait état. 900 fr. Taxe et assurances payées. S'adresser à H. Rollier, Parcs 53. Neuchâtel.

Pour cause de cessation de commerce à remettre ou à louer tout de suite
Boucherie-charcuterie
dans le Vignoble neuchâtelois, seule dans la localité. Chiffre d'affaires intéressant. Offres sous chiffres P. 5078 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Meubles neufs

à enlever tout de suite, faute de place, à prix intéressant, soit : une chambre à coucher, noyer matiné, avec deux lits jumeaux, très beau modèle, soigné ; une chambre à coucher en frêne, pour enfant, comprenant : une armoire deux portes, un lit à barreaux 90 × 190 cm., une commode, une table de nuit, une chaise assortie ; deux buffets combinés, pour salle à manger, en noyer ; un buffet plat, un argentier assorti en ronce ; trois entourages de divan ; deux bureaux ministre ; une armoire deux portes. Paiement comptant. Tous renseignements : tél. (038) 8 21 82.

AVIS DIVERS

la prairie
Samedi
Menu à Fr. 2.—
Fricandeau
Pâtes
Salade
Dimanche
Menu à Fr. 2.50
Rôti de porc
et de veau
Carottes
Pommes persillées

Jeune fille cherche
compagne
pour vacances en Italie du Sud (région de Naples). Période : 24 août au 7 septembre. S'adresser par écrit sous chiffres P 5079 N à Publicitas, Neuchâtel.

MARIAGE

Demoiselle affectueuse, bonne ménagère, se trouvant seule, suite de deuils désire faire la connaissance de monsieur dans la cinquantaine, protestant, distingué et sincère, ayant situation ou place stable, en vue de mariage. Adresser offres écrites avec photographie qui sera retournée, à case postale 6677, R. B. 985. Discrétion d'honneur.

LE MAGASIN
PORRET-RADIO
SPECIALISTE
sera fermé du lundi 11 août au samedi 23

ACHAT DE :
ferraille et tous vieux métaux
VENTE DE :
déchets de coton et chiffons pour essuyages
MATÉRIEL D'OCCASION
NEUCHATEL ECLUSE 80 — F. BRUGÈRE Tél. 5 12 19

Prêts
Depuis 40 ans, nous accordons des prêts avec discrétion complète. Réponse rapide. Pas d'avance de frais.
BANQUE PROCRÉDIT FRIBOURG

Salon Inès
FERMÉ
du 10 au 26 août inclus

Biscuiterie
ULYSSE
CATTIN
FERMÉE
jusqu'au 18 août

Oeil de Perdrix Chatenay
servi en carafe
au café tea-room de
l'Hôtel Touring
NEUCHATEL

CRÉDIT
unique et discret pour vous aider à acheter des
meubles
à des prix et conditions très favorables
Demandez sans engagement renseignements
18
MOBILIA S. A.
LAUSANNE

DINERS - SOUPERS
Salle pour sociétés
Restaurant de
L'ÉTOILE
Colombier
Tél. 6 33 62

Beau choix de cartes de visite
au bureau du journal

TEINTURERIE
AU CHIKITO
fermé du 12 au 25 août

RADIOS-LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHATEL

Les entreprises A. Minder, à Corcelles - Cormondrèche, et A. Minder & Cie à Neuchâtel
assurent un service continu pendant la période des vacances
Ferblanterie du bâtiment
Installations sanitaires
Téléphone bureau : 5 67 57

Institut de jeunes gens « Steinegg » Herisau
Canton d'Appenzell 800 m. d'altitude
Fondé en 1874
Ecoles primaires et secondaires
sous la surveillance de l'Etat dans la maison
COURS SPÉCIALEMENT ORGANISÉS POUR DES ÉLÈVES DE LANGUE FRANÇAISE
La meilleure occasion d'apprendre l'allemand à fond dans nos petites classes
Prospectus par le directeur : Karl SCHMID
Téléphone (071) 5 10 45

Cours accélérés d'allemand et d'anglais
Combinés sur désir, avec ceux des branches commerciales. P.T.T., C.F.F., hôtel. Progrès rapides et sûrs. Cours d'aide-médecin. Préparation à la maturité commerciale. Pour conseils et renseignements, s'adresser à la
Nouvelle Ecole de Commerce
Berne
Wallgasse 4, à 3 minutes de la gare
Tél. (031) 3 07 66

MAGASIN
ROULIN *Radio*
FERMÉ
du 11 au 19 août
pour vacances

Etude du bon allemand à la montagne
Institut de jeunes filles, Klosters
(GRISONS, 1250 m.)
Ecole ménagère et supérieure. Cours ménagers d'un semestre avec diplôme. Diplôme d'allemand au bout d'un an. Branches commerciales. Séjour d'altitude excellent pour la jeunesse. - Tous sports.
Dr LANDOLT et Mme.

NOTRE CONTE

Le porte-chance

Il arriva, un beau soir, à la nuit tombante, et, s'adressant à la Toinon :

— Je voudrais une chambre, dit-il, avec une fenêtre s'ouvrant du côté du Gave.

— Bien, répondit la servante.

Toinon alluma une chandelle et se tourna vers l'inconnu :

— Si Monsieur veut bien me suivre.

Elle eut un geste pour le débarrasser de son sac de voyage ; galamment, il refusa, mais Toinon sentit le regard étrange de l'homme se poser sur elle : du velours et du feu ! Elle frissonna tout entière, recula instinctivement. La flamme vacilla...

Il eut un petit rire doucereux :

— Je vous fais peur ?

La Toinon était fière, elle se ressaisit vivement :

— Oh ! que non, fit-elle.

Et, bravement, elle grimpa, devant lui, l'escalier en colimaçon.

Il trouva la chambre à son goût ; il examina l'armoire, la toilette, s'assura de la souplesse du lit, fit voler l'édredon de plume.

Je n'ai jamais froid, assura-t-il, enlevez-moi ça.

Comme monsieur voudra, répliqua Toinon.

On entendit le grondement du Gave qui bondissait, dans le bas, au pied de l'auberge. L'homme s'approcha de la fenêtre et pencha tout son buste par l'ouverture.

— Magnifique ! s'exclama-t-il.

— Faites attention, crut devoir prévenir la servante, c'est dangereux. Si vous perdiez l'équilibre...

Il se moqua d'elle :

— Vous voulez rire !... D'ailleurs, je ne perds jamais l'équilibre... Merci, quand même, belle enfant.

Là-dessus, il défit le cordon de sa bourse et lui remit une piécette toute brillante de neuf.

Toinon remercia dans une révérence, laissa le voyageur et redescendit, serrant la pièce qui, à son grand étonnement, lui mit du chaud au creux de la main. Elle s'en amusa et pensa que c'était la chaleur de l'émotion.

L'homme avait commandé un repas copieux. La fille courut en informer l'aubergiste qui somnolait dans la cuisine. Du coup, le maître des lieux ranima ses fourneaux.

Curieuse, la chambrière vint s'informer auprès de la servante :

— Comment est-il ? souffla-t-elle.

— Il a l'air drôle, confia la Toinon. En tout cas, regarde, il est généreux.

Elle montra la piécette, pirouetta et s'occupa de disposer le couvert. Après quoi, elle alluma un luminaire de plus en l'honneur du client, car le maître était à cheval sur la dépense — ici, on ne brûlait la chandelle qu'à bon escient.

Lorsque le nouveau venu pénétra dans la salle à manger, tout était à point. L'aubergiste souhaita la bienvenue selon la coutume et constata bientôt que l'homme était connaisseur : il s'était fait servir du vin vieux pour mieux déguster les plats fins.

L'hôte s'émerveilla, se frotta les mains :

— Un bon client. Tâche de bien le soigner, recommanda-t-il à Toinon.

La Toinon, elle, n'était guère tranquille. Cet homme lui faisait un peu peur. Pourtant, à dire vrai, il n'y avait rien d'effrayant dans sa personne, au contraire, il était plutôt séduisant, svelte, portant beau, d'allure noble, l'œil caressant... Déjà, la femme de l'aubergiste et la chambrière en étaient éprises. Mais Toinon se souvenait de son regard, ce regard qui brûlait ! de la vraie braise !

L'auberge de Sarrance était réputée sur la route du Somport. A la bonne saison, on y recevait les commerçants qui se rendaient en Espagne ou ceux qui en venaient, les patrons marbriers, les lainiers et les pèlerins que Notre-Dame de Sarrance attirait. On y voyait s'arrêter la grosse patache d'Oloron et des voitures tirées par des mules à grelots.

Seulement, la saison n'était pour ainsi dire pas commencée. A peine quelques passages qui n'avaient pas rapporté beaucoup. Chose normale, en vérité ; il était un peu tôt et il fallait bien attendre encore une quinzaine...

Tout de même, l'aubergiste flaira, en ce premier bon client, ce qu'il est convenu d'appeler un porte-chance. Aussi, quand l'homme eût regagné sa chambre, le tenancier donna des instructions fermes : mettre de l'ordre, sur-le-champ, que tout soit propre, en prévision de l'arrivée des voyageurs.

Ça ne rata pas. L'aubergiste avait eu le nez creux. Le lendemain, en effet, il vint du monde. Trois jours plus tard, il y avait affluence. De mémoire d'hôtelier, les pèlerins n'avaient jamais été aussi nombreux. Tant et si bien qu'il devint nécessaire d'adjoindre une nouvelle servante à la Toinon.

Les affaires allaient grand train. L'hôte, joyeux, pressentait une année exceptionnelle. Il exultait, entourant de toute sa reconnaissance le bel inconnu porte-chance. Quant à celui-ci, il ne paraissait nullement s'ennuyer dans le pays. Il employait son temps à peindre les beautés de la vallée d'Aspe. Il tirait de sa palette des couleurs surprenantes, et sa peinture avait je ne sais quoi de surnaturel.

Cependant, le plus étonnant, c'est que l'artiste subjuguait son entourage... Toinon ne tarda pas à s'apercevoir que les clients prolongeaient leur séjour à cause de lui. Il émanait du personnage un charme irrésistible. Les femmes, surtout, n'avaient d'yeux que pour lui ; celles qui accompagnaient leurs maris prétextaient un malaise pour ne pas reprendre la route tout de suite et s'attardaient à l'auberge plus qu'il ne convenait. Un grande dame s'installa avec sa suite, exigeant d'être servie à la table voisine du peintre...

Quelles recettes faisaient l'aubergiste ! C'était incroyable, sa bourse regorgeait d'or ! Le monde affluait de partout, et des touristes et des marchands d'étoffes, et des érudits qui parlaient de l' « Heptaméron » de la reine de Navarre, conçu prétendaient-ils, à Sarrance même.

Naturellement, le peintre ne manquait de rien. L'hôte le choyait comme s'il avait été son fils...

Cela dura jusqu'au jour où la Moricaude se présenta.

C'était un soir, à la brume. Elle demanda une chambre avec une fenêtre s'ouvrant sur le Gave. L'aubergiste se gratta la tête ; il était désolé, il n'avait plus rien, plus une chambre...

Alors, le peintre qui avait tout écouté, quitta sa table et s'avança :

— Vous pouvez céder ma chambre à madame, proposa-t-il.

Le regard de la Moricaude croisa celui du peintre. Elle était vraiment jolie, la Moricaude. Une de ces beautés ensorceleuses que les mots ne peuvent décrire.

Elle s'inclina et un « merci » passa tel un sifflement entre ses lèvres.

Lorsqu'elle fut partie, l'aubergiste s'affola :

— Mais où monsieur va-t-il coucher maintenant ?

— Soyez tranquille, aubergiste, vous me prêterez bien votre grange ?

L'hôte protesta, leva les bras au ciel :

« Monsieur n'y songerait pas, coucher dans une grange ! Ce n'était pas possible ! Le renom de son auberge en souffrirait ! »

L'hôte finit par offrir son propre lit, et, désormais, les patrons dormirent à la soupente.

Néanmoins, depuis ce soir-là, tout changea dans l'auberge...

On vit bientôt la Moricaude prendre ses repas en compagnie de l'artiste. On les vit fréquemment ensemble et l'on jasa. On chuchota même que, la nuit, le peintre rejoignait son ancienne chambre.

La grande dame, offusquée ou jalouse, déclara subitement que l'air des montagnes ne lui convenait pas et s'en alla avec ses gens. Les femmes ne retinrent plus leurs maris. Il advint une chose inexplicable : les clients fuyaient ostensiblement le couple, les voyageurs évitaient la maison, préférant pousser plus loin, et les pèlerins disparurent par enchantement.

L'aubergiste, navré, s'arrachait les cheveux. Il n'y comprenait goutte, le pauvre homme. Seulement, en son for intérieur, il nourrissait une sourde rancune contre la Moricaude, cette peste qui chassait la clientèle ?

Un jour, l'inévitable se produisit, la colère du bonhomme éclata :

— C'est votre faute s'il ne vient plus personne ! lança-t-il à la fille : vous avez jeté un sort sur l'auberge !

Qu'avait-il dit, le malheureux ! Le peintre se leva, marcha droit sur l'accusateur.

— De quoi te plains-tu, aubergiste ? Tes affaires ont pourtant bien marché jusqu'ici, ce me semble ?

L'hôte ne voulait point entendre raison, la moutarde lui chatouillait les narines :

— Vous, dit-il exaspéré, allez au diable !

Ce dernier mot lui coûta la vie.

Toinon stupéfaite, éblouie par la lumière, vit un éclair poignarder son maître en pleine poitrine, tandis que la Moricaude ricanait.

Ce fut à ce moment précis que l'ermite de Lescuns entra. On ne l'avait pas vu depuis longtemps, il était très vieux et tout cassé.

— La paix soit avec vous, annonça-t-il de sa voix chevrotante. Et il se signa.

Il y eut de nouveaux traits de feu qui sillonnèrent la pièce, une forte odeur de soufre se dégagea et le couple diabolique s'évanouit à travers un nuage.

Toinon tremblait de tous ses membres, la peur lui clouait la bouche... L'hôtesse et la chambrière alertées par le remue-ménage accoururent.

— Bon Père, que se passe-t-il ? s'enquit l'hôtesse en reconnaissant le vieil ermite.

Pour toute réponse, il désigna le corps de l'aubergiste foudroyé.

Peut-être, rencontrerez-vous encore, en vallée d'Aspe, quelque vieux berger qui vous contera, à la veillée, l'histoire du porte-chance.

Jean FEYRIN.

VIE RELIGIEUSE

Le congrès de l'Union luthérienne mondiale

Un grand rassemblement auquel près de 50,000 personnes ont participé, a clos, dimanche après-midi, le congrès de l'Union luthérienne mondiale, dont le président sortant, l'évêque Hans Lilje, de Hanovre, a prononcé l'allocution finale. L'orateur a relevé que si les nations n'arrivent pas à trouver la paix, c'est parce que Dieu châtie un monde qui ne le connaît plus.

Samedi, le président sortant, l'évêque suédois Nygren, avait lu un message adopté par l'assemblée plénière qui invite les Eglises et les peuples à secourir les réfugiés et à travailler pour la paix.

Ce congrès a duré une dizaine de jours.

Cultes du 10 août

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Collégiale : Culte exceptionnellement supprimé pour cause de travaux.
Temple du bas : Culte radiodiffusé à 10 h. M. Vivien.
Ermitage : 10 h. 15. M. Reymond.
Maladière : 9 h. M. Vivien.
Valangines : 9 h. M. Reymond.
Chaumont : 9 h. 45. M. Ramseyer.
Cadolles : 10 h. Mlle Lozeron.
Serrières : 10 h. M. Maeder.
La Coudre : 10 h. M. Roger Vuitel.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE GEMEINDE

Temple du bas : 8 h. 45. Predigt, Pfr. Nagel.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Peseux : 9 h. Predigt, Pfr. Heyer, aus Schleswig.
Bevaix : 20 h. Predigt, Pfr. Heyer, aus Schleswig.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Dimanche, messe à 6 h., à la chapelle de la Providence ; à l'église paroissiale, messes à 7 h., 8 h., 9 h., messe des enfants; à 10 h., grand-messe. A 20 h., chant des complies et bénédiction. Les premiers et troisièmes dimanches du mois, sermon en italien à la messe de 8 heures ; les deuxièmes et quatrièmes, sermon en allemand à la messe de 8 heures.

METHODISTENKIRCHE (Beaux-Arts 11)

9 h. 30. Predigt, J. Ammann.
15 h. Töchterbund.
20 h. 15. Jugendbund.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

9 h. 30. Culte et sainte cène, M. Paul Walther, de la Belgique.
20 h. Evangélisation, M. Paul Walther, de la Belgique.
Colombier : 9 h. 45. Culte, M. Willy Barbezat.

EVANGELISCHE STADTMISSION

20 h. Predigt, E. Fehr.
Saint-Blaise : 9 h. 45. Predigt. Chemin de la Chapelle 8.
Colombier : 14 h. 30. (D.S.R.).

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE PENTECOTE

Peseux : 9 h. 45. Culte, M. R. Durig.

PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE

Cultes : 9 h. 30, français ; 10 h. 45, anglais ; 9 h. 30, école du dimanche.

SALLE DE LA BONNE NOUVELLE

9 h. 30. Culte.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE

9 h. 15. Culte.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

19 h. 45. Etude biblique.

ARMÉE DU SALUT

9 h. 45, réunion de sanctification.
11 h., Jeune armée.
20 h. 30. Réunion dans la salle.

Pharmacie d'office : Pharmacie coopérative, Grand-Rue.

Médecin de service : En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police, No 17.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Chez les buralistes postaux de la section neuchâteloise

(sp) Une soixantaine de participants ont effectué dimanche une superbe promenade au Lac Noir. Ce fut une très belle journée placée sous direction de M. André, président de la section.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 30 juillet. Gillet, Daniela, fille d'Armand-Eugène, ouvrier industriel, à Neuchâtel, et de Lucia née Stabellini. 31. Ballif, Gérald-Gaston, fils de Gaston-Edmond, jardinier, à Saint-Blaise, et d'Isabelle-Louise née Pittet ; Ruosch, Patrick-Olivier, fils d'Arthur-Georg, maître d'hôtel, à Genève, et de Marcisse-Juliette née Dougoud. 3 août. Dardel, Rose-Marie, fille de Jean-Hervé, contrôleur-conducteur, à Colombier, et de Rosalia née Colomba ; Maire, Pierre-Alain-Edouard, fils de Marc-Francis, manœuvre, à Neuchâtel, et de Marthe-Hélène née Junod ; Del Sasso, Antonio, fils de Carlo, de nationalité italienne, ramoneur, à Cernier, et de Caterina née Del Sasso ; Zwahlen, Josiane, fille de Johann, entrepreneur, à Neuchâtel, et de Georgette-Sylvia née Bonhôte. 4. Georges, Louis-Robert, fils de Robert-René-Marcel, correspondant, à Neuchâtel, et d'Inès-Marie née Fisch. 5. Gurtner, Jean-Luc, fils de Lucien, industriel, à Peseux, et de Julia-Christina née Conrad.

PROMESSES DE MARIAGE : 1er août. Bandi, Jean-Pierre-Julot, employé de commerce, et Baumann, Simone-Ginette, tous deux à Neuchâtel ; Le Marquand, André-Eric, pasteur, à Montpellier (France), et Glauque, Monique-Nelly, au Landeron ; Sciboz, Jean-Pierre-Albert, mécanicien, et Gacond, Germaine-Alice, tous deux à Neuchâtel. 4. Humbert-Droz-Laurent, Marcel-André, maroquinier, et Schreyer, Susanne-Charlotte, tous deux à Neuchâtel. 5. Perret, Henri-Willy, fonctionnaire fédéral, à la Chaux-de-Fonds, et Meyer, Béatrice-Yvette, à Neuchâtel ; Ischer, Maurice-Ernest, fonctionnaire postal, et Witschi, Rosemarie, tous deux à Vevey.

MARIAGES CÉLÉBRÉS : 18 juillet. Piergiovanni, Leandro, étudiant, à Neuchâtel, et Choquard, Colette-Anne-Marie-Cécile, à Bienne. 1er août. Bonanomi, Jacques-Alphonse physicien, à Neuchâtel, et Dellenbach, Frieda, à Langenthal. 2. Kammer, Armand-Henri, magasinier, et Glauser, Jeannine-Rachel-Germaine, tous deux à Neuchâtel ; Wernli, Walter-Viktor, employé de commerce, à Neuchâtel, et Zbinden, Aimée-Liane, à Travers ; Enderle, Viktor-Aloïs-Gallus, commerçant, à Brugg, et Margot, Suzanne-Marguerite, à Neuchâtel; Jeanneret, Marcelin-Georges, manœuvre, et Bühler, Renée-Jeanne, tous deux à Neuchâtel ; Remy, Jules-Anselme, manœuvre, et Evard, Germaine-Alice, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS : 30 juillet. Gorgerat née Niklaus, Léonie-Caroline, née en 1873, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Gorgerat, Eugène-Léon. 31. Gamba née Mongini, Laure-Elisabeth, née en 1864, ménagère, à Neuchâtel, épouse d'Ignace-Louis Gamba. 1er août. Jehlé née Breguet, Rose-Louise, née en 1867, ménagère, à Neuchâtel, veuve d'Ernest-Henri Jehlé. 2. Gerber née Junod, Alice-Ida, née en 1878, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Gerber, Frédéric-Albert ; Reginato née Cattin, Andrée-Nelly, née en 1912, ménagère, de nationalité italienne, à Neuchâtel, épouse de Reginato, Willy-Arthur. 3. Cappa-Marchello, Louis-Joseph, né en 1908, menuisier, à Boudry, époux de Maria-Teresa née Fornara.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 5

Nouvelles économiques et financières

ITALIE

Le danger d'inflation

Le coût de la vie en Italie continue à monter et l'inflation n'est pas seulement un danger, mais une réalité permanente. Au cours des deux dernières années, la lire a subi une dévaluation de 14 %.

Cette constatation a été faite dans des milieux officieux à la suite d'une conférence de presse tenue par le ministre du budget M. Pella qui, bien que s'exprimant en des termes optimistes sur la situation générale de l'Italie, n'a pas caché l'existence de certains points obscurs dans l'économie italienne. Il a annoncé en particulier une action du gouvernement pour faire diminuer les prix de détail. En effet, une réduction de 10 % des prix de gros n'a eu aucune influence sur la consommation.

L'augmentation du coût de la vie est due, comme ailleurs, aux répercussions de la guerre de Corée sur les marchés internationaux. Toutefois, tandis que ces effets ont cessé de se manifester dans d'autres pays, ils persistent en Italie.

SUISSE

Le petit trafic frontalier avec l'Allemagne

A l'avenir, les ressortissants suisses intéressés au petit trafic frontalier avec l'Allemagne pourront introduire sur le territoire de la République fédérale allemande des sommes d'argent en francs aussi élevées qu'ils le désirent. Jusqu'ici, ils pouvaient prendre avec eux 20 fr. ou la contre-valeur en monnaie allemande.

Ces facilités qui n'étaient accordées jusqu'ici que pour le grand trafic, permettront aux voyageurs suisses, en plus des titulaires de cartes frontalières, de faire des séjours de courtes durées dans la zone frontière allemande en étant munis même d'une carte journalière. Les Allemands intéressés au petit trafic frontalier devront toujours observer les règles en vigueur jusqu'à présent et ne pourront prendre avec eux que 20 marks par jour, ou la contre-valeur en francs. Le nouveau règlement prescrit que les voyageurs suisses devront obtenir des douanes allemandes un carnet frontalier de devises.

Emprunt genevois de 35 millions de francs auprès de l'A. V. S.

Le Conseil municipal de Genève a autorisé à l'unanimité le conseil administratif à contracter un emprunt de conversion de 35 millions de francs auprès du fonds de l'A.V.S. au taux de 3%, au cours d'émission de 99,80, d'une durée de 20 ans, avec amortissement d'un million par an dès la cinquième année.

Cet emprunt de conversion est motivé par le remboursement du solde de l'emprunt de 20 millions à 3 ½% de 1942, dont le montant en circulation à fin 1951 était de 15 millions, et du solde de l'emprunt de 35 millions, 3½% 1937, dont le montant en circulation à la même date était de 22,168,000 fr.

Le projet d'arrêté a été muni de la clause d'urgence.

L'indice du coût de la vie baisse légèrement

L'indice du coût de la vie, qui est calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail et reproduit le mouvement des prix des principaux articles de consommation et services, en tenant compte de leur degré d'importance dans les budgets de la population salariée, s'est établi à 170,9 (août 1939 = 100) à fin juillet 1952, marquant une régression de 0,2 % par rapport à la fin du mois précédent.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL

du jeudi 7 août 1952

Pommes de terre	le kilo	—.40	—.45
Raves	»	—.—	—.30
Haricots	»	1.90	2.—
Carottes	»	—.70	—.80
Laitues	»	—.—	1.—
Choux blancs	»	—.—	—.70
Choux-fleurs	»	—.—	1.80
Ail	les 100 gr.	—.25	—.30
Oignons	le kilo	—.—	—.80
Concombres	»	—.—	1.20
Radis	la botte	—.—	—.40
Pommes	le kilo	—.60	—.95
Poires	»	—.80	1.20
Prunes	»	—.90	1.—
Pruneaux	»	—.70	—.95
Melon	»	—.—	1.30
Abricots	»	—.—	1.60
Pêches	»	—.—	1.10
Raisin	»	—.—	1.50
Oeufs	la douz.	3.60	3.80
Beurre	le kilo	—.—	9.97
Beurre de cuisine	»	—.—	9.54
Fromage gras	»	—.—	5.50
Fromage demi-gras	»	—.—	3.98
Fromage maigre	»	—.—	3.03
Miel	»	—.—	7.50
Viande de bœuf	»	5.60	7.50
Veau	»	6.—	9.—
Cheval	»	3.—	7.—
Porc	»	6.—	8.—
Lard fumé	»	7.50	8.50
Lard non fumé	»	7.—	7.50

CHRONIQUE HORLOGÈRE

L'horlogerie suisse trouve des alliés aux Etats-Unis

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — L'Association des exportateurs de céréales du nord des Etats-Unis vient de faire parvenir au président Truman un télégramme lui demandant de ne pas relever les tarifs douaniers sur les montres suisses importées, une telle mesure risquant de porter un coup sérieux aux exportations américaines de produits agricoles vers la Suisse.

L'Association souligne que ces exportations totalisent quelque 65 à 70 millions de dollars par an, soit une valeur équivalente aux importations américaines de montres suisses.

Elle indique, d'autre part, que la perte résultant de la réduction des achats suisses de coton, tabacs et céréales aux Etats-Unis serait plus importante que les avantages tirés par l'industrie horlogère américaine d'un relèvement des droits à l'importation des montres suisses.

Pour M. Truman M. Stevenson est le meilleur candidat possible

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — Le président Truman a déclaré dans sa conférence de presse tenue jeudi qu'il aurait mardi prochain un important entretien avec M. Adlai Stevenson, gouverneur de l'Illinois et candidat du Parti démocrate aux élections présidentielles.

Soulignant que cet entretien avait été sollicité par M. Stevenson, le président a ajouté que le candidat démocrate désirait étudier minutieusement les questions relatives aux prochaines élections.

En réponse à des questions posées par les journalistes, M. Truman a assuré n'avoir jamais donné à la candidature de M. Averell Harriman l'appui que ce dernier avait sollicité. Il a confirmé avoir appuyé la candidature à l'investiture de M. Alben Barkley, vice-président des Etats-Unis, et qu'il aurait maintenu cet appui, si M. Barkley n'avait pas renoncé à être candidat.

Le président a affirmé d'autre part que le Parti démocrate avait choisi en M. Stevenson, le meilleur candidat possible.

Répondant à d'autres questions, M. Truman a déclaré que le programme de mesures conservatoires des ressources américaines, de même que le programme de soutien des prix agricoles, constituaient de très importantes questions figurant parmi les enjeux des élections de novembre.

Vous auriez dû exiger une fermeture-éclair COLOR-METAL !

THÉATRE
CINÉMA

CE SOIR à 20 h. 30, DERNIÈRE DE **VIRGINIA CITY** (La Caravane héroïque)
Un film à voir et à revoir

DÈS DEMAIN à 15 h. :

POUR 4 JOURS SEULEMENT

ENFIN, un véritable film policier

HUMPHREY BOGART

dans un film de BRETAIGNE WINDUST,
le nouveau champion du « suspense », d'une
VIOLENCE TERRIBLE
dont le « tempo » final vous
coupera le souffle !

(« THE ENFORCER »)

LA FEMME A ABATTRE

Moins de 18 ans non admis

Logique, angoisse, intrigue ingénieuse, tout concourt à retenir l'attention

---

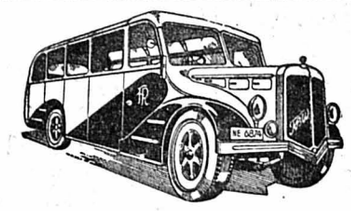

Départs : place de la Poste

Samedi 9 août **Fr. 11.50**	**Lac Noir Guggisberg** Départ : 13 heures
Dimanche 10 août **Fr. 9.—**	**Saignelégier** (Marché-concours) par la Chaux-de-Fonds, retour par Bienne Départ : 7 heures
Lundi 11 août **Fr. 6.—**	**La Grand-Vy** (Creux-du-Van) Départ : 13 h. 30
Mardi 12 août **Fr. 24.50** (funiculaire compris)	**Stanserhorn** Lucerne - Brünig Départ : 6 h. 15
Mercredi 13 août et chaque mercredi **Fr. 28.50**	**Grimsel - Furka - Susten** Départ : 5 heures
Jeudi 14 août **Fr. 18.—**	**Champéry** Départ : 7 heures
Vendredi 15 août **Fr. 25.50**	**Grand-Saint-Bernard** Départ : 6 h. 15
Samedi 16 août **Fr. 20.—** (y compris chemin de fer)	**Schynige-Platte** (Interlaken) Départ : 7 heures
Mardi et mercredi 12 et 13 août **Fr. 90.—** tout compris	**Susten - Gothard - Iles Borromées - Simplon** Départ : 6 heures
Mardi et mercredi 19 et 20 août **Fr. 78.—** tout compris	Deux jours au cœur des Alpes **Grimsel - Furka - Gothard-Lukmanier-Oberalp - Susten** Départ : 6 h. 15

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

Autocars FISCHER
MARIN - TÉL. 7 55 21
et chez **RABUS - OPTICIEN**
sous l'Hôtel du Lac - Tél. 5 11 38

LA SENSATION DE L'ANNÉE
jusqu'au 12 août seulement

Neuchâtel PLACE DU PORT
La fantastique revue internationale
Parade sur la glace
chaque jour à 20 h. 15 ; fin à 22 h. 30
Prix : Fr. 2.25 à 8.—, taxe comprise.
Matinées à prix réduits : Samedi et dimanche
Prière de consulter les affiches et papillons

ROMANDIE
Croisières à Soleure

DÉPARTS DE NEUCHATEL :
Samedi 9, dimanche 10 août à 8 h.15
Mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 août à 14 h. 30
Samedi 16 août à 8 h. 15
Dimanche 17 août à 14 h. 30

Simple course : Fr. 8.— ; aller et retour, Fr. 15.—

En cas de temps incertain, prière de se renseigner

INSCRIPTIONS :
W. Kölliker, Port de Neuchâtel Tél. (038) 5 20 30

VACANCES AVANTAGEUSES

en car pullman suisse, départs avec correspondances avec tous les trains

Nice - Côte d'Azur
Cinq jours, départ tous les lundis de : Genève 140.— Lausanne 150.— Neuchâtel 160.— (voyage seul avec retour Fr. 65.—)

Riviera italienne - Côte d'Azur
Cinq jours, col Simplon, Milan, Gênes, San-Remo, Monte-Carlo, Nice, Cannes, Grenoble, départ jeudi 7 août. Encore quelques places, Fr. 180.—. Départs suivants le jeudi.

Engadine - lac de Come - Tessin
Trois jours, départ 14 août, Fr. 130.—

Demandez prospectus détaillé (envoi gratuit) à : AEBI - Voyages, Marterey 19, Lausanne (021) 22 15 22

AEBI VOYAGES

Les Halles
Centre gastronomique
Tél. 5 20 13

UN SUCCÈS ! *Voici nos petites assiettes, copieusement garnies et servies à prix doux* UN SUCCÈS !

Le potage du jour	—.50
Une tasse de consommé au Porto	—.60
Spécialités froides	
Sandwich au jambon	1.50
Pain de restauration	2.80
Une assiette de jambon cuit	2.—
Une assiette de salami	2.—
Une assiette de jambon cru	2.80
La salade de thon mayonnaise et tomate	1.75
Les œufs durs remoulade au salami	1.75
Le saucisson neuchâtelois, salade de pommes de terre	1.80
L'ensemble du jour (choix des meilleurs hors-d'œuvre)	3.—
Spécialités chaudes	
La petite saucisse fumée salade pommes de terre	1.40
L'escalope panée, pommes frites ou pâtes	1.80
La croûte aux morilles à la crème	1.90
Les filets mignons aux morilles à la crème, pommes frites	2.50
Le tournedos grillé, pommes frites (recommandé)	2.80
La portion de frites	—.80
La salade de saison	—.50
Entremets	
Ananas au kirsch ou Chantilly	—.80
Meringue Chantilly	—.80
Meringue glacée	—.80

Bon appétit, Madame — Bon appétit, Monsieur

Qualité et cuisine au beurre — **Grand choix de vins en carafes** — *Notre petite carte « sur l'pouce »*

PRÊTS
de 400 à 2000 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur, et à toute personne solvable. Petits remboursements mensuels. Discrétion absolue garantie. Timbre-réponse
Banque Golay & Cie, Passage St-François 12, Lausanne

Conducteur
soigneux cherche à louer pour trois ou cinq jours, CITROEN ou voiture de 6 à 10 chevaux. Adresser offres écrites à A. R. 951 au bureau de la Feuille d'avis.

GASTHOF "KRONE"

Auberge renommée de l'Emmental

FAM. JOSS **ZÄZIWIL** TEL (031) 68 55 36

Rex

Samedi et dimanche à 15 h. et à 20 h. 30
Lundi et mardi dans la salle climatisée

VIVIANE ROMANCE perverse et sensuelle
Renée SAINT-CYR - Georges FLAMANT
dans l'extraordinaire succès de Francis CARCO très réaliste
Prisons de femmes 18 ANS ADMIS
La vie secrète des détenues où leurs passions cachées explosent !

En cas de temps incertain, samedi, dimanche à 17 h. 30
« Le coin des cercueils » **EL PASO** Meurtres et bagarres Technicolor

---

WITTWER

Dimanche 10 août **Fr. 9.—**	**SAIGNELÉGIER** (Marché-concours de chevaux) par la Chaux-de-Fonds, Tramelan - Bienne Départ à 7 heures
Dimanche 10 août **Fr. 26.50**	**LE SUSTEN** par Lucerne - Lac des Quatre-Cantons, retour par Brienz-Interlaken Départ à 6 h. 30
Lundi 11 août **Fr. 5.—**	**Chalet Heimelig** Départ à 14 heures
Mardi 12 août **Fr. 7.—**	**LE SOLIAT** par le Val-de-Travers Départ à 13 h. 30
Mercredi, jeudi 13 et 14 août et chaque mercredi et jeudi **Fr. 48.—** avec souper, logement et petit déjeuner	**GRIMSEL - FURKA - SUSTEN** Deux jours au ralenti Départ à 8 heures Place de la Poste
Mercredi 13 août **Fr. 25.50**	**GRAND SAINT-BERNARD** Départ à 6 h. 15
Mercredi 13 août **Fr. 8.50**	**LE CHASSERON** Départ à 13 h. 30
Jeudi 14 août **Fr. 18.—**	**CHAMPÉRY** Départ à 7 heures
Dimanche 17 août **Fr. 25.50**	**GRAND SAINT-BERNARD** Départ à 6 h. 15

ESPAGNE - BALEARES
AUTOCAR - AVION - BATEAU
9 jours : du 31 août au 8 septembre « tout compris » Fr. 355.—

Demandez les programmes détaillés
Renseignements - Inscriptions
Librairie Berberat sous l'hôtel du Lac Téléphone 5 28 40
Autocars Wittwer NEUCHATEL Téléphone 5 26 68

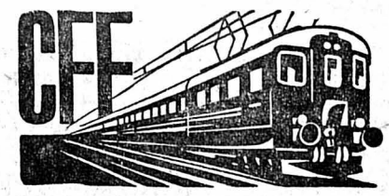

Gares de Neuchâtel et de Fleurier

DIMANCHE 17 AOUT 1952, avec la flèche rouge
VOYAGE SURPRISE
Dès Neuchâtel: Fr. 29.— Dès Fleurier: Fr. 31.—

DIMANCHE 24 AOUT 1952
MONTREUX - ROCHERS DE NAYE
Dès Neuchâtel: Fr. 21.— Dès Fleurier: Fr. 23.50

DIMANCHE 31 AOUT 1952
Train spécial avec vagon-restaurant et cars postaux
GRAND VOYAGE SURPRISE
Dès Neuchâtel: Fr. 31.50 Dès Fleurier: Fr. 33.50

SAMEDI et DIMANCHE 6 et 7 SEPTEMBRE 1952
(1 jour et demi)
ZERMATT - GORNERGRAT
Tout compris dès Neuchâtel : Fr. 76.—
Dès Fleurier : Fr. 77.—

TRAINS CROISIÈRE
DU 7 AU 14 SEPTEMBRE 1952
ALLEMAGNE - AUTRICHE - ITALIE
Munich - Salzburg - Kitzbühel - Innsbruck - Bolzano - Dolomites - Venise
8 jours - Voyage en IIme classe
Dès Neuchâtel, tout compris : Fr. 369.—

DU 5 AU 12 OCTOBRE 1952
ITALIE
Gênes - Rome - Naples - Capri - Florence
8 jours - Voyage en IIme classe
Dès Neuchâtel, tout compris : Fr. 386.—

PROGRAMMES DÉTAILLÉS ET INSCRIPTIONS DANS TOUTES LES GARES

Cinémas

THÉÂTRE
Tél. 5 21 62
Sous-titrés

Ce soir, à 20 h. 30
DERNIÈRE DU FILM FORMIDABLE
VIRGINIA CITY
Dès demain, à 15 heures
UN VÉRITABLE POLICIER avec HUMPHREY BOGART
LA FEMME À ABATTRE

APOLLO
Tél. 5 21 12
Parlé français

Une comédie fantaisiste, piquante et dynamique...
Si ma femme savait ça
avec
Linda DARNELL - Paul DOUGLAS
Celeste HOLM - Charles COBURN

STUDIO
Tél. 5 30 00
Film français

RÉÉDITION - COPIE NEUVE d'un des plus grands succès comiques français avec FERNANDEL
IGNACE
Matinées à 15 h. : Samedi, dimanche, mercredi et jeudi

PALACE
Tél. 5 56 66
Film français

JEAN GABIN - JULIEN CARETTE
MARIELLA LOTTI dans
PENCHÉ SUR SON PASSÉ

Route Vue-des-Alpes-Tête-de-Ran

en réfection dès le 4 août 1952, sera fermée à la circulation automobile du lundi matin au samedi à midi, jusqu'à la fin des travaux. La circulation est détournée sur la route : les Hauts-Geneveys, les Gollières, Tête-de-Ran.

Les organisateurs de courses en autocars voudront bien s'entendre au préalable avec la Direction de l'Hôtel de Tête-de-Ran pour obtenir la liberté de passage sur la route Vue-des-Alpes - Tête-de-Ran.

Un but idéal pour vos vacances, excursions, sorties de sociétés et noces
Sainte-Croix - Les Rasses - Le Chasseron
Jura vaudois - Altitude 1100 - 1600 m.

vous offre ses forêts de sapins, ses pâturages fleuris et son panorama unique sur la chaine des Alpes.
SAINTE-CROIX
Hôtel d'Espagne - Hôtel de France - Hôtel du Jura
LES RASSES
Grand Hôtel - Hôtel Beau-Site
LE CHASSERON
Hôtel du Chasseron

Grand Hôtel des Rasses
Maison de famille de 1er ordre, tout confort, 100 lits, magnifique terrasse, tennis.
A 15 minutes du télésiège.
Cuisine soignée, séjour idéal de repos.
Prix spéciaux pour familles et séjours prolongés. Tél. (024) 6 24 97.

D'Yverdon à Sainte-Croix, trajet pittoresque en 40 minutes par chemin de fer électrique.
Accès de toutes parts par excellentes routes.
Télésiège, départ route des Rasses

CHRONIQUE RÉGIONALE

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Une avenue Charles-Naine

Le quartier de l'ouest chaux-de-fonnier s'agrandit et se transforme. D'imposants massifs locatifs vont s'y bâtir, ainsi que le Centre scolaire, pour lequel un crédit a été voté ce printemps.

Ce réjouissant développement implique tout un aménagement, en particulier l'ouverture de nouvelles chaussées dont il faut déterminer le tracé et qu'il importe aussi de nommer.

Le Conseil communal a baptisé l'une d'elles avenue des Forges. Une autre, qui, dans sa première partie, sera bordée par les immeubles de six étages qui compléteront le groupe Scolaro, puis — prolongeant la rue Agassiz — passera au nord du Centre scolaire, sera l'avenue Charles-Naine. Ainsi se trouve comblé et d'une façon digne de celui dont on veut perpétuer le souvenir, un vœu souvent formulé dans notre population et qui avait trouvé son expression dans une motion adoptée par le Conseil général.

La voie plus modeste qui s'ouvrira au sud du Bois-Noir portera le nom de celui-ci.

Le Conseil communal a décidé que, le jour même où il créait l'avenue des Forges et l'avenue Charles-Naine, il convenait aussi que la principale artère de la ville, qui porte encore le nom de rue, devenu singulièrement anachronique pour une voie de semblable apparence, devienne l'avenue Léopold-Robert.

La fréquentation de nos hôtels

(c) Au cours de l'année 1951, les différents hôtels de la ville ont enregistré 46,430 nuitées. Parmi ce nombre, 10,969 concernant des étrangers dont une bonne part sont des acheteurs horlogers.

L'hôtel Moreau, actuellement en construction et qui leur sera plus spécialement réservé sera probablement achevé à la fin de l'année prochaine.

LE LOCLE

Des actes stupides

(c) Plusieurs personnes ont été les victimes d'actes stupides.

Un automobiliste, qui était rentré tard du Vallon de Saint-Imier et qui y repartait à l'aube, a trouvé son automobile avec les quatre pneus plats. Ils avaient été crevés à l'aide d'un couteau.

Vendredi matin, une maman habitant la rue Daniel-JeanRichard a eu la désagréable surprise de constater que la capote de son pousse-pousse avait été lacérée. Un peu plus loin, sept cycles avaient subi le même sort que l'automobile.

La police recherche activement l'auteur (ou les auteurs) de ces actes méchants.

Un piéton renversé par un «scooter»

Hier matin, à 6 h. 50, vers la fabrique Luxor, un employé de la fabrique Tissot, demeurant aux Brenets, qui se rendait à son travail, quittait le trottoir pour s'engager dans le chemin du *Sapin* quand il fut renversé par un «scooter» piloté par un habitant de la ville. La police fut immédiatement sur les lieux et l'ambulance transporta à l'hôpital M. R., qui souffre de blessures à la jambe et à la main droites.

Il fut impossible de trouver un médecin au Locle à cette heure-là.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Des voleurs arméniens arrêtés

Ces jours derniers, cinq «étudiants» arméniens entrèrent dans un magasin de tabac de Bienne pour y acheter des cigarettes. Après leur départ, le propriétaire du magasin s'aperçut qu'ils avaient subtilisé toute une série de briquets. Il en avisa la police, qui parvint à arrêter les jeunes vauriens au moment où ils entraient dans un restaurant.

Tous les briquets purent être récupérés.

MORAT

Séquestre et fièvre aphteuse

(c) Depuis trois semaines, on ne signale plus de cas de fièvre aphteuse dans le canton. En conséquence, la préfecture de la Glâne a levé le séquestre imposé aux communes du Châtelard, de Grangettes et aux fermes isolées de la région.

L'ouverture du Tir cantonal

(sp) Hier matin, à 8 heures, quelques coups de canon ont annoncé l'ouverture du Tir cantonal fribourgeois qui se déroule à Morat et durera jusqu'au dimanche 17 août.

Un très grand nombre de tireurs ont déjà commencé les épreuves.

Le Comité d'organisation, présidé par le colonel Fürst, a reçu plus de 130 inscriptions pour les concours cantonaux de sections, qui intéressent 3200 tireurs. Les sections invitées des cantons voisins sont au nombre de 67, avec 1500 tireurs.

Une grande cantine est dressée à côté de la ciblerie, au sud de la ville. Elle peut contenir 1500 personnes. C'est là que se dérouleront les représentations du festival qui a pour titre : «Reflets du temps». Le texte est du professeur Fluckiger et la musique de Georges Aeby. La mise en scène est confiée à Jo Baeriswyl.

La journée officielle se déroulera demain dimanche. A cette occasion, les Carabiniers bullois apporteront la bannière cantonale dont ils ont la garde depuis le dernier tir en 1947.

Un mouilleur de lait condamné

(sp) Le tribunal pénal du Lac, siégeant à Morat, a condamné hier le nommé Emile B., de Corsalettes, à 80 fr. d'amende, plus les frais d'enquête et de jugement, pour avoir mouillé son lait dans la proportion de deux litres d'eau pour dix litres de lait. Il fut pris sur le fait lors d'une inspection.

Louis F., à Courtion, a été condamné à 20 fr. d'amende pour avoir, par négligence, apporté à la laiterie du lait mouillé. Il avait déposé une «boille» dans le bassin de la fontaine pour la refroidir. De l'eau s'introduisit à l'intérieur, malgré le couvercle apposé sur le récipient.

Passez vos vacances d'automne au
Chalet de Chamby s/Montreux
Confort, vue splendide, cuisine renommée. Tél. (021) 6 34 37

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Un Américain s'est évadé des geôles tchécoslovaques

WASHINGTON, 8 (Reuter). — Des fonctionnaires du Département d'Etat ont annoncé qu'un Américain de 25 ans, M. John Hvasta, de New-Jersey, s'est enfui des prisons tchécoslovaques. Il avait été condamné à dix ans d'emprisonnement pour espionnage.

Le Gouvernement américain était intervenu à plusieurs reprises auprès du Gouvernement de Prague pour obtenir la libération de Hvasta et du journaliste américain Oatis, également condamné, mais les questions du Département d'Etat sont demeurées sans réponse.

Il y a trois jours, le Ministère des affaires étrangères de Tchécoslovaquie fit savoir à l'ambassade des Etats-Unis à Prague que le lieu de séjour de Hvasta était inconnu.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

Aux ETAT-UNIS, M. Jacob Malik, délégué de l'U.R.S.S. auprès de l'O.N.U., a renvoyé pour la seconde fois son voyage de retour en Russie.

Aux INDES, le pandit Nehru a révélé que l'Angleterre était autorisée à recruter des gurkhas népalais pour servir dans l'armée britannique.

En ITALIE, on apprend qu'une expédition italienne au Népal et à l'Himalaya est sur le point de quitter Rome. Elle ne se propose pas d'escalader l'Everest mais aura un caractère exclusivement scientifique.

Les funérailles d'Eva Peron auront lieu aujourd'hui

BUENOS-AIRES, 9 (Reuter). — Le travail sera suspendu samedi, en Argentine, à l'exception des entreprises indispensables, lorsque le corps d'Eva Peron sera transporté du Ministère du travail au bâtiment du Congrès.

La cérémonie des funérailles militaires se renouvellera dimanche, lorsque le cercueil sera transporté au siège des syndicats, où il restera jusqu'à ce qu'un mausolée ait été construit.

Lundi, le président Peron reprendra ses fonctions et le pays retournera à son travail normal qui a été interrompu pendant quinze jours par suite du décès de Mme Peron.

Le président de la communauté charbon-acier est désigné

PARIS, 8 (A.F.P.). — M. Jean Monnet a été nommé président de la haute-autorité de la communauté charbon-acier.

M. Monnet fut avec M. Schuman à l'origine du projet de «pool». Il présida la conférence des six pays qui prépara le traité signé le 18 avril 1951.

En 1951, il fit partie du «comité des Sages» chargé par les nations atlantiques de déterminer la participation de chacune d'elles à l'effort de défense commun.

M. Frantz Etzel, vice-président de la haute-autorité, a 50 ans, Il est avocat et notaire à Duisbourg. Il est député au Bundestag, dont il préside la commission des affaires économiques.

L'enquête sur le triple meurtre de Lurs

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais cet isolé, qui était-il ?

Un chemineau ? Il eût, pour le moins, chapardé quelque chose dans la voiture après son forfait et toutes les battues organisées depuis la découverte des cadavres l'auraient fait infailliblement retrouver. Or, rien n'a été volé, pas même la montre en or de sir Jack Drummond ni les bagues, également en or, que sa femme et lui-même portaient aux doigts. Et comment admettre, encore une fois, qu'un chemineau ou un rôdeur ait pu se promener au long d'une route nationale avec une arme aussi volumineuse et aussi visible, qui l'aurait fait immédiatement repérer dans la région ?

On en revient donc à la seule conclusion possible, à savoir que l'assassin connaissait parfaitement les lieux... et aussi ses victimes, raison pour laquelle il les supprima toutes les trois afin de ne pas être dénoncé. Oui, il est absolument sûr maintenant que le monstre a approché, en familier curieux, les Drummond, lorsque ceux-ci, venant de Digne, s'étaient installés pour la nuit, sur ce bas-côté de la route à 10 kilomètres de Forcalquier.

Mais qui donc est ce monstre qui, depuis l'arrivée même des campeurs, avait dû préméditer son crime et qui a pris tout son temps pour l'accomplir, poussant même l'audace jusqu'à recouvrir les corps de sir Jack Drummond et de sa femme de leur lit de camp pour les dissimuler, au risque d'être aperçu par des automobilistes circulant sur la route nationale ?

Reprise de l'enquête à zéro

Reprenant l'enquête à zéro, les policiers se sont transportés à la ferme de la «Grande Terre», exploitée par les Dominici et distante d'environ 100 mètres de l'endroit où se déroula l'effroyable tragédie.

Car le témoin No 1 du drame reste Gustave Dominici.

Agé de 32 ans, marié et père d'un bébé, Gustave Dominici vit dans cette ferme depuis quelques années avec sa femme, son père, Jean Dominici, âgé de 75 ans, et la femme de ce dernier.

On sait que le jeune cultivateur est à l'origine de la découverte du triple assassinat.

Au cours de leurs interrogatoires, les enquêteurs ont été choqués de certaines contradictions flagrantes relevées dans le récit de Dominici.

C'est ainsi qu'après avoir affirmé qu'il n'avait pas aperçu les campeurs ce lundi soir du crime, il en arrive à dire le contraire le lendemain, allant ensuite jusqu'à préciser que la petite Elizabeth était venue chercher de l'eau à la ferme.

Pourquoi ces oublis fâcheux ?

Jeudi après-midi, les policiers sont donc allés l'entendre une nouvelle fois. Mais l'homme était couché, rendu malade, dit-il, par toute cette affreuse histoire.

Les inspecteurs l'ont tout de même entendu trois heures durant.

Nouvel interrogatoire

Le commissaire Sébeille, poursuivant son enquête, s'est présenté à nouveau vendredi matin à la ferme de «Grande Terre», où il a invité Gustave Dominici à le suivre à Perthuis pour un nouvel interrogatoire.

«Aucun élément»

«Nous n'avons aucun élément pouvant mettre en cause le fermier», a déclaré le commissaire Sébeille, à l'issue de l'interrogatoire de M. Gustave Dominici. Celui-ci a regagné son domicile.

Nouvelles propositions iraniennes pour régler la question du pétrole

TÉHÉRAN, 8 (A.F.P.). — Le Gouvernement iranien a remis à l'ambassade britannique une note concernant la question du pétrole. Cette note réclame le versement par l'Anglo-Iranian des sommes qu'elle doit au Gouvernement iranien, ainsi que des avoirs iraniens déposés dans les banques britanniques.

Elle demande à l'A.I.O.C. et à l'Angleterre de ne pas empêcher la vente de pétrole iranien à l'étranger et précise que l'Iran désire entrer en négociations pour régler la question du pétrole sur la base de la loi de nationalisation.

Si les pourparlers n'aboutissaient pas, l'Iran propose à l'A.I.O.C. d'en référer à un tribunal compétent iranien.

Les sports

CYCLISME

Coppi, blessé à Perpignan, déclare qu'il renonce aux courses

Fausto Coppi n'a pas de chance. Dernièrement, il est tombé sur la piste de Lyon. Mercredi soir, au cours d'une américaine, le «campionissimo» s'est accroché avec Bernardo Ruiz sur la piste de Perpignan et est tombé lourdement. Coppi se plaignait de l'épaule et l'on craignait une fracture. Jeudi matin, il a été radiographié à l'hôpital Saint-Pierre, puis il a reçu des soins d'un chirurgien qui lui a immobilisé le bras gauche sans toutefois le plâtrer, l'examen radiographique ayant permis de déceler une fracture de l'omoplate et de la clavicule gauches.

Fausto ne pourra courir pendant trois mois et ne pourra donc participer ni au championnat du monde de poursuite ni à celui de la route.

Subissant le contre-coup de son accident, Fausto Coppi a déclaré qu'il allait renoncer définitivement au cyclisme.

«J'en ai assez, a déclaré le «campionissimo» à un groupe de journalistes. Je viens de perdre avec la chute que j'ai faite quarante-deux contrats sur piste et c'est la troisième année consécutive que je dois renoncer à courir pour le championnat du monde. A la suite d'incidents de ce genre, mon frère s'est tué l'an dernier... c'est maintenant bien décidé : je laisse tomber.»

Nouvelles économiques et financières

Bulletin de bourse

ZURICH	Cours du 7 août	8 août
OBLIGATIONS		
3½% Fédéral 1941	100.80%d	100.80%d
3¼% Féd. 1946, avril	104.25%	104.25%
3% Fédéral 1949	101.40%	101.40%
3% C.F.F. 1903, diff.	104.—%	103.80%d
3% C.F.F 1938	101.40%d	101.30%
ACTIONS		
Union Banques Suisses	1095.—	1095.— d
Société Banque Suisse	901.—	902.—
Crédit Suisse	923.—	921.—
Electro Watt	989.—	989.—
Mot.-Col. de Fr. 500.-	813.—	814.—
S.A.E.G., série I	53 ½	53 ½
Italo-Suisse, priv.	91 ½ d	92 ½
Réassurances, Zurich	7075.—	7050.—
Winterthour Accidents	4700.— d	4760.—
Zurich Accidents	8125.— d	8100.— d
Aar et Tessin	1158.—	1160.—
Saurer	1025.—	1030.—
Aluminium	2275.—	2280.—
Bally	799.—	796.—
Brown Boveri	1113.—	1107.—
Fischer	1165.—	1163.—
Lonza	995.—	995.—
Nestlé Allmentana	1695.—	1691.—
Sulzer	2130.— d	2140.—
Baltimore	98 ½	99 ½
Pennsylvania	86 ¼	86 ¾
Italo-Argentina	30.—	30.—
Royal Dutch Cy	366.—	366.—
Sodec	31.—	31.—
Standard Oil	347.—	349.—
Du Pont de Nemours	389.—	389.—
General Electric	271.— d	273.—
General Motors	258.—	259.—
International Nickel	202.—	203.—
Kennecott	353.—	354.—
Montgomery Ward	279 ½	281.—
National Distillers	122.—	121.—
Allumettes B	49 ¼	49.—
U. States Steel	175 ½	177.—
BALE		
ACTIONS		
Ciba	3026.—	3090.—
Schappe	900.—	900.—
Sandoz	3220.—	3247.—
Geigy, nom.	2770.—	2760.— d
Hoffmann - La Roche (bon de jce)	6570.—	6600.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	792 ½	790.— d
Crédit F. Vaudois	785.— d	785.— d
Romande d'Electricité	447 ½	445.—
Câbleries Cossonay	2900.— d	2950.— d
Chaux et Ciments	1150.— d	1150.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	143.—	144.—
Aramayo	15 ½	15 ½
Chartered	37.— d	37.— d
Gardy	205.— d	205.— d
Physique, porteur	288.—	289.—
Sécheron, porteur	497.—	485.— d
S. K. F.	270.—	270.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	7 août	8 août
Banque Nationale	775.— d	775.— d
Crédit Fonc Neuchât.	700.— d	700.— d
La Neuchâteloise as. g.	1040.— d	1040.— d
Câbles élec. Cortaillod	8300.—	8000.— d
Ed. Dubied & Cie	1350.—	1335.— d
Ciment Portland	2425.— d	2450.— d
Tramways Neuchâtel	505.— d	510.— d
Suchard Holding S.A.	380.— d	380.— d
Etablissem. Perrenoud	550.— d	550.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.50	103.— d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	100.60 d	100.60 d
Etat Neuchât. 3½ 1942	103.75 d	103.75 d
Com. Neuch. 3½ 1937	100.50 d	100.50
Com. Neuch. 3¼ 1947	101.50 d	101.50 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.50 d	102.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Suchard 3% 1950	99.25 d	99.25 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

du 8 août 1952

	Achat	Vente
France	1.02½	1.06
U. S. A.	4.27 ½	4.30½
Angleterre	10.85	11.—
Belgique	7.90	8.10
Hollande	105.25	106.75
Italie	0.66	0.68
Allemagne	95.—	97.—
Autriche	15.65	15.95
Espagne	8.65	8.85
Portugal	14.35	14.75

Marché libre de l'or

Pièces suisses	38.50/40.50
françaises	40.—/41.50
anglaises	49.50/51.50
américaines	9.—/10.—
lingots	5125.—/5275.—

Icha non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

La semaine financière

Si la situation des finances publiques de la France s'est incontestablement améliorée depuis l'avènement du gouvernement Pinay, des difficultés nouvelles se présentent sans cesse sur le plan de l'économie. Dans le domaine des prix notamment, de puissantes organisations professionnelles s'opposent à des compressions indispensables au redressement de l'économie nationale par la réhabilitation de la monnaie. Une sourde opposition s'étend, dans le secteur alimentaire, du producteur au détaillant ; or ceci est grave si l'on considère que plus du 50 % des salaires français sont absorbés par les dépenses alimentaires. On peut déplorer que les efforts sensés du gouvernement actuel ne trouvent pas un écho plus large dans des milieux qui, en définitive, ont tout à gagner si la stabilité économique et sociale du pays s'affirme.

Après quinze jours de forte hausse, la Bourse de New-York atteint un palier.

Chez nous, les marchés sont bien disposés, notamment en ce qui concerne les valeurs industrielles et — dans une moindre mesure — les trusts. Les actions de nos principales banques commerciales se stabilisent après leur bond en avant d'il y a huit jours. Notons encore la belle tenue de Réassurances qui gagne 300 points. Parmi les suédoises, Allumettes B s'améliore. A notre marché local, l'action de jouissance des Câbles de Cortaillod s'est échangée au cours record de 8300 ; à Lausanne, le titre des Câbles de Cossonay est aussi en bonne posture.

Fermeté des fonds publics suisses et irrégularité des emprunts étrangers.

Aux billets, le franc français abandonne encore une fraction, suivi de la livre.

Sur les marchés des métaux, l'étain est en baisse sensible, suivi, plus modestement, par le cuivre.

E. D. B.

La conférence pour le règlement des dettes allemandes a pris fin à Londres

La conférence pour le règlement des dettes extérieures allemandes, à laquelle vingt-huit nations étaient représentées, a pris fin vendredi par l'acceptation d'un rapport adopté à l'unanimité par les débiteurs et les créanciers.

Les dettes extérieures allemandes sont évaluées à un montant de 9 à 16 milliards de marks.

La conférence a duré cinq mois environ. Le chef de la délégation de l'Allemagne occidentale, M. Hermann Abs, a déclaré qu'il se ralliait aux recommandations, car il désire que l'on réalise un règlement acceptable pour les créanciers. Il a exprimé l'espoir que les résultats de la conférence soient supportables pour la République fédérale.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 8 août. Température : Moyenne : 21,0; min. : 17,0; max. : 26,7. Baromètre : Moyenne : 719,0. Vent dominant : Direction : sud ; force : modéré. Etat du ciel : variable ; couvert jusqu'à 7 h. 30, ensuite nuageux avec belles éclaircies.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

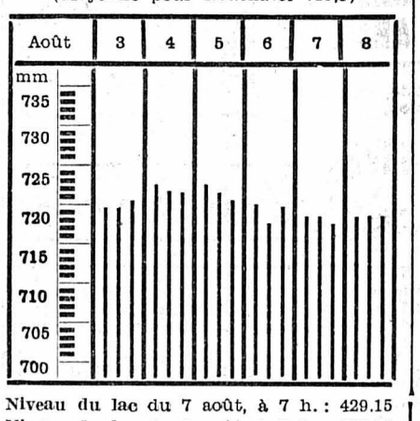

Niveau du lac du 7 août, à 7 h. : 429.15

Niveau du lac du 8 août, à 7 h. : 429.15

Température de l'eau : 23°

Prévisions du temps. — Ciel variable, vent faible à modéré du sud-ouest. Température en hausse.

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE
Désaltère et rafraîchit à bon marché

Aujourd'hui grève générale en Belgique

pour protester contre le service militaire de deux ans

BRUXELLES, 8 (A.F.P.). — La grève générale de protestation contre les deux ans, prévue pour samedi, sera, pense-t-on généralement, à peu près complètement observée en pays wallon, mais peu suivie en pays flamand, les syndicats chrétiens n'y participant pas.

Exposant à la presse le programme des manifestations, le secrétaire général de la région bruxelloise de la F.G.T.B., a souligné le caractère de calme et de dignité que doit revêtir le grand défilé de Bruxelles, auquel prendront part des délégations de toutes les provinces et qui sera suivi d'un meeting. La F.G.T.B. ne semble pas disposée à se laisser déborder, malgré les appels lancés par le «Drapeau rouge», organe du Parti communiste, qui demande d'élargir l'unité d'action et, si possible, de ne pas limiter le mouvement aux vingt-quatre heures prévues.

Energique protestation bulgare contre les «provocations» des autorités grecques

SOFIA, 8 (A.F.P.). — Dans une protestation adressée au Gouvernement grec, par l'entremise de l'O.N.U., le Gouvernement bulgare s'élève énergiquement contre les «nouvelles provocations des autorités grecques et les actes agressifs qu'elles préparent».

La lettre affirme notamment que, jeudi matin, des troupes grecques ont ouvert un violent feu de mitrailleuses et de mortiers en direction de la frontière bulgare, dans le secteur du village bulgare de Capitan-Andreevo, arrondissement de Svilengrad. Vers midi, deux tanks grecs ont ouvert le feu contre deux îles sur la rivière Maritza et des obus sont tombés sur le territoire bulgare. La protestation bulgare souligne que les gardes-frontière bulgares ont gardé leur sang-froid en observant la discipline et qu'ils n'ont tiré aucun coup de feu.

La lettre bulgare est accompagnée d'une carte de 1936 de la frontière gréco-bulgare approuvée par le traité de paix de 1947 et d'où il ressort de manière évidente que les îles appartiennent au territoire bulgare.

LA VIE NATIONALE

A la recherche de l'assassin Gavillet

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

De là à lui rendre quelque service ou à le renseigner, il n'y a qu'un pas.

A Ursy, par exemple, une personne a déclaré que, si Gavillet venait chez elle, elle lui donnerait volontiers à manger.

Une fausse piste

La police avait procédé à l'arrestation, à Ursy, du nommé Alphonse Vaucher. Ce dernier a été remis en liberté après un interrogatoire serré, qui a révélé l'inanité des soupçons formulés contre lui. Vaucher, bien que voisin de Gavillet à la maison de commune de Bionnens, ne semble pas avoir eu d'accointances réelles avec lui ces derniers temps.

Vaucher, pauvre hère, a perdu sa femme il y a plusieurs années. Ses deux enfants l'ont quitté et on ne sait actuellement où ils se trouvent. Il est âgé de 60 ans. Plusieurs personnes de Fribourg le connaissent pour l'avoir secouru au nom de sociétés de charité. Il n'a jamais eu maille à partir avec la justice et c'est un esprit sans malice.

Les propos qui ont été les siens à l'auberge d'Ursy, selon lesquels Gavillet aurait été un homme courageux, méritant d'être soutenu, ont été proférés sous l'empire de la boisson et d'un esprit de vantardise ne tombant pas sous le coup de la loi.

Malgré tout, il est intéressant de les rapprocher des autres appréciations entendues dans la population sur Louis Gavillet, comme nous l'avons rapporté ci-haut.

Les mesures de sécurité sont maintenues

Bien que tout porte à croire que Gavillet s'est éloigné et se trouve dans le Jura vaudois ou près de la frontière, les mesures de sécurité sont maintenues à Bionnens, autour des demeures des personnages qu'il a nommément menacés.

Rappelons que, sur trois conseillers communaux de cette agglomération, deux, MM. Oscar et Martin Gavillet, sont en butte à sa haine, tandis que le troisième conseiller n'a jamais eu de difficulté avec le meurtrier. Quant à M. Perriard, boursier, et peseur de lait, Gavillet lui reprochait les propos tenus dans sa maison par tous les paysans venant apporter le lait. Plusieurs autres personnes de Bionnens se sentent encore menacées.

Gavillet connaît les Montagnes neuchâteloises

On peut formuler aussi l'hypothèse que Gavillet s'est enfui dans la direction des Montagnes neuchâteloises. Il connaît bien, en effet, la région des Ponts-de-Martel où il a travaillé pendant la guerre à l'exploitation des tourbières.

Nous croyons savoir que la police cantonale a reçu l'ordre d'une surveillance accrue. Hier soir, une personne ressemblant à Gavillet a été arrêtée à Neuchâtel. Elle a été relâchée après contrôle.

Un manœuvre vole 4000 fr. à Lucerne et prend la fuite, mais est arrêté

LUCERNE, 8. — Mercredi, à 17 heures, une employée d'une maison de commerce de Lucerne s'était rendue à la poste pour y prélever une somme de 4000 fr. Elle y fut suivie par un manœuvre actuellement sans travail qui l'avait remarquée.

Au moment où la jeune fille rentrait à son bureau, l'individu lui arracha sa serviette et prit la fuite. La police fut aussitôt alertée et l'on réussit à découvrir le voleur dans la buanderie de l'Hôtel Central. Il s'agit d'un individu âgé de trente ans. Son identité n'a pas encore été révélée.

Découverte d'ossements dans la région de Salanfe

L'enfant fut-il victime d'un aigle royal ?

SAINT-MAURICE, 8. — Au cours de l'été 1947, un garçonnet de 4 ans, le petit Wœffray, de Vérossaz, disparaissait dans la région du plateau de Salanfe, sans que ses traces aient jamais été retrouvées, malgré toutes les recherches effectuées.

Or, un guide a récemment découvert à proximité du glacier de Plan-Névé, dans les Dents-du-Midi, des ossements, dont la nature reste à déterminer.

Mais comment expliquer qu'un enfant ait pu, par ses propres moyens, se rendre dans des lieux aussi escarpés ? L'aigle royal en serait-il la cause ?

Quoi qu'il en soit le juge instructeur de Saint-Maurice a délégué sur place un expert et des agents et avant de pouvoir se prononcer il faut attendre le résultat de l'enquête judiciaire.

Un assassin identifié à Locarno

LOCARNO, 8. — Après trois semaines de recherches activement menées, la police cantonale tessinoise est parvenue à identifier l'assassin du portier d'hôtel Joseph Roos, d'origine lucernoise, trouvé mort sur le delta de la Maggia le 20 juillet dernier au matin.

Pour des raisons qu'il est facile à comprendre, la police n'a pas révélé le nom de l'assassin que l'on suppose s'être réfugié en Italie. La police italienne a été alertée. L'auteur du crime est un jeune étranger de 17 ans seulement.

La police tessinoise a réussi à l'identifier grâce à la découverte d'une paire de chaussures.

Apéritif à la gentiane
SUZE
avec un zeste, désaltère

AVIS TARDIFS

Le culte à la COLLÉGIALE
est encore supprimé demain à cause des réparations

Le culte au TEMPLE DU BAS
étant radiodiffusé, commencera demain à 10 h. précises

Armée du Salut - Ecluse 20
Demain dimanche 10 août, à 20 h. 30
Réunion d'adieux des majors Besson
Invitation cordiale à tous !

Nous saisissons l'occasion de remercier par ces lignes tout particulièrement la population neuchâteloise de son accueil toujours si cordial !

ACTION BIBLIQUE
Faubourg de l'Hôpital 28
Dimanche 10 août, à 20 heures
RÉUNION présidée par M. Willy Guyot du Locle
Invitation cordiale à chacun

Beau-Rivage
Soirée dansante
avec les
«Joyeux Hollandais»
Prolongation d'ouverture autorisée
Dimanche après-midi, CONCERT
Dimanche soir, DANSE

TOMBOLA
(50 ct. le billet)
Nombreux lots : matériel de camping, chaises pliantes, objets divers
ÉLECTION de la Reine du camping
Dimanche après-midi
au 1er Salon de camping et de sport
A NEUCHATEL, collège de la Promenade, à côté du Port

Terrain de Chantemerle
Dimanche 10 août dès 8 h. 30
Tournoi
BUVETTE

Corsaire CHAQUE SOIR DANSE
Milk-bar
Samedi jusqu'à 2 h. — Dimanche
THÉS et SOIRÉES **DANSANTS**

Hôtel Robinson
COLOMBIER
Ce soir et dimanche soir
DANSE

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Le chantier parlementaire

Le Grand Conseil s'est mis en vacances. Il y était obligé, car la salle, entre le Château et la Collégiale, est devenue inutilisable. Sous l'auguste plafond, il n'y a plus de députés mais des maçons, plus de fauteuils rembourrés mais des tas de sable, plus de tribune mais des échafaudages, plus de discours mais des coups de marteaux.

On ne sait si le guide qui fait visiter le Château aux touristes étrangers les mène dans ce chantier, afin de pouvoir leur dire : « Messieurs et mesdames, voici la salle du Parlement après la dernière session extraordinaire ! » Certains visiteurs d'au-delà de nos frontières pourraient alors douter du caractère paisible de notre vie parlementaire cantonale.

Mais foin de plaisanterie en une affaire si sérieuse pour la République. La salle du Grand Conseil a été rendue méconnaissable pour devenir dans quelque temps plus belle qu'avant. Comme on le sait, la disposition générale des lieux fera un quart de tour, la tribune présidentielle passant du nord à l'ouest. En ce moment, on termine la construction du mur occidental, sur lequel les artistes seront invités à magnifier le pays par le pinceau ou le ciseau. Le plancher a été consolidé. Le percement des baies dans la paroi nord commencera ces prochains jours.

Quant à la « Défense du pont de Thielle », la toile a été roulée et attend un autre mur. Baillod à la hache peut enfin se reposer depuis cinquante-quatre ans qu'il menace les Bourguignons. NEMO.

De l'huile sur la chaussée

Hier, à midi, un camion a perdu de l'huile sur la partie inférieure de la route de Maillefer. La circulation fut rendue dangereuse à cet endroit et on enregistra quelques chutes, dont celle d'une motocyclette qui a subi de légers dégâts. La police locale, alertée, a répandu de la sciure sur la chaussée.

VIGNOBLE

CORCELLES

Une voiture sans conducteur se jette contre un poteau

(c) Hier soir, vers 18 heures, un automobiliste a parqué sa voiture à un endroit interdit, près de la pharmacie, pour procéder à quelques achats. A peine avait-il quitté sa machine que celle-ci se mit à rouler sur la rue en pente.

Aux cris des témoins, les passants se sont garés et la voiture vint se jeter cent mètres plus bas contre un poteau, près de l'usine du Cheminet. Il n'y eut heureusement pas de blessé, mais de gros dégâts à la voiture.

CORTAILLOD

Après l'incendie

La Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie n'a pas encore terminé l'expertise des dégâts causés à la ferme du Petit-Cortaillod par l'incendie de mercredi soir.

L'assurance immobilière était de 41,000 fr. plus le 30 pour cent, soit 53,300 fr.

LA BÉROCHE

IVme journée sportive de l'« Helvétia »

(c) Diverses compétitions sportives organisées par notre Société de gymnastique ont eu lieu samedi et dimanche derniers. Ces journées connurent un beau succès, ainsi que la fête champêtre.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni sous la présidence de M. P. Cachelin.

Demandes de crédits. — En vue de travaux à faire au haut du village (goudronnage d'un tronçon de chemin, déplacement d'une fontaine et remplacement d'une canalisation), le Conseil communal présente une demande de crédit de 15,000 francs. Mais le Conseil général prévoit une amélioration faite sur un plus long parcours et à cet effet, c'est 4000 fr. de plus qu'il faut. Une dépense de 19,000 fr. est donc votée.

En revanche, une demande de subvention pour l'aménagement de logements n'a pas trouvé grâce devant le législatif.

D'autre part, un crédit supplémentaire de 2000 fr. est octroyé pour la réparation des bâtiments publics.

Divers. — Enfin, il est voté une modification du règlement général selon laquelle le Conseil communal pourra disposer d'un crédit de 1000 fr. au lieu de 500 fr.

VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Violent court-circuit sur la ligne du R.V.T.

(sp) Vendredi, peu avant 16 heures, alors qu'une perche de mise à terre était placée sur une ligne électrique du R.V.T. en gare de Buttes, le courant fut enclenché, ce qui provoqua un violent court-circuit accompagné de hautes flammes.

Il ne fut pas possible de déclencher le courant à Buttes et cette opération dut être faite à la gare de Fleurier.

Le tronçon Fleurier - Buttes fut alors privé de courant et jusque dans la soirée le R.V.T. dut effectuer son service avec l'automotrice à mazout.

Le court-circuit eut pour effet de perturber les lignes à faible courant sur lesquelles sont branchées les cloches de gares qui sonnèrent sans interruption dans toutes les stations.

COUVET

Après un accident de la circulation

(c) Nous avons signalé hier l'accident qui est survenu entre les Petits et les Grands-Marais, et au cours duquel un cycliste, le jeune J.-P. Stalder, de Saint-Sulpice, a été pris en écharpe et renversé par un motocycliste de Saint-Sulpice également, M. Marcel Hänseler, qui circulait dans le même sens, à vive allure. Les deux blessés ont été soignés à l'hôpital de Couvet, durant toute la nuit de jeudi à vendredi, par trois médecins. Vendredi soir, leur état s'était légèrement amélioré et ils avaient repris partiellement connaissance.

Chute d'une cycliste

(c) Jeudi soir, Mme Marguerite Lièvre, de Couvet, qui circulait à vélo, a fait une chute à la sortie de Môtiers, en direction de Boveresse, au moment où elle était dépassée par une automobile. On craint qu'elle n'ait un bras fracturé.

BOVERESSE

Les causes de l'incendie de l'immeuble Erb

(sp) Aucun fait nouveau n'est survenu dans l'enquête ouverte à la suite de l'incendie de l'immeuble Erb. L'hypothèse selon laquelle le feu a été provoqué par l'imprudence des enfants du locataire du premier étage semble se confirmer.

Ce locataire joue décidément de malheur, car c'est la seconde fois qu'il passe par un sinistre. En effet, il habitait, en 1945, le Pillial, à Saint-Sulpice, ce pâté de cinq maisons qui, au mois d'août, avait été entièrement anéanti par le feu.

FLEURIER

Séance extraordinaire du Conseil général

(c) Jeudi soir, au collège primaire, le Conseil général de Fleurier a tenu une séance extraordinaire sous la présidence de M. Albert Calame, qui a souhaité la bienvenue à trois nouveaux membres MM. E. Mümenthaler (lib.), L. Thiébaud et A. Duvanel (soc.).

Adjudication de travaux. — Au budget, une somme de 60,000 fr. fut inscrite aux dépenses du dicastère des travaux publics pour la réfection des rues de l'Industrie et de la Place-d'Armes. Le coût des travaux s'élèvera, selon le devis, à 141,000 fr. et l'octroi d'un crédit supplémentaire sera donc nécessaire.

Le Conseil communal a décidé de confier l'exécution de ces travaux à une entreprise de Neuchâtel, mais le groupe socialiste a demandé la convocation, en séance extraordinaire, du Conseil général pour que ce soit ce dernier qui se prononce sur le nom de l'adjudicataire.

Puis, les représentants du Conseil communal ont précisé qu'ils avaient agi dans les compétences qui leur sont assignées par la loi sur les communes.

Finalement, par 19 voix contre 2 une résolution fut votée disant que le Conseil général approuve ce que le Conseil communal a fait jusqu'à présent, y compris l'adjudication des travaux à une maison de Neuchâtel. Les travaux jusqu'à concurrence de 60,000 fr. pourront commencer mais pour la suite l'exécutif devra présenter un nouveau rapport.

Enseignement professionnel. — Le Conseil communal proposait que la commission d'enseignement professionnel soit constituée lorsqu'une décision aura été prise concernant l'ouverture à Fleurier d'une classe du technicum pour la formation d'horlogers complets. Mais cette commission a tout de même été formée comme suit : MM. André Calame, E. Mariani, M. Leutwyler (rad.).

La fourniture d'eau aux agriculteurs de la montagne

(c) Au cours de la présente période de sécheresse, la commune de Fleurier a largement contribué à alimenter, en eau potable, de nombreuses fermes de la montagne où les réservoirs sont à sec.

C'est ainsi que plus d'un demi-million de litres d'eau a été transporté dans des fermes au-dessus de Buttes, des Verrières, de Couvet, de Travers, des Bayards, ainsi que dans quelques fermes du haut Jura vaudois.

Les frais de transport sont à la charge de ceux qui bénéficient de l'apport de notre commune qui a la chance de posséder de l'eau en suffisance.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 9me page.

Deux camions s'accrochent et obstruent la rue du Râteau

L'un d'eux enfonce une vitrine. - Dégâts matériels importants, mais pas de blessés

La rue du Râteau a été hier, en fin d'après-midi, le théâtre d'un accident de la circulation peu banal et spectaculaire, dont les circonstances auraient pu être beaucoup plus graves, mais qui, heureusement, n'a fait aucun blessé.

Peu avant 17 heures, un camion « Chevrolet » de la Brasserie Muller était stationné devant le restaurant de la « Petite Cave », où il faisait des livraisons. A ce moment, un gros camion « Alfa-Roméo » avec remorque, d'une distillerie de Willisau (Lucerne), venant de la rue des Bercles, s'engagea dans la partie supérieure de la rue du Râteau. Il devait également faire des livraisons à la « Petite Cave ». Dans la cabine, avaient pris place le chauffeur et un aide.

Le chauffeur lucernois vit le camion de la Brasserie Muller et voulut arrêter son lourd convoi pour attendre que la place soit libre. Mais, soudainement, les freins lâchèrent. Le chauffeur réalisa instantanément que son camion allait heurter en plein l'arrière du camion arrêté et que les deux véhicules pourraient dévaler la rue du Râteau pour finir leur course au milieu de la rue du Seyon. On frémit à imaginer la catastrophe qui aurait pu avoir lieu, à une heure où le trafic est intense et l'animation grande.

Le pilote du train routier braqua sur la droite. La partie droite de l'avant de son véhicule heurta l'angle arrière gauche du pont du camion Muller qui, projeté de biais en avant, alla heurter la vitrine du magasin de cycles Schenk ; la roue avant gauche brisa la glace et vint reposer à l'intérieur sur un comptoir. Quant au poids lourd lucernois, il fut arrêté entre le camion Muller et l'immeuble situé à l'angle de la rue du Râteau et de la rue de l'Oratoire. La rue du Râteau fut obstruée complètement. Le chargement du véhicule lucernois, consistant en caisses de bouteilles de vermouth et de liqueurs, et en tonneaux, n'eut aucun mal, alors que du camion de la Brasserie Muller quelques harasses de bouteilles vides furent précipitées sur la chaussée.

Le chauffeur lucernois et son aide ne purent ouvrir la porte de leur cabine et, pour en sortir, ils durent briser une des glaces avant. Ils étaient indemnes.

Le bilan de l'accrochage s'établit ainsi : le camion de la Brasserie Muller est gravement endommagé, vraisemblablement hors d'usage, car le châssis a été tordu. Le poids lourd lucernois a seulement quelques tôles enfoncées à son avant.

Des agents de la police cantonale ont procédé aux constatations. La cause de l'accrochage est le non-fonctionnement des freins du camion lucernois. Celui-ci arrivait de la Chaux-de-Fonds et l'échauffement des freins doit avoir provoqué une rupture de la commande. Notons que le poids lourd de la distillerie de Willisau venait régulièrement faire des livraisons à la « Petite Cave » et que le chauffeur connaissait par conséquent très bien l'endroit.

Un nombreux public a stationné sur les lieux jusqu'à ce que les deux véhicules fussent retirés de leur fâcheuse position par un troisième camion.

D. B.

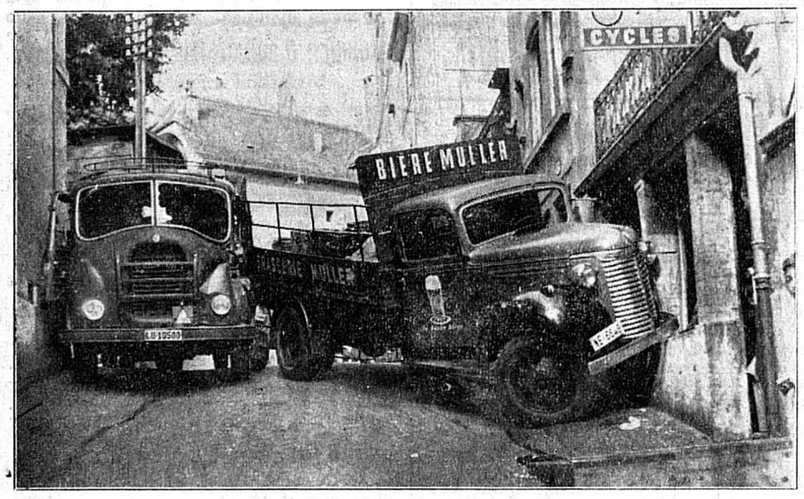

Une vue de l'accident. (Phot. Castellani, Neuchâtel.)

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU VAL-DE-TRAVERS

Condamnation pour vols et escroquerie

(c) Composé de MM. Philippe Mayor, président, J. Niquille, C. Jaquemet, jurés et L. Frasse, commis-greffier, le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a siégé vendredi matin à Môtiers. M. Jean Colomb, procureur général, occupait le siège du ministère public.

Le prévenu était le nommé Ch. M. né en 1922, manœuvre, sans domicile fixe qui a volé 20 fr. chez un boucher de Buttes, 50 fr à un camarade de chambre du Schweizerhof à Berne, un appareil de radio, d'une valeur de 300 fr. qu'il engagea pour 35 fr. au mont-de-piété et des souliers qu'il jeta parce qu'ils étaient trop vieux, à Genève, un rasoir électrique valant 130 fr. et qu'il vendit pour 15 fr. à Berne et un paletot de cuir à un homme avec lequel il était hébergé à l'Armée du Salut, à Zurich. Enfin, à Zurich encore, il se fit prêter 45 fr. en signant une quittance d'un faux nom.

Pris de remords, M. alla se constituer prisonnier et avoua spontanément ses délits. Il a reconnu les faits à l'audience préliminaire et a été jugé sans administration de preuves.

Au terme d'un bref réquisitoire, le procureur général a proposé que le coupable soit puni d'un an d'emprisonnement et que cette peine soit transformée en un internement administratif d'une durée indéterminée ou que le prévenu soit renvoyé dans une maison d'éducation au travail en raison des multiples condamnations dont M. a déjà été frappé.

Pour le défenseur d'office, la société a une responsabilité envers le prévenu, élevé dans un orphelinat, malade, toujours privé d'affection. Une peine aussi lourde que l'internement ne se justifie pas et il faut permettre à M de reprendre sa place, comme il en a manifesté le désir, dans la communauté des hommes.

Le tribunal, reconnaissant Ch. M. coupable de vols et d'escroquerie, l'a condamné à un an d'emprisonnement moins 122 jours de préventive et aux frais par 653 fr. 10.

~~~

Avant que le tribunal correctionnel siège, le tribunal de police s'est occupé de quatre cas dont trois — accident de la circulation, diffamation et scandale nocturne avec voies de fait — étaient de peu d'importance, le dernier étant la confirmation d'un jugement précédemment rendu pour une grivèlerie dont s'est rendu coupable un habitant de Lausanne au préjudice du tenancier du buffet de gare à Travers.

Echos du Rallye international de camping à Colombier

Lors d'un reportage sur le camp de Colombier, le micro de Sottens a enregistré une déclaration un peu marseillaise. En effet, notre radio a annoncé qu'il y avait 6500 campeurs dans les allées — ce qui est exact — et qu'il n'y avait plus de place. Le reporter ne doit pas avoir fait son école de recrues à Colombier, sinon il aurait su qu'on pouvait encore installer sur les rives du lac et dans les champs la population d'une deuxième grande ville de toile.

~~~

Après leur visite de caves à Cortaillod, qui étaient, pour préciser, celles de l'Association des producteurs-viticulteurs, les officiels du Rallye ont participé à une fondue. A l'issue de la bataille des fourchettes, les dirigeants du Rallye ont voulu marquer leur gratitude à l'égard de M. L'Hardy, président du comité local, et lui ont fait cadeau d'une paire de « shorts ». M. L'Hardy se sent maintenant obligé de devenir campeur.

Avec le beau temps revenu, les campeurs se sont réunis hier soir à Paradis-Plage autour d'un feu de camp amical et intime, et ont passé quelques instants de franche camaraderie et de non moins franche gaieté.

~~~

Hier, il y eut une trentaine d'arrivées. L'effectif du camp, qui est maintenant à son maximum, se maintiendra jusqu'à dimanche, jour où les grands départs commenceront.

Chaque jour, les visiteurs sont nombreux. En parcourant le camp, ils ont l'impression d'être au milieu d'une humanité assez curieuse ; les campeurs font d'ailleurs les mêmes réflexions au sujet de ceux qui les regardent avec curiosité. D'un côté, il y a le matelas pneumatique, c'est-à-dire le contact direct avec la nature ; de l'autre, il y a le bon lit ancestral qui ne voyage en plein air qu'aux grands nettoyages de printemps.

Nous avons noté en parcourant le Salon de camping de Neuchâtel...

Grand branle-bas en vue de la manifestation de dimanche après-midi ! La reine du camping sera élue par un jury choisi dans le public. Que les Neuchâtelois se rassurent, il ne s'agira pas d'une jeune fille du genre pin-up, mais d'une campeuse capable de monter sa tente, de préparer sa popote, de présenter sa caravane, d'installer son matériel avec tout l'art que comportent ces actes.

~~~

Parmi les nombreuses photographies présentées, bien des spectateurs ont été frappés par celles du Club alpin féminin, qu'on voit à l'entrée de la salle intitulée « L'armée suisse campe ».

« Aucune erreur, a constaté un campeur barbu, il ne peut plus être question d'en savoir davantage qu'elles et nous nous trouvons partout sur le même plan ! »

Il est particulièrement intéressant de voir — dans les caravanes, dans les tentes — avec quel art les spécialistes ont su mettre au point de minuscules appareils de radio portatifs qui permettent aux campeurs de rester en contact permanent avec le monde, qu'ils soient installés dans les Alpes, dans le Jura, sur nos plages, ou qu'ils roulent sur les routes de Suisse ou de l'étranger.

~~~

Le Rallye de Colombier tire à sa fin. Et l'on s'aperçoit que ce fait ne joue aucun rôle pour le Salon de Neuchâtel. Les visiteurs de celui-ci sont avant tout les habitants de notre région et des étrangers de passage chez nous qui sont attirés à cette manifestation par la présentation des salles documentaires et attractives.

Cours de répétition

En campagne, la lecture du journal permet au mobilisé de garder le contact avec la vie civile. Les officiers, sous-officiers et soldats feront donc bien de souscrire un

abonnement militaire

pour la durée du cours de trois semaines, au prix de

Fr. 1.90
1 semaine Fr. —.80

Payement en même temps que la commande par versement de la somme au compte postal IV 178 ou par l'envoi de timbres-poste.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Naissances

Monsieur et Madame Roger HEGELBACH-DESCLOUX ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Dominique Isabelle

8 août 1952

Côte 84 Clinique du Crêt

Madame et Monsieur E. HALLER - GERSTER ainsi que Christine sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean - Bernard

le 8 août 1952

Peseux Carrels 15

L'entreprise ARRIGO & Cie

a la douleur de faire part du décès de son cher collaborateur et associé

Monsieur Arnold MAGGI

survenu dans sa 68me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Elle gardera un souvenir profondément reconnaissant de son activité inlassable et de sa direction clairvoyante et bienfaisante.

Peseux, le 7 août 1952.

Domicile mortuaire : rue de Neuchâtel 11.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu dimanche 10 août 1952, à 14 heures.

✝

Que ton repos soit doux comme le fut ton cœur.

Madame et Monsieur Charles Stolz-Maggi et leurs enfants Michèle, Françoise et Bernard, à Peseux ;
Madame et Monsieur Léon Défayes-Maggi, à Leytron ;
Monsieur et Madame Michel Maggi, à Couvet, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame C. Bossi-Maggi, à Bruzella, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur A. de Gross-Proserpi et leurs enfants, à Casablanca ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Baptiste Proserpi,
ainsi que les familles parentes et alliées Lupi, Gygax, Glaus et Weber,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Arnold MAGGI

entrepreneur

leur bien cher père, beau-père, grand-père, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa 68me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Peseux, le 7 août 1952.

Domicile mortuaire : rue de Neuchâtel 11.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu dimanche 10 août 1952, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

L'office de requiem sera célébré, en la chapelle de Peseux, lundi 11 août, à 8 heures.

R. I. P.

Prière instante de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les ouvriers et employés de l'entreprise **Arrigo & Cie, à Peseux,** ont le pénible devoir de faire part de la grande perte de leur cher patron,

Monsieur Arnold MAGGI

Le comité de la musique **Union Tessinoise,** Neuchâtel, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Arnold MAGGI

entrepreneur à Peseux

membre honoraire.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Le comité du **F.-C. Comète, Peseux,** a le regret de faire part du décès de

Monsieur Arnold MAGGI

membre honoraire.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Le comité de la **Société fédérale de gymnastique de Peseux** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Arnold MAGGI

membre honoraire.

Le comité directeur de **Cantonal-Neuchâtel F. C.** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Arnold MAGGI

ancien membre du comité élargi et fidèle membre soutien du club.

Le comité de **« Pro Ticino » de Neuchâtel** a le regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur Arnold MAGGI

membre actif.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Le comité de la *Section neuchâteloise de la Société suisse des entrepreneurs* a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Arnold MAGGI

entrepreneur

très ancien membre de la section et membre du comité durant de nombreuses années.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Le comité de la société de musique, **« L'Echo du Vignoble », Peseux,** a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Arnold MAGGI

membre d'honneur.

L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu dimanche 10 août 1952, à 14 h.

1885 E. GILBERT 1952
Cercueils - Incinérations - Transports
Neuchâtel, Poteaux 3
Domicile : Concert 4
Tél. 5 18 95 (jour et nuit)

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Le comité du **Cercle tessinois de Neuchâtel** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Arnold MAGGI

membre actif.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

La société de **Gymnastique hommes** a le regret de faire part du décès de

Monsieur Arnold MAGGI

membre fondateur et honoraire de la société

Prière d'assister à l'ensevelissement dimanche à 14 heures.

Les membres de la *Société de chant « La Concorde » de Peseux* sont informés du décès de

Monsieur Arnold MAGGI

membre honoraire

et sont priés d'assister à son ensevelissement, qui aura lieu dimanche 10 août, à 14 heures.

Le comité.

Madame et Monsieur André Huguenin-Colin, aux Bayards, et leurs enfants : Pierre, Denis, Jacqueline et Claude ;
Monsieur et Madame Eugène Colin-Marmy, à Corcelles, et leurs enfants : Francis, Liliane et Roland ;
Madame et Monsieur Jean-Louis Renaud-Colin, à Corcelles, et leur petite Josiane,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Bertha COLIN

née HOFER

leur bien chère maman, grand-maman, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 74me année.

Neuchâtel, le 7 août 1952.
Hôpital Pourtalès.

Espère en l'Eternel et il te délivrera.

Dieu est amour.

Selon le désir de la défunte, l'ensevelissement aura lieu sans suite et dans la plus stricte intimité, le 9 août 1952, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : rue de la Chapelle 4, à Corcelles-sur-Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le conseil de la **Confrérie des vignerons de Corcelles-Cormondrèche** a le regret d'informer ses membres du décès de

Madame Bertha COLIN

née HOFER

mère de Monsieur Eugène Colin, son dévoué vice-président.

L'ensevelissement a lieu, sans suite, à Corcelles, samedi 9 août 1952.

Le comité du **Chœur d'hommes « L'Aurore », de Corcelles-Cormondrèche,** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Bertha COLIN

née HOFER

mère de M. Eugène Colin, membre passif et belle-mère de M. Jean-Louis Renaud, vice-président de la société.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Mme Henri Urech-Meylan, à Château-d'Oex ; sa fille Mlle Muriel Urech, à Lausanne ; M. Marcel Urech et famille, en Belgique ; M. Edouard Urech et famille, à la Chaux-de-Fonds ; M. Charles Urech et famille, à Neuchâtel ; les familles Urech, Meylan, Cugnet, Berthoud et leur nombreuse parenté, ont la douleur de faire part du décès subit de leur cher époux, père, frère, beau-frère et parent,

Monsieur

Henri URECH-MEYLAN

pasteur

enlevé à leur tendre affection, vendredi 8 août, dans sa 56me année.

Le service funèbre aura lieu au Temple de Château-d'Oex, dimanche 10 août, à 14 h. 30.

Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 1 : 12.

Vous savez où je vais et vous en savez le chemin. Jean 14 : 4.

***Les belles* COURONNES**
à la ***Maison* Hess** fleuriste. Treille 3
Tél. 5 45 62

POMPES FUNÈBRES
INHUMATIONS · INCINÉRATIONS
TRANSPORTS FUNÈBRES
NEUCHATEL SEYON 24a
TEL. 5.11.08
L. MASSERFALLEN S.A.
B. JEANRICHARD Dir.
~~~